EDITION QUOTIDIENNE — QUEBEC, MERCREDI 14 FEVRIER 1906 — VOL. [SEMINAIRE de Québec, Mgr Mathieu, Louvrier] No 38

Pas d'élection pour les cigares DIXIE et POLO, ils sont vainqueurs jusqu'à la mort.

LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBERAL

Pas d'électi[on] pour les cigares D[IXI]E et POLO, ils son[t v]ainqueurs jusqu'à la mort.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SOLEIL" —PROPRIÉTAIRE

FAIS CE QUE DOIS

BUREAUX · 90-92 Côte de la Montagne. 33-33½ rue Notre-Dame.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Tribune des journalistes,
13 février 1906.

La rumeur voulait que la séance d'aujourd'hui fut très intéressante. La troisième lecture du bill No 38 " loi amendant la charte de la ville de Saint-Germain de Rimouski " a fourni un long et retentissant débat, qui ne se terminera que demain, —l'hon. M. Leblanc en ayant demandé l'ajournement.

Selon l'usage immuable, la séance a débuté par des présentations de pétitions et d'avis de motions.

MM. Delâge, Lacombe, Tessier, Carter, Décarie, en sont les proposeurs.

M. Chaurest présente le rapport du comité de législation et M. Girard ceux des bills privés et des ordres permanents.

L'hon. M. Gouin demande alors à ce que le nom de M. Chaurest soit ajouté à ceux figurant sur la liste des membres du comité des lois expirantes.

M. Perreault, avec un courage et une patience dignes d'une meilleure cause, a remonté aujourd'hui sa Rossinante tout fourbue et s'est lancé encore, tête baissée et les yeux fermés, en plein milieu des comptes publics. Dans le nuage de poussière qu'il a soulevé, la Chambre a failli le perdre de vue. Ce qui l'a sauvé c'est sa franchise. Il n'a, paraît-il, que des intentions pures,—il n'aurait plus manqué que ça.

Il s'est plaint amèrement de la presse, en général, qui ne le prend pas au sérieux. C'est le triste sort des grands réformateurs,—qu'il se console.

L'hon. M. McCorkill lui a répondu ce qu'il ne cesse de lui répondre depuis les débuts de cette session. C'est qu'il n'a qu'à consulter les comptes publics pour trouver invariablement réponses à ses demandes de renseignements. Le trésorier a poussé la condescendance jusqu'à offrir de lui en montrer la place s'il le désirait. Il s'est peut-être trop avancé.

Selon sa louable habitude, M. Perreault s'est déclaré satisfait. C'est un chanceux. L'hon. M. McCorkill n'éprouve que peu de peine à faire heureux le député de Chambly.

Cependant il ne s'en tint pas là. Sous douze à treize ans de poussière, il existe, paraît-il, au département du trésor, un rapport d'un certain M. E. J. Barbeau sur le fonctionnement du service civil. M. Perreault demande à le voir.

L'hon. M. Gouin lui répond qu'en effet, vers 1893, M. Barbeau fit un rapport dans ce sens. Mais ce rapport était strictement confidentiel. Tous les gouvernements, qui se sont succédés, ont toujours refusé de le produire. Il ne croit pas devoir faire autrement que ses prédécesseurs. D'ailleurs il avertit M. Perreault qu'il n'y a rien de bien mystérieux en tout ça. Ce rapport n'a rien de bien nouveau. Ce sont des faits connus.

Avec son bon esprit et ses intentions pures, M. Perreault se déclare satisfait et retire sa demande.

Le fameux bill 38 " loi amendant la charte de la ville de Saint-Germain de Rimouski" entre alors en scène.

M. Tellier avait donné avis qu'il proposerait des amendements à sa troisième lecture.

M. Tellier prétend que la clause du bill de Saint-Germain de Rimouski mettant les corporations religieuses sur le même pied que les autres citoyens de Rimouski, au point de vue des taxes et répartitions est dérogatoire à la loi généralerale des cités et des villes. Puisque la loi exempte les communautés religieuses et les biens de la Couronne, pourquoi faire une exception pour Rimouski.

Les corporations religieuses de Rimouski méritent d'être exemptées. Ce sont elles qui fond Rimouski. Enlever le collège et l'évêché et Rimouski n'est plus rien.

Le collège donne l'éductaion pour presque rien ; les Soeurs soignent les malades et font l'école pour rien. Donc ils méritent l'exemption.

Quant à l'église, c'est l'église paroissiale non seulement de Rimouski mais ausi de la paroisse rurale qui entoure la ville. Ainsi donc on va forcer les gens de cette paroisse de payer des taxes pour des travaux faits dans la ville.

C'est établir, dit-il, là un bien mauvais précédent. Ainsi je m'oppose à cette clause et je demande qu'elle soit enlevée de la loi.

L'hon. Tessier, à titre de députe de Rimouski, tient à donner quelques explications.

D'abord, je ne comprends pas, dit-il, tout le tapage que certaines gens et certains journaux ont fait autour de ces amendements, qui ne sont rien de nouveaux. Non, il n'y a pas de principes nouveaux dans ce bill. Grand nombre de chartes semblables de villes et cités sont venues devant cette chambre, y ont été étudiées et jamais on y a vu d'obectjon. Le retentissement que l'on a voulu donner, cette fois, à cette question n'est pas justifié. On a été jusqu'à parler de " souffle radical venu de France." C'est de la grosse exagération.

Voyons l'acte même des cités et des villes. C'est la loi générale. Le principe de taxation des communautés religieuses et des corporations y est reconnu et admis. Cette loi générale a été discutée et adoptée par les chambres et jamais personne n'y a vu mal. Le député de Joliette, M. Tellier, était membre de cette chambre lors de la passation de cette acte des cités et des villes. Il ne s'y est pas opposé. Pourquoi aujourd'hui refuse-t-il à Rimouski ce qu'il a trouvé juste pour les autres cités et villes.

Si Rimouski demande cela, c'est qu'elle est dans une situation spéciale. Sa population n'est que de 2,500 âmes, son territoire est très grand, ses besoins sont pressants. La propriété y a une valeurd'à peu près $900,000. Sur ce, plus de $467,000 sont des biens non imposables.

Maintenant, les répartitions pour la construction de l'aqueduc et des tuyaux d'égout profiteront autant à ces corporations qu'aux particuliers. C'est une protection contre le feu. Cela fera baisser le taux des assurances et assurera un service d'eau excellent, surtout hygiènique. La ville fait des sacrifices ; il est bon que ceux qui en profitent contribuent pour leur part.

Le projet soumis a été unanimement approuvé par le conseil municipal de Rimouski.

Voyons ce qui a été fait précédemment à Fraserville, par 3 Edward VII, a obtenu la même chose. Roberval, par 3 Edouard VII, aussi. Trois-Rivières, qu'on ne peut taxer, je crois, de pécher pour défaut d'orthodoxie, a demandé et obtenu la même chose par 1 Edouard VII. Farnham, St-Jérôme, Salaberry de Valleyfield, etc., sont sur ce même pied.

Je puis assurer à cette Chambre que les citoyens de Rimouski sont aussi bons citoyens et aussi orthodoxes que les autres et pourtant on voudrait les faire passer pour des radicaux enragés. Ce qu'ils demandent, c'est ce qui a été accordé de tout temps. Pourquoi leur refuser ?

L'hon. M. Tessier cependant demande à ce que ces corporations soient exemptées des taxes pour l'entretien des places publiques et marchés publics. C'est son sous-amendement.

M. Kelly dit :—La loi sur laquelle nous sommes actuellement appelés à nous prononcer, a été proposée par l'honorable député de L'Islet, et appuyé par l'honorable ministre de l'agriculture, non pas comme mesure ministérielle, mais comme une loi proposée par un député en particulier.

Malgré que cette loi n'est proposée que comme une loi d'un député en particulier, je regrette cependant d'être obligé de me prononcer contre l'amendement de l'honorable ministre de l'agriculture, mais je crois exprimer les sentiments de tous ceux qui m'ont envoyé pour les représenter en cette Chambre en me prononçant contre cette loi.

L'honorable ministre de l'agriculture nous dit que cette loi n'introduit point un principe nouveau. Sur ce point nous sommes d'accord ; mais je pretends que par la loi nouvelle, malgré que nous n'introduisons point un principe nouveau, cependant nous étendons ce principe plus qu'il ne devrait l'être.

Dans la loi 3 Edward VII, nous trouvons sanctionné le principe qu'il ne faut pas frapper d'impôt les corporations religieuses, et les communautés enseignantes pour toutes fins municipales. Alors pourquoi faire une exception pour la ville de Rimouski.

Dans la loi 3 Edward VII, nous trouvons cependant une exception qui dit que les corporations religieuses et enseignantes seront susceptibles d'être taxé pour les chemins et les cours d'eau.

Je crois que la ville de Rimouski doit être satisfaite avec la loi générale, et je ne vois pas pourquoi on renderait plus lourde encore cette charge pour l'église de Rimouski, l'évêché et les Soeurs enseignantes. Si les législateurs qui ont passé la loi III Edward VII, que je viens de mentionner n'ont pas cru bon d'étendre davantage la taxation sur les propriétés de culte, je ne vois pas quel argument qu'on puisse amener aujourd'hui pour adopter ce qu'on n'a pas voulu adopter en 1905.

L'honorable ministre de l'agriculture nous dit que la ville de Rimouski est endetté. Mais enfin, ceci n'est certainement pas dû aux corporations religieuses de Rimouski. Si la ville de Rimouski a cru bon de s'endetter, ils ont dû prévoir par quels moyens cette dette devait être payé, et il n'y avait pas alors de question de taxer la cathédrale de Rimouski, le cimetière, les Soeurs enseignantes, etc., etc.

Mais toute la propriété non imposable de Rimouski n'appartient pas aux corporations religieuses. Le gouvernement d'Ottawa en a qui se chiffre dans les cent mille piastres. Le gouvernement de Québec, en a aussi sa part. Si l'on veut être logique, il faudra alors demander permission de taxer non seulement les immeubles non imposables appartenant aux corporations religieuses, mais aussi ce qui appartient à cette province.

Pour ma part, je dois me déclarer contre le principe qui nous permet de taxer les églises de notre province, et les communautés enseignantes tel que nous en avons à Rimouski.

Si aujourd'hui dans cette province nous sommes un peuple fort, si nous avons su garder intacte les principes essentielles pour l'agrandissement d'une nation, c'est certainement dû à nos prêtres et évêques qui nous ont toujours conduit dans le sentier du vrai et du juste. Je suis un de ceux qui croient que plus qu'il y a d'églises dans notre province, plus qu'il y a de corporations religieuses, plus élevé sera notre niveau morale et nationale.

Ce sont les chefs de nos églises qui rendent le plus grand bien à la société ; ce sont ces corporations enseignantes qui donnent pour un prix minime l'éducation à nos enfants ; ce sont ces soeurs religieuses qui reçoivent les pauvres et les malheureux et les délaissés de nos paroisses et de nos villes. Alors pourquoi rendre leur tâche plus difficile et plus lourde en leur imposant des charges dont le peuple a bien voulu les soulager à venir jusqu'à ce jour.

Nous aidons dans nos villes et nos campagnes à des corporations industrielles qui travaillent pour le bien commerciale et industrielle de notre peuple, alors pourquoi ne point donner un plus grand encouragement encore à ceux qui se dévouent pour l'enseignement du peuple, et pour le plus grand bien de la société en générale. Pour ces raisons je crois qu'il est de mon devoir de voter contre l'amendement de l'honorable ministre de l'agriculture, et en le faisant je crois exprimer l'opinion de ceux que je représente en cette Chambre.

M. Caron (L'Islet), est le parrain de ce bill. A ce titre, il tient à dire que l'on fait autour de cette question beaucoup de bruit pour rien. La Chambre a sanctionné la chose vingt fois. Pourquoi aujourd'hui le refuserait-elle à Rimouski. Estce, par hasard, parce que Rimouski a plus de raisons que les autres de le demander. Il connaît Rimouski et ses citoyens sont capables de conduire leurs affaires sans qu'on y mêle des questions irritantes à leurs simples questions d'affaires.

Il ne faut pas faire de sentiment avec cela., Le député de Bonaventure a eu tort de prendre la question à ce point de vue là.

J'ai étudié la question et seulement dans la diminution des taux d'assurance sur le feu, obtenue par le fait que la ville protégera les édifices taxés par un système d'aqueduc, les corporations trouveront plus qu'une compensation. Il y aura un gain certain en faveur des sociétés propriétaires de ces édifices.

Quant à l'église, le fait de la protéger contre le feu profitera autant aux citoyens de la ville qu'à ceux de la paroisse. Ils l'ont construite à frais communs.

M. Mousseau croit qu'on a déplacé la question en y introduisant du sentiment et des soupçons de radicalisme, qui n'existent pas. L'on fait à Rimouski ce que l'on a fait partout ailleurs et ce qui n'a jamais soulevé d'objection.

M. Walsh pose trois questions à l'hon. M. Tessier. Il veut savoir si les citoyens de Rimouski sont tous catholiques, si les conseillers sont tous catholiques, s'il y a eu opposition devant le conseil. Le ministre de l'Agriculture lui répond qu'en effet les citoyens de Rimouski sont, en immense majorité, des catholiques, que tous les conseillers sont catholiques et qu'aucune opposition n'a été faite devant le conseil.

L'hon. M. LeBlanc demande l'ajournement du débat à demain. Il veut consulter les intéressés.

Il est six heures et la Chambre ajourne à demain.

Rip

15% CIGARES DE LA HAVANE

IMPORTATION DIRECTE

REDUCTION DE 15%

Sur tout notre stock de Cigares de la Havane d'ici au 15 février.

H. BEAUTEY

22, rue de la Fabrique, Haute-Ville
QUEBEC

La Jeune-Lorette

UN VILLAGE QUI PROGRESSE

Les actionnaires de la Compagnie Hydraulique et Electrique de la Jeune-Lorette, après deux années d'essais, de travaux, de luttes et de sacrifices viennent de placer la lumière électrique sur une base solide et durable en prenant leur pouvoir de la chute de Lorette, appartenant à MM. Holt, Renfrew & Co, grands et riches marchands de fourrures de la Haute-Ville de Québec, et depuis le 24 janvier dernier, l'église, les rues et plus de cent maisons et manufactures sont éclairées à la lumière électrique.

La turbine située aux pieds de la chute de Lorette, haute de 80 pieds et couronnée d'une superbe chaussée que les propriétaires Holt, Renfrew & Co viennent de faire construire à grands frais près de l'ancienne petite chaussée, qui cependant était suffisante pour faire mouvoir toutes les machineries de la manufacture à papier de James Reid, peut maintenant disposer de trois fois plus de forces de chevaux à vapeur, que n'en a actuellement besoin la Compagnie Hydraulique et Electrique de Lorette, et avec un homme d'affaire de haute valeur comme le propriétaire J. H. Holt, avant longtemps, la balance des forces sera utilisée pour lumière électrique ou manufactures.

L'actif président de la compagnie, M. Alex. St-Amand, le secrétaire, le notaire Cyr. Renaud, et les actionnaires et directeurs Jos. Durand, Maurice Bastien, Pierre Savard, Dr A. Boucher, Elz. Martel, Henry O'Sullivan, Henry Ross, J. A. Verret et le Rév. G. Giroux ont des droits à la reconnaissance du public, pour les sacrifices qu'ils ont faits, et l'éclairage gratuit des rues du village.

Dans le cours de l'été dernier, une autre compagnie s'est formée et a été incorporée par lettres patentes du gouvernement de Québec, portant les noms de Cyr. Renaud, notaire, Dr A. Boucher. P. Savard, agent, Elz. Martel, Pierre Boivin, Francis Renaud, Joseph Sanfaçon et Cyp. Villeneuve, pour doter le village et les environs d'un aqueduc suffisant pour alimentation des familles et pour combattre les incendies. Les drainages faits à la fin de l'automne ont réussi à capter assez de siources et de nappes d'eau pour former un ruisseau qu'un tuyau de six pouces de diamètre, posé actuellement et coulant toujours, ne peut tarir, ce qui assure définitivement le succès de cette entreprise.

Ainsi la Jeune Lorette, assise sur les hauteurs qui dominent la cité de Québec et ses environs, la Jeune Lorette avec son historique et pittoresque village huron, sa lumière électrique, son aqueduc, ses rues macadamisées, ses trottoirs, sa magnifique rue Valcartier qui chaque année, voit surgir de nouveaux cottages, qui ressemble plutôt à un boulevard qu'à une rue, qui par sa largeur, sa régularité, la beauté de son site, d'où l'oeil embrasse les deux villages de St-Ambroise et des Hurons, le château d'eau, la superbe nappe d'eau formée par la chaussée de l'aqueduc de Québec, puis la calme et captivante rivière St-Charles et qui est désignée par les résidants et les touristes comme la future place d'un hôtel fashionable et moderne, n'aura rien à envier aux villes et aux cités.

SA PEAU ETAIT JAUNE

" Je n'ai eu qu'à faire l'essai des Pilules du Dr Hamilton, pour apprécier leur mérite," écrit Mlle Annie S. Bryce, de Woodstock. "Mon système était en désordre. Mon sang était faible et clair. J'avais un teint désagréable. Ma peau était roide et sèche. La première boîte des Pilules du Dr Hamilton opéra un changement complet. Je me sentis mieux à l'instant. Les couleurs de la santé revinrent sur ma figure. En moins de trois semaines j'étais guérie." Les Pilules du Dr Hamilton effectuent une guérison rapide. Essayez ces pilules, 25c la boîte ou cinq boîtes pour $1.00. chez tous les pharmaciens.

LETTRE de MONTREAL

Le carême et le R. P. Plessis—La Cie des Tramways et Greater Montreal — Une victoire des Forget—Au sacre de Mgr Bernard—Pour la beauté des rues.

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 13.—Le R. P. Plessis, dominicain, vient d'arriver pour prêcher le carême à Notre-Dame. Le brillant orateur arrive directement de Paris. Il est l'hôte des MM. de Saint-Sulpice.

* * *

Au Conseil de ville, dans les cercles financiers et autres, on n'entend parler que de tramway. Les actions de la compagnie montent à la Bourse et le bill actuellement devant votre législature court la chance de passer "in extenso." Cependant, les échevins nouvellement élus sont en train de faire du zèle, et l'échevin L. A. Lapointe vient de faire une interpellation au Conseil afin que les avocats de la ville expliquent au long la teneur de ce bill. Attention aux privilèges et franchises.

Cette année, le Montreal Street Railway dépensera au moins deux millions de piastres en améliorations de toutes sortes, tant dans la ville que dans la banlieue.

La construction d'une usine électrique à Hochelaga coûtera un million de piastres.

Le second million sera employé pour l'établissement de nouveaux réseaux en dehors de la ville.

Le trésorier de la compagnie a déjà donné une commande pour six mille tonnes de rails. Ce sont des rails T semblables à ceux qui ont été posés sur la rue St-Laurent. Ces six mille tonnes suffiront à la construction d'une voie de cinquante milles de longueur. Une partie de ces rails sera consacrée au renouvellement des voies actuelles.

La compagnie a aussi en construction cent luxueux tramways du modèle 900.

* * *

UNE BELLE VICTOIRE DE LA MAISON FORGET

Les difficultés entre la Montreal Cotton Co et la Dominion Textile Co sont maintenant aplanies, et une entente est intervenue entre ces deux puissantes corporations.

A l'assemblée de la Montreal Cotton Co, tenue à midi, aujourd'hui, le sénateur Forget et M. C. B. Gordon, gérant général de la Dominion Textile Co, ont été élus membres du bureau de direction.

Les profits bruts de l'année ont été de $250,000, et le dividende de $210,000, au taux ordinaire de dix pour cent sur le capital, sera payé aux actionnaires.

Les ventes de l'année ont réalisé la somme de $2,300,000. Il reste encore en mains $1,000,000 de marchandises.

Les profits nets de l'année, après paiement des dividendes et des dépenses, s'élèvent à $30,000.

* * *

Voici la liste des des évêques et des prêtres qui rempliront des fonctions au sacre de Mgr Bernard, jeudi, le 15, à St-Hyacinthe.

Prélat consécrateur, Mgr P. Bruchési, archevêque de Montréal; prêtre-assistant, M. le chanoine L. H. Duhamel, curé de St-Pie.

Diacres d'honneur, MM. les chanoines P. Z. Decelles, chancelier, et J. A. Lemieux, supérieur du Petit-Séminaire de Ste-Marie de Monnoir.

Diacre et sous-diacre d'office, MM. C. P. Choquette, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, et Réné Labelle, P. S. S., directeur du collège de Montréal.

Premier évêque assistant, Mgr P. Larocque, de Sherbrooke, assisté de MM. Amédée et Eugène Dufresne, prêtres.

Second évêque assistant, S. G. Mgr A. Archambault, de Joliette, assisté de MM. les chanoines F. X. Jeannotte, curé de Beloeil, et Décarie, curé de St-Henri de Montréal.

Mgr A. X. Bernard, l'évêque sacré, sera accompagné de ses frères, M. le chanoine J. Cléophas Bernard, curé de Sorel, et M. Adhémar Bernard P. S. S., du collège St-Charles de Baltimore.

Les officiers secondaires seront :

Accolytes, MM. Lucien Bernard et Nap. Deslandes, ecclésiastiques.

Thuriféraires, MM. A. Dame et J. Thibault, ecclésiastiques du Séminaire.

Porte-insignes, MM. Ernest Bouvier, Paul Desrochers, Hugues Lafontaine, Ernest Vézina, tous du Séminaire.

Chantres de la consécration, MM. J. M. A. Hogue, curé d'Acton Vale, et V. Larose, professeur du Petit Séminaire de Mannoir.

Notaire apostolique, M. l'abbé J. G. Roy, professeur au Séminaire.

Enfin, les cérémonies seront sous la direction de MM. les abbés A. M. Daoust, vice-chancelier de l'évêché, et J. Charles Lescault, professeur du Séminaire.

* * *

Les citoyens de la ville Saint-Paul tiennent avant tout à la beauté de leur localité, même quand il y va de leur bien. La preuve nous en est fournie par un rapport fait, hier soir, par le maire Judge, à l'assemblée du conseil.

Dernièrement la commission des chemins recommandait au conseil de faire un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Molson, depuis la rue Victoria jusqu'à l'hôtel-de-ville. Seulement il se présentait une difficulté presque insurmontable. Une rangée d'arbres borde ce côté de la rue. Ces arbres se trouvent à un pieds en dedans de la ligne de la rue. Pour faire le trottoir qui sera de quatre pieds il aurait fallu couper ces arbres. Les propriétaires, plutôt que de voir détruire ce qui fait la beauté de la rue, ont préféré donner chacun un pied de leur terrain. L'offre en a été faite au maire, M. Judge, qui l'a transmise à ses collègues, hier soir. Il a été unanimement décidé que l'avocat de la corporation soit chargé de préparer les papiers nécessaires à cet effet.

UNE EAU MERVEILLEUSE

—L'exploitation de cette eau minérale contre l'obésité doit rapporter beaucoup.

—Je crois bien ! Trois propriétaires successifs s'y sont déjà engraissés.

RADWAY'S READY RELIEF

RHUMATISME SCIATIQUE

Témoignage énergique du commissaire de l'Emigration, l'Hon. George Starr, quant au pouvoir du Radway Ready Relief, dans un cas de Rhumatisme sciatique

VAN NESS PLACE, NEW-YORK

Dr Radway.—Votre Radway Relief a opéré des merveilles pour moi durant les trois dernières années, j'ai eu de fréquentes et sévères attaques de Rhumatisme, s'étendant depuis la région lombaire jusqu'aux chevilles et de temps à autre d'une extrémité à l'autre de mes membres. Durant le temps que j'ai souffert, j'ai essayé tout ce que je croyais bon et qui m'était recommandé par les hommes sages et les fous, espérant trouver du soulagement mais sans succès.

J'ai essayé plusieurs sortes de bains, massages, applications externes et liniments sans succès. En septembre, dernier, sur conseil d'un ami qui avait été affligé comme moi, je me décidai à faire l'essai de votre remède. Je souffrais alors terriblement d'un de mes anciens rhumatisme. A ma grande surprise je me sentis mieux après la première application. Peu de temps après je fus complètement guéri. Je ne peut plus me passer de Radway Ready Relief

RADWAY & CO.
Radway Square, New York
Jacques Cartier Square, Montreal

Dépôt général à Québec, chez W. BRUNET & CIE.

St-JUSTIN, 13 JANVIER, 1906.

MM. MOTARD, FILS & SENECAL, Montréal.

Messieurs,

Comme plusieurs de mes amies, j'ai retrouvé la santé avec le Vin Phosphate au Quinquina des RR. PP. Trappistes d'Oka.

J'étais bien faible, manquant d'appétit, digérant mal, l'ANEMIE me minait et menaçait de devenir chronique chez moi. Il m'a suffi de quelques bouteilles pour me voir rétablir complètement. A ce moment mes digestions laborieuses sont passées. toute ma constitution est remplie de bien-être, Je ne pense pas qu'aucun tonique ne peut rivaliser avec le vôtre.

DAME ARSENE HEROUX,
St-Justin, Cté de Maskinongé.

MM. Motard, Fils & Senecal SEULS AGENTS

5, Place Royale, Montréal

En dépot à Quebec, chez W. Brunet & Cie. rue St-Joseph

PRIX TAILLES EN PIECES

Le plus grand Bargain à Québec

LA VENTE TIRE A SA FIN

Il ne reste que 4 jours d'une chance unique dans votre vie. Notre magasin est encombré tout le jour d'acheteurs. Nous ne sommes pas surpris du résultat, ce sont nos bas prix qui nous tiennent occupés. Ce sont les prix qui parlent.

Les ménagères économes devraient se rendre pendant ces 4 derniers jours de cette vente sensationnelle. Le choix est considérable. Une fois de plus nous attirons votre attention sur le fait que ce sont les 4 derniers jours du plus grand massacre de marchandises qui ait été vu à Québec et pour preuve regardez les prix plus bas et pensez-y.

EXTRA ! EXTRA !

Spécial pour les 4 derniers jours

Habillements tout laine pour hommes qui n'ont jamais été vendus moins de $7.50 pour être massacrés à....	$3.98
Habillements tout laine, pour hommes, jamais vendus pour moins de $6.50. Sacrifiés pendant les 4 derniers jours à....	$2.98
Habillements tout laine, pour garçons, valant $6.00. Sacrifiés pendant les quatre derniers jours à....	$2.98
Pardessus pour hommes, valant $10.00. Sacrifiés pendant les quatre derniers jours à....	$4.98
Pardessus de garçons, valant $6.50. Sacrifiés pendant les quatre derniers jours....	$3.98
Un lot de pantalons tout laine....	98C.
Un lot de matinées en flanelle opéra, quelques-unes valant jusqu'à $3.00 Toutes doivent être vendues à....	30C.
Un lot de Jupons en satine quelques-uns valant jusqu'à $2.50 et $3.00 pour les vendre....	$1.49

Tout le stock de $50,000 est compris dans cette vente

PRIX SPÉCIAUX DANS les TAPIS

300 verges de Tapis Union toujours vendu à 50c. doit être sacrifié pendant les 4 derniers jours à....	27½C.
200 verges de Tapis Union qualité extra toujours vendu à 70c. doivent s'en aller pendant cette vente à....	39C.
200 verges de Tapis Tapisserie toujours vendu à 50c. sacrifiés pendant cette vente à....	24C.
150 verges de Tapis Bruxelles valant $1.50 maintenant....	89C.
200 verges de Tapis de Paille pour être sacrifié pendant cette vente à..	9C.

Prélarts, Rugs et draperies sacrifiées.

VOIR C'EST CROIRE. Venez vous convaincre que ce sont des faits et non des histoires. Tout le stock est entre les mains de la " Great Western Co. de Chicago.

ED. BELANGER & CIE

86, Cote de la Montagne, 29 rue Notre-Dame, Basse-Ville, Quebec.

NE POUVAIT PLUS MANGER

Je n'avais plus une goutte de sang, je ne pouvais plus manger, j'avais essayé tous les remèdes sans résultat, quand je pris le Vin St-Michel, après en avoir pris une douzaine de bouteilles, j'étais parfaitement bien, et je puis maintenant faire les plus rudes travaux.

DELPHIS BEAUCHAMP,
St-Donat, Co. Montcalm.

BOIVIN, WILSON & CIE, 520, Rue St-Paul, MONTREAL
Agents Généraux
EASTERN DRUG CO., 14 Fulton St., BOSTON
Dépositaires pour les Etats-Unis

G. BROUSSEAU
Ferblantier, Plombier et Couvreur
Marchand-Quincaillier,
Poseur d'Appareils Electriques et de Chauffage
DE TOUTES SORTES
SEUL MANUFACTURIER DE BALANCE
A QUEBEC
MANUFACTURIER DU CELEBRE POELE "L'ETOILE"
ESTAMPES SUR CUIVRE UNE SPECIALITE
Geo. BROUSSEAU
Telephone 1206 — 79 et 85 RUE ST-PAUL

GRANDE REDUCTION
-DE-
25 0/0 POUR ARGENT COMPTANT SEULEMENT.
A. C. ROUTIER, BIJOUTIER
50, COTE DE LA MONTAGNE.

ETABLI EN 1865
POUR CADEAUX DE NOCES
SERVICES D'ARGENTERIE
DES MEILLEURES MANUFACTURES
CABINETS de coutellerie les plus complets à des prix défiant toute concurrence.
Prix pour "EUCHRE" en grande variété.
BRONZES pour lumière électrique.
Le stock de bijouteries, montres, bagues, etc, comme toujours est au plus complet et garanti tel que représenté.
EMILE JACOT
128, RUE ST-JOSEPH

Arrivés aux hotels

—Au Château — Mlle M. Shaw, Brooklyn ; Mme A. Boutler, Geo. Bryson, Fort Coulonge ; hon. J. D. Rolland, Geo. Cook, W. White, J. A. Drouin, Alph. Décary, M. et Mme J. A. Lamarche Montréal.

—Au St-Louis—M. et Mlle Laflamme, John McLellan, A. W. Coper, J. Wattersow, Montréal ; A. Girard, M.PP., Marieville ; M., Mme et Mlle Bissonnette, Stanstead ; Geo. Graham, Toronto ; Dr Fiset, Shawinigan ; W. J. Wilson, Montréal.

—M. et Mme J. T. Paradis, Portneuf ; W. Owen, Louis Denis, Geo. Young Montréal ; F. X. Demers et femme, St-Henti ; G. W. Robia, L. Lemay, Lyster ; S. W. Mooney, Inverness ; A. Poirier, prêtre, Rimouski ; R. E. Wark, Leeds ; capt. N. Bourgeois, J. F. Cammirand, St-Angel de Laval ; F. E. Connolly, curé, St-Cyrille ; S. Fournier, St-Casimir ; L. A. Cloutier, l'Islet ; Ph. Godreau, A. J. Gagné, Ste-Marie, Beauce ; A. Jacques, St-Joseph, Beauce, sont au Blanchard.

—Au Clarendon— J. O. Lemyre, Louiseville ; J. H. Lefebvre, St-Pierre les Becquets ; D. S. Cluff, Woodstock ; W. M. Edson, St-Albans, Vt ; C. P. Gray, Toronto ; Mme de St-George, Cap Santé ; S. J. Walsh, Chicago ; J. N. Christie, Montréal, Eug. Benoit, Montréal ; S. A. Hobart, Montréal ; A. Bourret, La Patrie ; Mlle E. Bancroft, Knowlton, P.Q.; J. E. Gariépy, Montréal ; J. Moran, Montréal ; C. G. de Tonnancourt, Montréal ; Arth Godbout MPP., Beauce ; H. Pilon, Vaudreuil; T. H. Daigneault, Acton; P. Q. Neault, Grand'Mère ; Jos. Morin, M.PP., St-Hyacinthe ; Jos. E. Duhamel, L'Assomption, sont au Clarendon.

LE TABAC ROSE QUESNEL EST DELICIEUX.

Politique anglaise

M. BALFOUR RESTERA CHEF

LES IRLANDAIS

(Service de la Presse Associée)

Londres, 12 février.— La dispute qui se poursuivait depuis plusieurs jours entre les partisans respectifs de Balfour et Chamberlain peut être considérée comme virtuellement terminée par une victoire de Balfour, qui sera décidément le leader aux Communes anglaises de ce qui reste du parti Unioniste. La retraite volontaire de M. Chamberlain, qui refuse de se poser comme chef tant que Balfour siégera à la Chambre, a créé un certain mécontentement parmi ses partisans, qui réclament la majorité des députés unionistes.

Dans un grand banquet donné en l'honneur de sir Edward Clarke, l'ancien solliciteur général, M. Balfour a fait un discours se prononçant toujours en faveur de réforme fiscale, sans cependant vouloir aller encore aussi loin que Chamberlain. La presse chamberlainiste accepte ce discours comme une concession à son idée et s'en félicite comme d'un triomphe.

La députation nationale irlandaise s'est réunie hier à Dublin. Les membres de la députation ont émis à l'unanimité le voeu que le gouvernement anglais accorde à la nation irlandaise, un gouvernement autonome. La députation a encore déclaré à l'unanimité que le parti nationaliste irlandais ne peut contracter une alliance avec aucun gouvernement anglais qui n'inscrirait pas en tête de son programme le "Home Rule" de l'Irlande.

John E. Redmond a été réélu président du parti.

La France et le Vénézuela

(Service de la Presse Associée)

Paris, 13 fév. — Le correspondant du "Journal" à Toulon dit que le croiseur de deuxième classe "Du-Chayla" a reçu ordre de se tenir prêt à partir pour le Vénézuéla.

Willemstad, Curaçao, 13 fév. — Rien n'a changé au Vénézuéla. La censure y est toujours des plus rigides. On apprend que l'attitude de l'ex-président Vincente Gomez cause une certaine iqnuiétude au président Castro, car il serait disposé à se mettre à la tête d'un mouvement révolutionnaire dans le cas où les Français feraient le blocus des côtes vénézuéliennes.

On annonce que le général Antonio Velutini, second vice-président, a fait une entente secrète avec la France et qu'il aspire à la présidence.

Inventions nouvelles

MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada et Washington, E. U., fournissent la liste suivante de brevets canadiens, obtenus cette semaine, par leur entremise.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

Nos.
95,275—Archibald Turner, Leicester, Ang.—Registre indicateur de vitesse.
97,298—Allan Gillender, Longueuil, Qué.—Tuyau de poêle.
97,335—Edwin Sunderland, St-John, N. B.—wppareil pour désinfection.
97,345—Laurent Gardy, Perpignan, Framce.—Phonographe.
97,364—Archibald McDonald, Montréal, Qué.—Fumivore automatique.
97,367—Ernest Renaud, Montréal, Qué.—Dispositif pour le fonctionnement des sémaphores.
97,369—John W. Tierney, Londres, Ang.—Marteau et autres outils analogues, pneumatiques.
97,376—Philippe Vidal, Ste-Cunégonde, Qué.—Fumivore.

Adressez-vous à MM. Marion & Marion pour vous procurer une copie du "Guide de l'inventeur."

L'ISLET

Plusieurs amis de l'Islet nous écrivent pour protester contre le compte rendu des funérailles d'un confrère Forestier à l'Islet, et ce, relativement au Dr Paquet, M. P. Les amis qui nous écrivent disent que notre correspondant avait fait du persifflage relativement à la présence du Dr Paquet. On nous prie de dire que le Dr Paquet y assistait purement et simplement en sa qualité de membre de l'ordre et nullement comme homme politique, comme il avait d'ailleurs déjà fait lors des funérailles du regretté Deschesnes et comme il le ferait, disent-ils, pour notre correspondant, car ajoutent-ils, le Dr Paquet ne fait pas la lutte autour des cercueils.

Nous croyons que notre correspondant n'a pas fait ce rapport avec une intention malicieuse, et si toutefois il l'a fait, nous le regrettons et le prions de ne plus nous envoyer semblable correspondance qui est passée d'ailleurs inaperçue.

Nous espérons que notre correspondant prendra ces remarques en bonne part et se conformera à l'avenir à notre désir.

Ivrognerie Guerie

COMMENT UNE MONTRÉALAISE GUÉRIT SON MARI DE L'IVROGNERIE AVEC UN REMÈDE SECRET.

"Je tiens à vous dire que le remède "Samaria" a guéri mon mari de son ivrognerie et si vite, si aisément, que j'en suis étonnée. Que je suis heureuse d'avoir eu confiance et d'avoir écrit pour un échantillon gratuit! Cet échantillon que vous m'avez envoyé a mis un frein à sa passion, et avant que j'eusse fini de lui faire prendre le traitement complet que j'ai fait venir ensuite, il était guéri pour de bon. Je lui ai administré dans son thé votre remède sans goût et sans odeur, et il ne s'en est pas aperçu. Je veux que d'autres le sachent et vous prie de publier ma lettre. La santé de mon mari est meilleure, sous tous les rapports."

Paquet gratis, et brochure contenant tous les détails, témoignages et prix, envoyés dans une enveloppe ordinaire cachetée. Correspondance confidentielle. Adressez: THE SAMARIA REMEDY CO., 58 Jordan Chambers, rue Jordan, Toronto, Canada.

Kamouraka

(Dépêche spéciale au "Soleil)

Kamouraska, 13.

Bigre ! Il fait froid ! voilà l'interjection que l'on entend répéter durant les longs mois d'hiver à Kamouraska. Qu'il gèle à pierre fendre, cela n'empêche pas et ne devra jamais empêcher nos bons canadiens de prendre pour se délasser un peu d'amusement durant le temps du carnaval.

Le mois de février semble vouloir soutenir sa vieille renommée. Aussi il faut voir comme il règne en maître avec ses neiges et ses vents, défiant le soleil qui revient lui disputer son empire.

M. Wenceslas LeBel, conférencier, a l'intention d'apporter de grandes améliorations à l'ancien hôtel St-Louis et de faire de cette maison si populaire autrefois, une des plus confortables hôtels de notre jolie campagne, qui a été et est encore le rendez-vous des touristes.

Nous aurons la faveur d'avoir une grande retraite dans les premiers jours de mars. Les Révérends Père Forget et Dozois du Cap de la Madeleine en seront les prédicateurs.

POUDRE À PATE
CREME DE TARTRE

IMPERIALE
LA PLUS PURE, LA PLUS FORTE, LA MEILLEURE
Ne contient ni alum, ni ammoniaque, ni chaux ni phosphates, ni rien de nuisible.
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED Toronto, Ont. LONDON, ENG. CHICAGO, ILL.

CHEZ A. DOMBROSKI
20 lbs de Viande pour $1.00
1 tranche de steak et roast beef steak.
Viande hachée, 3 lbs.. 25 cts
Saucisse, 3 lbs .... 25 cts
MARCHE CHAMPLAIN
Telephone 839

AUDITORIUM

Jeudi 22 Février

Maud Richardson assistée de MM, C. Brooke King, donnera sous le distingué patronage de Son Honneur le Lieut.-Gouverneur de la Province de Québec, un programme recherché de comédie de haute classe

ECONOMISEZ EN VOUS SERVANT DES TEINTURES ELECTRIQUES AVEC DU VIEUX ON FAIT DU NEUF

Blouses pour Dames!
EN MOUTON DE PERSE

NOUS offrons 13 BLOUSES EN MOUTON DE PERSE pour Dames à une réduction de 20 à 25c, qui devront être vendues d'ici aux Fêtes.

Ces blouses ont été faite de bonne heure dans la saison et malgré le grande avance dans le coût de cette fourrure, nous pouvons les offrir aux prix suivants.

	Buste		Longueur		
Une Blouse	36	20	$120	pour	$100
" "	36	22	100	"	80
" "	36	22	125	"	100
" "	36	22	140	"	110
Trois Blouses	36	24	110	"	90
Deux "	36	24	125	"	100
Une "	38	26	115	"	90
" "	40	21	125	"	100
Deux "	40	24	120	"	95

C'est une grande chance à toute personne qui désirs acheter un article de première classe à bas prix.

HOLT, RENFREW & CO.,
Fournisseurs de Sa Majesté la Reine Alexandra.

MANUFACTURE FRANCAISE
DE
CONSERVES ALIMENTAIRES
33 VARIETES

Bœuf à la mode.
Saucisse Sauce aux tomates
Corned Beef No. 1 lb.
" " " 2 lbs.
Choucroute garnie au lard et saucisson.
Civet de lièvre.
Pâté de gibier.
Pâté de lièvre.
Pâté de venaison.
Pâté de Foie gras No. 1.
" " " " " 2.
Tartine de foie gras No. 1.
" " " " 2.
Pâté veau et jambon
Langues de Bœuf, No. 1 lb.
" " " " 2½ lbs.
" " " " 3½ "
Fèves au lard, 3 lbs.
" " " 1½ "
" " " 1 lb.
(Avec ou sans Purée de Tomates.
Galantine de Volaille.
Gélantine de Dinde.
Soupe concentrée. (Consommé riche)
Julienne.
Brunoise.
Macédaire.
Tomates.
Chicken Oka.
Veau Sauté Marengo.
Rognons sautés aux Champignons frais.
Poulet sauté Marengo.
Poulet sauté aux petits pois.

PRODUITS RECOMMANDES
LANGUE DE BŒUF A LA GELEE
JULES GAILDRAUD, QUEBEC.

SIROP D'ANIS GAUVIN
Dès le plus jeune âge vous devez voir à ce que vos enfants jouissent d'un bon sommeil si vous voulez qu'ils deviennent forts et vigoureux.
SIROP D'ANIS GAUVIN
augmentera régularisera et procurera un sommeil abondant … également
En vente partout à 25 cents

FEUILLETON DU "SOLEIL"
Par M. AIGUEPERSE

MAIN D'ENFANT

No 25.

—Bon! admettons que M. Gérard t'aime ; voudrais-tu porter son nom, mon enfant, sans connaître le mystère de sa vie? La pauvreté, la naissance obscure, tout cela m'importe peu, pourvu qu'il n'y ait pas de tache dans sa famille ou de maladie héréditaire. Ceci serait un obstacle infranchissable pour toi comme pour moi, Maud.

—Oui, dit-elle très bas ; pourtant père, je l'aime surtout parce que je le sens malheureux Ne pourrais-tu l'interroger?

—Je l'ai fait souvent, toujours sans résultat.

—Si je tentais d'obtenir sa confiance qui sait si le succès ne me sourirait pas davantage! Après tout, conclut-elle en tendant son front vers M. Gorvello je ne suis pas pressée de changer de vie, laissons couler les jours: les voiles du passé de M. Gérard se déchireront peut-être d'eux-mêmes. Allons, père, nous avons veillé bien tard. Ton vieil ami, le docteur Brandt aurait le droit de nous gronder. Bonsoir, et que ta chère tête ne se remplisse pas d'idées noires... Le présent est si beau, pourquoi toujours songer à l'avenir?

Il la serra dans ses bras.

—Je dois être sage pour toi qui ne l'es pas toujours... Bonsoir fillette, tu réfléchiras encore n'est-ce pas?

—Oh! la question est réglée en ce qui concerne M. Falney,.. Mon ami Raymond mérite plus de ménagements... A demain, père...

Pendant que Maud échangeait avec M. Gorvello le baiser du soir Gérard, assis devant son bureau, écrivait rapidement les lignes suivantes :

"Au Père Héliot, couvent des Dominicains, à Lyon.

"MON CHER AMI,

"Oui, tu as raison, je finis par te l'avouer ; je l'aime! Je l'aime comme je n'ai jamais aimé Hélène S..., cette poupée coquette et sans cœur, qui fait le malheur de ce pauvre Rolley. (T'ai-je dit qu'il l'a épousée? (J'ai lutté longtemps, m'absorbant dans des calculs compliqués, passant la nuit à l'étude des plus arides sciences, évitant de "la" voir. Mais, le travail, la solitude, tout prenait une voix pour me parler d'elle... Des désirs fous de l'entendre, de lui parler, m'arrivaient au milieu d'une question ardue ; alors, succombant à la tentation, je me suis rendu assidûment aux réunions de la villa des Mouettes.

"Là, j'aurais dû comprendre l'absurdité de mes rêves, et j'ai simplement souffert d'une façon atroce. Son ami Raymond, le plus séduisant officier que l'on puisse rencontrer ; un autre habitué de la villa, M. Falney, déposent obstensiblement chaque jour fortune et cœur aux pieds de Mademoiselle Gorvello et, devant cette joute d'esprit de distinction, d'éloges, je reste loup, caressant Rosie, parlant d'une découverte recente, faisant l'homme sérieux, alors que je suis le plus fou des hommes.

"J'ai songé parfois à confier le passé à M. Gorvello, à tout lui dire même ; il est bon généreux, peut-être eût-il eu pitié de moi.

"Pitié! ma fierté s'est toujours révoltée à cette idée, et j'ai gardé le silence... Ceci ne peut durer; je crains de me trahir auprès de Maud, qui m'accueille avec une grâce qui n'appartient qu'à elle seule... Il faut que je parte, que je parte au plus tôt. Je n'ose écrire de nouveau au directeur de l'Ecole centrale... marcel j'ai recours à toi: trouve-moi bien vite un poste à l'étranger. J'ai un besoin de mouvement que je ne puis réprimer. Je rêve de désert, de sauvages, d'horizons inconnus surtout. Rosie est maintenant en mains sûres. Je puis partir sans crainte: quant à ma mère, de loin comme de près, le peu que je gagnerai sera toujours pour elle.

"Au revoir, j'irai te serrer la main avant la séparation, et te remercier, mon vieil ami, car je compte, à cette heure, absolument sur toi.

"GÉRARD."

Le surlendemain, une dépêche arrivait au jeune ingénieur ; elle contenait ces mots.

"Patience, affaire en vue".
"HÉLIOT."

VII

Assise dans le salon de la villa des Mouettes, Maud, en proie à une tristesse infinie, attendait que son père arrivât de la fabrique. Elle était seule, Rosie, après avoir joué tout le jour avec les petits Bénol, venait de s'endormir profondément, et la jeune fille avait dû la mettre au lit avant l'heure du dîner. Maintenant, livrée à elle-même, elle laissait errer ses regards sur la campagne qu'enveloppaient lentement les ombres du soir, écoutant comme en rêve le bruit du flot qui battait non loin de là le soubassement de la terrasse. Pour la première fois peut-être, les charmes de la nature et la majesté de l'Océan la laissaient indifférente, et elle s'absorbait dans le souvenir des jours qui venaient de s'écouler.

Jean Falney avait quitté Biarritz dès qu'il avait eu connaissance du refus de Maud, et celle-ci ne lui accordait aucun regret. Mais elle songeait à Mademoiselle du Cendray, à Laurence, à Raymond, et leur peine lui pesait lourdement sur le cœur.

Comment avait-elle pu résister aux instances de sa vieille amie, à ses larmes ? Comment avait-elle pu répondre à tous les témoignages de sa tendresse par ces paroles douloureuses: "J'aime Raymond en frère, et non en fiancé?" Comment l'avait-elle laissé partir sans lui donner un mot d'espoir, semblant, par sa décision cruelle, absolument oublieuse dos services rendus par Mademoiselle Marthe.

Puis, elle voyait Raymond venant à la villa, pâle, triste, si différent de lui-même, qu'elle n'avait pu retenir ses sanglots en prenant la main qu'il lui tendait ; "Adieu, Raymond." Ils ne s'étaient rien dit de plus ; mais le souvenir du désespoir peint le visage du jeune officier la poursuivait sans cesse

—Tu pleures, mon enfant, dit soudain à ses côtés la voix de M, Gorvello.

Maud tressaillit et essuya vivement ses larmes.

—Je ne t'ai pas entendu venir murmura-t-elle, je pensais à grande amie et à Raymond. Il m'est si pénible d'être la cause de leur peine! Toi, père, tu parais tout joyeux.

—Je t'apporte cependant une nouvelle faite pour me contrarier: M. Gérard veut nous quitter.

Maud devint très pâle, et, fixant sur M. Gorvello ses yeux agrandis encore par l'angoisse, ses lèvres tremblantes répétèrent :

—Nous quitter!

—Oui. Le mieux est que ce Monsieur complote son départ en cachette. Heureusement j'ai reçu tantôt une lettre m'avertissant de ses projets. Allons, fillette, dînons vite, ensuite, nous causerons.

—Voilà, dit enfin M. Gorvello quand, une demi-heure plus tard, ils se trouvèrent dans le petit salon fleuri, tu as à prendre connaissance de ces lettres, tu le feras pendant que je parcourrai les journaux, mais je veux te lire moi-même celle ci :

"Couvent des Dominicains
Lyon.

"MONSIEUR,

"Le Père Didon a écrit quel-"que part. Un ami est un "homme qui se compromet pour "vous servir". Je n'hésite pas aujourd'hui à vous paraître indélicat en vous envoyant, sans en rien retrancher, la correspondance absolument intime de votre ingénieur Gérard Gérard d'Ailly, car vous devez connaître son nom, est mon ami d'enfance, mon frère plutôt. Tous les deux Bordelais, ensemble nous avons grandi, ensemble nous avons fait nos études, et grâce à lui, moi, orphelin, j'ai connu les douceurs du foyer domestique. Son père, un magistrat intègre, sa mère, une femme intelligente et dévouée, m'accueillaient comme une enfant, et Gérard, dans sa bonté native, partageait avec moi son argent et ses plaisirs.

"Plus tard vint la séparation, non pas l'oubli. Quand le malheur s'abattit sur Gérard, malheur écrasant, terrible, ce fut à l'ami des jours heureux qu'il ouvrit son cœur, et, depuis, jour par jour, dirai je, j'ai suivi le pauvre enfant dans sa vie solitaire dont il supporte les épreuves avec un courage admirable. Combien d'autres a sa place, eussent cherché l'oubli au milieu de folies sans nombre, peu soucieux de leur honneur, de leur dignité! Combien d'autres aipris par une rancune maternelle, d'autant plus inexplicable que madame d'Ailly adorait son fils, eussent fait bon marché de leur respect, de leur tendresse, de leur devoir filial.

"Gérard, lui, a un caractère fortement trempé, il juge, avec raison, qu'une faute (égarement unique) se rachète, et il a racheté la sienne par le travail, la sévérité des mœurs, le dévouement envers sa petite Rosie, qui m'a souvent attendri jusqu'aux larmes.

"Jugerez-vous comme lui, comme moi? Après avoir lu les lettres que je vous envoie, laisserez-vous partir ce malheureux enfant?...

(A suivre)

AVIS

Le TAROL est certainement aujourd'hui le meilleur sirop connu pour guérir la Toux, Bronchite, Asthme, Enrouement.

Ecole d'agriculture de Ste-Anne

La rentrée des élèves à l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière aura lieu le 22 février prochain. L'enseignement agricole est donné gratuitement aux élèves qui fréquentent cette institution, vu l'aide généreuse du gouvernement.

EUG. MORNEAU, ptre,
Directeur

8 f—au 22 fév.

SPORT

Belle joute, à Québec, ce soir

L'assemblée d'hier soir, au club de raquette des Zouaves

La prochaine lutte entre Samson et Gotch

LA RAQUETTE

CHEZ LES ZOUAVES

LE PROJET D'UNE CONVENTIO DE CLUBS

BELLES PERSPECTIVES

L'assemblée tenue aux salles des Zouaves, hier soir, sera indubitablement féconde en bons résultats, quant à ce qui concerne l'organisation d'une série prochaine d'amusements.

Les représentants des clubs étaient MM. Art. Jobin et G. Parent, du Canadien ; Jos. Côté, O. Bouchard, et Philéas Côté, du Montagnais ; Jos. Rémillard, du Voltigeur ; W. Kurth, R. Burk, C. Trudel et A. P. Carrier, du Château Frontenac ; M. Turcotte et A. H. Légaré, de l'Union Commerciale ; E. F. Joncas, Alb. Thibodeau et T. Grenier, du Huron ; J. O. Laflamme et Art. Mondor, du National-Indépendant ; N. S. Benoit, C. J. Lockwell, N. Belleau, Goulet, J. E. Dion, L. Bouchard, S. Lefebvre, Alf. Bouchard et G. Dubois, des Zouaves.

M. le chevalier C. E. Rouleau, commandant honoraire du club des Zouaves, souhaita en termes appropriés la bienvenue aux délégués. Ses paroles furent bien appréciées comme elles le méritaient.

L'assemblée eut lieu sous la présidence de M. N. S. Benoit et M. J.E. Dion fut le secrétaire.

La préparation d'un excellent programme de sports fut discutée soigneusement, et on apprit avec plaisir que le Frontenac est en train de se réorganiser pour aider le club des Zouaves à l'organisation des amusements.

Une autre assemblée de délégués a de nouveau été convoquée pour vendredi soir le 16 du courant, à la halle Berthelot.

Un club est formé à St-Raymond et sera invité immédiatement. Ceux qui désirent entrer une ou plusieurs équipes dans le concours de souque à la corde doivent inscrire leurs noms lors de la prochaine assemblée.

HOCKEY

AU PATINOIR QUEBEC

Voici les deux équipes choisies pour jouter au patinoir Québec, ce soir à 8.30 heures :

Québec senior — Buts, Moran; point, Leclerc ; cover point, Hogan ; avants, J. Power, Jordan, L. Morency, Staveley.

Québec intermédiaires — Buts, D. Power ; point, Hall ; cover point, H. Blair ; avants, Leonard, McDonald, Larue, G. Morency.

A CHICOUTIMI

Nous avons reçu la correspondance suivante :

Chicoutimi, 12. — Le club de hockey des voyageurs de commerce a été défait par le club local dimanche dernier, par un score de 14 à 1. Les visiteurs firent bien dans la dernière mi-temps, mais malgré les longues courses des frères Baillargeon, ils ne purent percer qu'une fois la défense du club "Chicoutimi".

Patoine joua une grande partie dans les buts. Il arrêta nombre de coups dangereux.

La défense du club Chicoutimi est très forte et sa ligne d'avants très habile.

Leclerc fut l'étoile du club local.

La partie ne fut pas rude et un seul joueur fut envoyé à la clôture.

Voici la somposition des deux équipes respectives :

Chicoutimi — J. Vézina, E. Gagnon, G. Marcoux, L. Delisle, A. Lévesque, J. Leclerc, A. Lévesque.

Voyageurs — E. Potvin, A. Dérome, L. St-Pierre, A. Baillargeon, L. Baillargeon, J. Pouliot, E. Blumhart.

Substituts : L. Dérome et F. Paré.

Dérome remplaça Blumhart dans la dernière mi-temps.

L'équipe des Voyageurs était affaiblie par l'absence de Plante et de Gobeil.

AU PATINOIR ST-ROCH HIER SOIR

Le Jeune Mascotte a défait le nouveau club National, par 9 à 0. S. Boudreau était l'arbitre. Equipes adverses :

National—Lafrance, Béland, A. Larose, L. Gaboury, J. Alain, Côté, E. Barry.

Jeune Mascotte—G. Nadeau, G. Cloutier, N. Delceaumont, Art. Marcheterre, H. Giguère, Alm. Drolet, Alb. Lapointe.

ATHLETISME

QU'EST-CE QUE LE SPORT ?

J'ai donné, dernièrement, une définition des sports. Elle m'a valu plusieurs lettres intéressantes... et qui —je l'avoue sans fausse honte ! — m'ont fait grand plaisir.

Mes correspndants me félicitent d'avoir soulevé une question qui, à vrai dire, devrait être résolu depuis longtemps.

La plupart, d'ailleurs, déclarent que la définition que j'ai proposée leur paraît acceptable et préférable à celles des dictionnaires classiques. (Merci !) Cependant, quelques-uns la trouvent un peu trop laconique et souhaitent qu'on y ajoute une phrase mettant en relief le caractère principal du sport.

Le malheur est que mes correspondants ne semblent pas d'accord sur ce caractère principal. Il varie avec la conception que chacun d'eux a du sport.

Mais c'est là un détail, et alors même que ma définition—que je suis le premier à reconnaître imparfaite — n'aurait eu que le don d'attirer l'attention sur la nécessité de démarquer nettement le domaine du sport, de rechercher ce qu'il est d'une façon précise, de lui faire un état civil enfin... je n'en demanderais pas davantage...

L'ACADEMIE N'EST PAS ARRIVEE A LA LETTRE S.

En plus des lettres qui me sont venues spontanément au lendemain de mon essai, "Qu'est-ce que le sport?" j'en ai reçu trois autres, sollicitées par un petit mot, et que je crois intéressant de reproduire ici.

Voici tout d'abord celle du comte d'Haussonville, le sympathique membre de l'Académie française.

La réponse de M. d'Haussonville est courte, mais très sportive, en ce sens qu'elle nous révèle que notre docte et éminent correspondant a moult joie à caracoler et à cycler ; lisez plutôt :

Monsieur,

Je ne veux pas laisser passer votre demande sans réponse, mais bien qu'ayant beaucoup pratiqué le cheval et la bicyclette, je vous avoue n'avoir point d'opinion sur la question que vous soulevez ou plutôt n'avoir point de définition sous la main. Quand l'Académie en arrivera à la lettre S, nous en trouverons peut-être une.

Recevez en attendant, et l'attente sera longue, l'asurance de mes sentiments empressés.

D'HAUSSONVILLE.

Nous sommes heureux de savoir que le comte d'Haussonville ne dédaigne pas d'enfourcher la bécane et qu'il aime le cheval... Cependant, tout en lui sachant grand gré de son aimable billet, nous lui demanderons la permission de ne pas partager la superbe insouciance de l'assemblée qui siège sous la coupole et de ne pas attendre qu'elle en soit à la lettre S...

Nous aimons, nous, à aller de l'avant.

EFFORT OU DISTRACTION

La deuxième lettre est d'un des plus ardents propagateurs de l'éducation physique, le baron Pierre de Coubertin, dont nous connaissons tous la grande compétence en matière de sport, et le grand dévouement à notre œuvre commune.

Son opinion a une valeur particulière, et je la reproduis " in extenso" :

Cher Monsieur Manoury,

Pouvez-vous vous contenter d'une réponse négative !... Les loisirs d'un voyageur pressé ne lui permettent pas de jouer au petit jeu des définitions.

Aussi bien ai-je, depuis dix-huit ans, fréquemment défini le sport en maints articles ou discours, et je crois qu'en reprenant ces définitions fragmentaires j'arriverais peut-être à en forger une qui pût satisfaire aux multiples exigences d'une question complexe ; mais je n'ai point sous la main les documents nécessaires pour tenter l'entreprise. Je m'en tiens donc à celle que vous proposez... et je m'inscris "contre".

Vous dites : mot employé pour désigner les exercices physiques de force ou d'adresse... "pratiqués comme distraction". Cela, jamais ! Là où il y simple recherche de distraction il ne peut y avoir sport, parce qu'on ne fait pas un effort pour se distraire et que l'essence du sport, c'est l'effort ; non pas toujours l'effort "en force" ; ce peut être aussi l'effort en adresse, en retenue, en mesure, en à-propos, mais toujours l'effort, c'est-à-dire une contrainte exercée par la volonté sur l'organisme.

Avant toutes choses, il y a donc, dans votre définition, un mot de trop : distraction, et un mot de trop peu : effort.

Sûrement, ces brèves considérations éclairent la question sur laquelle vous avezz bien voulu me demander mon avis.

Croyez-moi toujours, cher monsieur, votre bien sincère dévoué,

PIERRE DE COUBERTIN.

On le voit, M. Pierre de Coubertin est très catégorique : pour lui, l'effort est l'essence du sport.

LUTTE

GOTCH ET SAMSON

LES DEUX DERNIERS RIVAUX

LES PLUS FORTS LUTTEURS DU CONTINENT

GOTCH RESTERA-T-IL CHAMPION ?

De "La Presse" d'hier :

"Jamais Gotch n'aurait cru, quand il vint relancer Apollo à Montréal, qu'il allait du coup se mettre sur les bras le plus dangereux rival qu'il ait jamais rencontré. Il espérait vaincre le colosse irlandais, non sans peine, mais le battre tout de même, et retourner triomphalement dans l'Ouest américain, portant fièrement sur son épaule, deux titres : champion d'Amérique à la gréco-romaine et champion à la lutte libre.

Imaginez maintenant sa surprise en voyant se dresser devant lui, un lutteur qu'il ne connait pas, mais qui pourrait bien être son maître et son vainqueur vendredi. Samson est arrivé dans la place sans tambour ni trompette et du premier coup qu'il parut dans l'arène, se révéla lutteur extraordinaire. Il renouvela les exploits de Gotch et fit mieux que lui. Il roula Dan McLeod avec plus de facilité que Gotch ne l'avait fait, et chemin faisant, prouva qu'il connaissait la lutte libre à la dernière perfection. Chacun se répétait après cette rencontre : "Quel athlète merveilleux que ce Samson, il connait le catch mieux que Gotch" D'autres ajoutaient : "Samson est le seul homme au monde capable de battre Gotch à son propre style. Quel dommage que Gotch ne soit pas par ici : nous serions tzmoins de la lutte la plus extraordinaire de l'année ".

IL FALLAIT ATTIRER GOTCH

Apollo fut appelé à Montréal, et Gotch fut taquiné de défis sur les journaux américains et comme il est fier, il revint. Il ignorait alors en revenant qu'il courait deux dangers : celui d'être battu au gréco-romain par Apollo, et aussi d'être battu à son propre style par Samson, qu'il ne connaissait pas.

Aujourd'hui, après avoir traversé le premier danger, non sans peine, il est en face d'un rival terrible, plus pesant et plus robuste que lui, un adversaire aussi souple et aussi agile que lui, connaissant la lutte aussi bien que lui.

Gotch a été pris au piège : il sera merveilleusement intéressant de voir comment il va se tirer d'affaire vendredi.

SAMSON LE MYSTERIEUX

Il est impossible de connaître les plans de Samson pour sa prochaine lutte avec Gotch. Il est arrivé à Montréal magnifiquement entraîné et se tient depuis son arrivée en forme parfaite. Il a battu ceux qui lui ont tombé sous la main, avec une facilité prodigieuse. Bien plus, il ne paraît pas encore avoir donné la pleine mesure de ses forces. Il y aura peut-être des surprises vendredi.

LA LUTTE PAR EXCELLENCE

Cette rencontre, de l'avis de tous les connaisseurs, sera la mieux balancée, la plus contestée, la plus violente peut-être qui ait été encore été vue à Montréal.

Or, comme il y a beaucoup d'amateurs qui lisent les récits des exploits de ces lutteurs famoux, et qui n'ont pas eu la chance de voir des champions aux prises, le club Caqkdien a eu l'heureuse pensée de réserver pour la classe modeste, quelques centaines de sièges à 25 centins. Gotch n'acceptant pas de percentage sur des entrées à ce prix, le Club comblera le déficit lui-même. Des précautions minutieuses seront prises pour assurer l'ordre dans la foule énorme qui va assiéger le parc Sohmer vendredi.

BASEBALL

LE CLUB MONTREAL

Une lettre de Jas. H. Bannon, gérant du Montréal, nous apprend que M. Kreitner a réellement vendu ses parts dans le club.

M. Bannon s'attend d'avoir une bonne équipe la saison prochaine. Des joueurs de l'an dernier, il a Joyce, Meaney, F. Hartman, L. Hartman, Miller, Lachance, Barber, McCarthy, Bannon, Pappalau, Clancy, Latimer.

Il peut aussi compter sur les services de Deering Caddison, Cudberth, L. Loyd, Nefean, McGeehan.

Bannon s'attend aussi d'avoir Tom Paul, Houseman et un autre joueur de la Ligue Américaine, pour l' "infield." Il est en outre certain du short stop Ralph Edwards.

LE RUGBY

AUX ETATS-UNIS

LE SPORT MORTEL

Chicago, 14 fév. — Un autre nom vient de s'ajouter à la liste déjà si longue des victimes du rugby, le jeu si populaire parmi les étudiants américains.

Le jeune John Smith, 18 ans, est mort à l'hôpital Sainte-Anne des suites de blessures reçues pendant une partie le 25 octobre dernier.

Smith reçut en jouant un coup de pied à l'estomac, et malgré que la blessure paraissait peu grave, il dut s'aliter quelques jours plus tard.

Les médecins avaient fait des prodiges pour sauver le jeune homme, qui subit successivement trois opérations.

NOTES

Les tournois annuels de l'Association de tir de la province de Québec sont fixés au 14 d'août prochain. La somme de $3,500 sera partagée en prix.

—Le Gold Star lance un défi au club Victor, pour une joute prochaine.

—Le "Queen", de Kingston, a télégraphié au secrétaire de l'Union Intercollégiale canadienne, pour le prier de lancer un défi en son nom, pour la coupe Stanley.

—La bisbile s'est mise dans le camp du club Thistles, de Kenora, et Tommy Phillips, capitaine, l'a abandonné it est parti pour Winnipeg. Il sera remplacé par Tommy Hooper.

—Le Winnipeg a défait le Victoria, par un score de 7 à 2, dans une partie de la Ligue du Manitoba.

—Le 2ème Gold Star, de Québec, relève le défi du 3ème National. Il jouerait contre ce concurrent, jeudi prochain à 8 hrs p. m., au patinoir National.

—Ernie Johnson s'est fracturé le nez, en tombant, au cours d'une partie au Victoria, de Montréal. Il combattait pour le club d'Alles-Chalmers-Bullock, contre celui de la Canadian Rubber Co.

—Le National a triomphé du Cornwall, par 4 à 2, au Stadium, à Montréal.

—Le McGill et le Laval jouteront, lundi prochain.

—Le club de New-Glasgow, N. E., a vaincu les Ramblers, d'Amherst, par 2 à 1, au patinoir Empire, d'Halifax. Voici dans quelles positions les clubs senior de la Nouvelle-Ecosse se trouvent :

	Gag.	Perd.	Per.
Wanderers, Halifax	5	2	715
New-Glasgow	5	2	715
Ramblers	4	2	666
Truro	3	3	500
Crescents, Halifax	1	5	166
Windsor	1	5	166

VALEUR DE L' "OZONE"

La valeur de l'"Ozone" (c'est véritablement l'oxygène liquide) est bien connue de la science médicale. Elle tue les germes des désordres intérieurs. Si elle est prise dans sa forme concentrée ce qui signifie la "Solution d'Ozone (avec coupon)" elle a pour résultat une guérison rapide de l'asthme, de la bronchite, de la maladie de Bright, des maladies des reins, de la malaria et du rhumatisme. Ce remède astringent nécessite un tonique laxatif si l'on veut en obtenir de bons résultats. Votre pharmacien vous donnera seize onces de "Solution d'Ozone" pour cinquante centins et si vous insistez sur la forme avec coupon, elle vous garantira un paquet de "Celery King" gratuitement. La Public Drug Company, Bridgeburg, Ont.

SOLDE de FEVRIER

DE LA MAISON PAQUET

UNE AVALANCHE de DENTELLES D'UN BLANC DE NEIGE

Il serait difficile de décrire avec précision notre exposition de magnifiques dentelles. Nous en possédons de toutes les largeurs, depuis les dentelles à bords étroits et perlés, jusqu'aux dentelles plus larges et plus élégantes pour garnitures de robes, collets et cravates. En ajoutant ici un rang de bordure et ailleurs une dentelle, médaillon, dernière nouveauté, vous obtenez une robe pour dîner ou pour réception ou encore une robe pour intérieur, d'un fort joli effet. On sait au reste qu'il y a plusieurs moyens de faire entrer de jolies dentelles, toutes étroites qu'elles puissent être, dans les vêtements, soit comme garnitures de robes de nuit, soit dans les cache-corsets ou dans les jupons, aussi, est-ce là une des raisons pour lesquelles nous recommandons cette vente aux dames dont le goût ne laisse rien à désirer. Dans cette légion de dentelles d'un patron absolument coquet et dont le prix varie selon la largeur, la qualité et la contexture, vous trouverez les variétés ci-après énumérées, dont quelques-unes même se sont écoulées fort rapidement durant les journées de mercredi et de jeudi. Venez le plus tôt possible si vous voulez bénéficier des avantages d'un complet assortiment

DENTELLES TORCHON à des PRIX TENTATEURS

L'utilité générale de cette dentelle rend très acceptable les offres que nous nous proposons de faire. Permettez-nous d'ajouter que les qualités inhérentes à cette dentelle torchon sont telles que tous commentaires seraient superflus. Les prix que nous donnons ci-dessous parlent d'ailleurs par eux-mêmes.

Jolie dentelle Torchon, 1 pouce de large, fort utile pour garniture et bordure. Solde de Février. Prix par verge, **2½ cents.**

Belle dentelle Torchon, 1½ pouce de large, de bonne qualité. Vente de Février, prix par verge, **3 cents.**

Jolie dentelle Torchon 2¼ pouces de largeur, exceptionnel. Vente de Février, prix par verge **5 cents.**

Elégante dentelle Torchon, 3 pouces de largeur, beaux patrons. Solde de Février. Prix par verge, **6 cents**

Superbe dentelle Torchon, d'une largeur de 3½ qualité exceptiondelle. Vente de Février Prix par verge **8 cents.**

Dentelle avec insertion pour appareiller, 1½ pouce de large, fort et durable. Vente de Février ; prix par verge, **4 cents**

COLLETS EN DENTELLES

Jolis COLLETS en dentelle blanche de Battenberg pour chemisettes, très beaux patrons. Valeur exceptionelle au prix de $1.00 chaque, Prix de solde de Fevrier : **75c.**

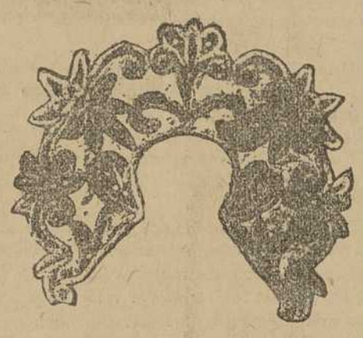

La plus récente nouveauté en fait de CEINTURES et en même temps la plus recherchée par les dames qui suivent la mode, est la ceinture en galon doré et argenté. Pour la vente Fevrier : Prix par verge **95 cents.**

DENTELLES POUR CRAVATES

Dentelles de Paris pour cravates, patron élégant, ce qu'il y a de plus nouveau. Vente de Février. Prix **$3.75**

Dentelles de Paris pour cravates, d'une belle qualité exceptionnelle, façonné à la main Vente de Fevrier **$4.75**

CRAVATES AVEC FIL TIRE

Cravates blanches, avec fil tiré, pour dames, dernière nouveauté. Prix de Vente de Février **$2.00**

Cravates blanches en point piqué pour dames, 18 pouces de large. Prix **$2.75** et au-dessus.

COLLETS DE FANTAISIE

Jolis collets pour dames en soie et en dentelle, dernière mode, d'un beau fini pouvant s'adapter à une blouse de soie. Ces collets se vendaient à 40c pièce. Nous pouvons les offrir maintenaut, à cause de la vente de Février à **25 cents.**

Jolis RUBANS en taffetas 5 pouces de largeur, aux couleurs rose, bleu-ciel, réséda, noir et blanc. Ce ruban était déjà bon marché à 35c la verge. Prix de la vente de Fevrier : **9 cents** par verge.

Gants pour dames, en chevreau et mocha doublés

Voici une paire de gants, forts jolis et à la mode, qui a pour elle l'avantage de tenir la main chaudement.

Nous désirons attirer votre attention sur l'exposition que nous faisons dans ce rayon. Vous vous rendrez compte par vous-même de l'excellence de nos patrons, combinant deux qualités, celles d'être chauds et d'être à la mode. Les prix auxquels nous les offrons, vous intéresseront grandement.

GANTS pour dames en chevrean doublé et en mocha, de différentes grandeurs. Prix régulier : 65c par paire. Prix de vente de Fevrier : **32½ cents** par paire.

Jolis Gants en chevreau et en mocha pour dames, doublés en soie, très à la mode, nuances et grandeurs assorties. Prix régulier : 75c par paire. Prix de vente de Février : **38 cents** par paire.

GANTS pour dames doublés en soie, extrêmement jolis, et gant de chevreau, chauds et confortables et d'une fort belle apparence. Prix ordinaire : $1.00 par paire. Prix de Février : **50 cents** par paire.

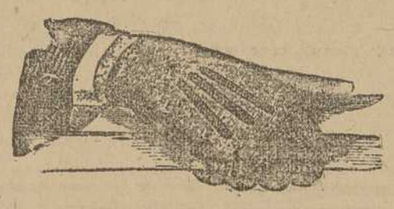

Un simple coup d'œil sur ces gants à la mode (stylish) servira à montrer pourquoi quelques dames de votre connaissance vous ont conseillé d'acheter ici vos gants. Tous ceux en effet qui portent nos gants savent que nous leur donnons ce qu'il y a de mieux sous le rapport de la qualité et cela à un prix minimun. Venez et vous vous convaincrez de la vérité de ce que nous disons.

Un coup de balai (clean sweep) dans la vente des brosses

Aimeriez-vous à compter parmi les heureux qui profiteront de la vente spéciale des brosses de tout genre qui forment notre assortiment ? Venez alors aussitôt que possible car ces brosses se vendent comme des petits pains chauds, et comme leur nombre est limité, cela ne pourra durer longtemps.

BROSSES POUR HABITS

Un nombre restreint de Brosses pour habits, de bonne qualité, constituant un excellent article que l'on peut placer daus chaque chambre de la maison.

Prix régulier : 25c chaque. Prix de Février : **15 cents.**

Autres brosses d'un autre style, avec prix variant de **10 à 75 cents**

BROSSES A CHEVEUX

Une certaine quantité de bonnes brosses à cheveux, en soies, faits pour une longue durée, bonne qualité de soies, avec une jolie poignée en bois dur. La valeur actuelle de ces brosses est de 25c chaque. Prix pour Février : **15 cents.**

Mêmes articles d'un autre genre, à des prix variant de **10c à $1.50**

BROSSES A DENTS

Un grand assortiment de Brosses à dents anglaises, de la meilleure qualité. C'est une excellente occasion de vous pourvoir de cet article de toilette. Les prix réguliers sont de 25c et 30c la pièce. Durant la vente de Février vous en aurez trois pour **25 cents.**

Autres Brosses à dents d'un prix variant de 5c en montant jusqu'à **30 cents.**

DANS LE SOUS-SOL DE LA MAISON

Dans ce département, vous trouverez toujours l'occasion de faire de bonnes aubaines. Une simple visite vous dédommagera amplement du temps que vous lui consacrerez et vous permettra d'économiser votre argent sur le prix d'achat des milliers d'articles différents offerts en vente.

Pour le moment, c'est dans le rayon des articles chinois et japonais que vous pouvez effectuer des économies. Ce rayon, d'un intérêt incontestable, vous offre une foule d'articles exotiques de toute nature, depuis l'urne ou la jolie jardinière jusqu'au service complet à dîner ou à thé. Vous en trouverez la description dans les lignes qui suivent:

Services à thé en porcelaine chinoise

Seulement 50 jolis services à thé en porcelaine chinoise et japonaise, comprenant 17 pièces reparties comme suit : 6 bols et soucoupes, une théière, un sucrier, une jarre pour la crême, avec d'élégants motifs (décorations) de fleurs. Prix ordinaire, $3.00 Prix de la vente de Février **$1.79**

Services à diner en pierre

Un assortiment complet d'assiettes blanches à dîner en pierre durcie, assiettes à thé, bols et soucoupes, pour l'usage des hôtels, maisons de pension, etc. à des prix réellement alléchants. Avant de ne rien acheter dans cette ligne demandez à voir notre complet assorment.

IMPORTANT AVIS —NO. 1

Nous préparons à nos clients une agréable surprise pour vendredi et samedi prochain. Ainsi donc, examinez attentivement nos annonces de vendredi et samedi. Elles renfermerons des nouvelles d'une importance vitale pour vous.

IMPORTANT AVIS—NO. 2

Le grand escompte de 25 à 35 pour cent sur la vente de nos fourrures, bat encore son plein. Avez-vous profité de ces grandes réductions ? Si vous ne l'avez pas faits. l'occasion est plus favoracle que jamais.

Les Grands Magasins à Rayons de

Z. PAQUET, 157-173 rue ST-JOSEPH ST-ROCH - - - QUEBEC

LE "SOLEIL"

QUEBEC

80-82 COTE LAMONTAGNE
81-83 NOTRE-DAME

Édition Quotidienne { $3.00 par année / $1.50 pour 6 mois
Edition Hebdomadaire { $1.00 par année / 50c pour 6 mois

Payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne Agate) $0.10
Deux fois par semaine 0.12
Trois fois par semaine 0.15

Avis de naissance mariage ou décès 35 cts pour 7 lignes et 5 centins par ligne additionnelle.

NOS TELEPHONES

Afin d'éviter toute confusion et tout retard à ceux qui ont quelques affaires à transiger par le téléphone avec nos bureaux, nous avons installé un instrument spécial dans chacun de nos départements. Ils portent les numéros suivants :

	Nos
Directeur	1600
Rédaction	1799
Administration	1314
Chef du service des nouvelles (résidence)	1046

Nous attirons l'attention du public sur ce que nous disons ci-dessus. Le moyen d'avoir une réponse prompte et efficace est de s'adresser directement à chacun de nos départements en appelant le numéro qui lui est spécialement affecté.

NOTES

M. BORDEN a menacé de tenir le Parlement en session jusqu'au mois de septembre.

LES lords d'Angleterre, qui sont en grande majorité conservateurs, ont brillé par leur absence, à l'élection de l'Orateur du Parlement anglais, hier.

HIER a eu lieu l'ouverture du Parlement anglais ; aujourd'hui, les délégués des mineurs de charbon rencontrent les propriétaires de mines ; vendredi le 17, aura lieu le mariage de Mlle Roosevelt ; dimanche, le 18 le nouveau président de France ouvrira officiellement son règne. Les restes du Roi Christian seront brûlés, dans la chapelle de Frédérick V, cathédrale de Roskilde, ancienne capitale du Danemark, où repose le corps de la reine Louise.

ON parle d'un projet destiné à relier l'Ile de Vancouver à la terre ferme. Ce serait, paraît-il, une économie de 36 heures dans le transport du fret de l'Orient ; et un excellent moyen, par conséquent, de ne pas se laisser dépasser par les compagnies de transport américaines. Il y aurait aussi cet autre avantage, que les brouillards et autres inconvénients qui embarrassent la navigation près de la terre ferme seraient évités. Le moyen de relier l'Ile à la terre serait une succession de ponts, variant de 640 à 1,380 pieds, et formant en tout 7,860 pieds sur une longueur de chemin de 30 milles.

PRINCE RUPERT, tel est le nom du terminus du transcontinental sur la côte du Pacifique. Prince Rupert est situé sur l'île de Karen, à 40 milles en dessous de port Simpson, à l'embouchure de la rivière Skeena. Ce nom a été donné au terminus du transcontinental pour immortaliser la mémoire du prince Rupert, officier anglais, qui se fit plus tard pirate et aventurier, et qui fonda la compagnie de la Baie d'Hudson. C'est grâce à la charte qui lui fut accordée que tout le Nord-Ouest, jusqu'à la ligne 49me, est devenu territoire canadien.

JOHN BULL n'est pas encore revenu de la stupeur causée chez lui par cet avis du Japon à l'Angleterre de réorganiser son armée. Cependant, cet avis, bien qu'intéressé, peut lui être profitable. La dernière guerre avec les Boërs n'a pas été extrêmement glorieuse pour l'armée anglaise, et si Balfour, est tombé, il peut en attribuer une bonne partie de la cause à la direction donnée à l'armée par son gouvernement. Mieux vaut, pour l'Angleterre, prendre l'avis en bonne part, et remercier le ciel que l'audace japonaise soit en ce moment à peu près sans borne. Les colonies, qui aiment la métropole d'un amour tendre, verront sans récrimination la réorganisation de l'armée anglaise, ce qui, au temps critique, les relèvera de devoirs onéreux, peut-être.

LES divagations du "Mail and Empire", organe en chef du parti conservateur, à Toronto, sur la question des écoles séparées au Nord-Ouest, et ses appels violents aux préjugés, afin de faire manquer le banquet que donnera la province d'Ontario à Sir Wilfrid Laurier, le 21 février, prouvent avec évidence deux choses : la première, que l'étroitesse d'esprit et la bigoterie font désormais partie essentielle du programme conservateur, puisque quand tout est mort en lui, ces deux choses vivent encore ; la seconde, c'est que les conservateurs catholiques de Québec, en s'unissant aux tories d'Ontario, ont sacrifié à leur haine tout orgueil national.

LE 'SOLEIL'

QUEBEC, 14 FEVRIER 1906

REVEIL DU FANATISME

La démonstration que les libéraux de la province d'Ontario sont à organiser en l'honneur du premier ministre du Canada, sir Wilfrid Laurier, provoque un réveil de fanatisme chez nos bons tories.

Le "Toronto Telegram" et le "Mail and Empire" sont à la tête de ce mouvement ; et comme sir Wilfrid Laurier est canadien-français, qu'il vient de Québec et qu'il est catholique, la kyrielle des qualificatifs à effet, intolérant, fanatique, étroit, bigot Québec, etc., s'aligne à la suite sur des colonnes entières de ces journaux.

L'histoire des écoles séparées, de l'autonomie de l'Ouest, de la tyrannie de l'Eglise catholique, de la domination de la hiérarchie, tout cela se relit actuellement dans les journaux tories.

M. Borden est-il encore, oui ou non, le chef du parti conservateur ? Y a-t-il encore, oui ou non, un parti conservateur ? Est-il encore UN et INDIVISIBLE, comme le proclamaient les orateurs canadiens-français conservateurs, il n'y a pas un mois, à Montréal, alors que toute la faction catholique et française du parti conservateur faisait sa soumission à M. Borden ?

Ils ne sont donc pas finis, ces appels aux préjugés, ces expédients honteux, par lesquels un parti politique, qui aspire à diriger les destinées de notre pays, entend précipiter l'un contre l'autre les deux éléments dominants qui l'habitent, afin de régner par l'annihilation de toute une race ?

* * *

Les tories d'Ontario sont furieux des échecs successifs subits par leur parti.

Vaincus dans leur obstruction démagogique à la Chambre, anéantis dans l'Alberta, battus encore dans la Saskatchewan, ces deux provinces pour l'autonomie desquelles ils ont prétendu combattre, repoussés partout, nous comprenons la rage que provoque chez eux l'apothéose de celui qui a revendiqué et fait triompher les droits de l'honneur, de la liberté et de la conscience, là où ils voulaient les étouffer.

Cependant, comme ils ont constaté que l'opinion publique a condamné leurs méthodes, il semble que l'expérience devrait les assagir.

L'esprit libéral a triomphé, dans cette question des droits religieux. Il a triomphé, car il a été pleinement d'accord avec l'opinion de la grande majorité du pays, et parce qu'il s'est appuyé, non sur le point étroit des préjugés mais sur le sens large et tolérant de la constitution, qui IMPOSE le respect des droits des minorités.

Quand un parti politique s'éloigne d'un principe aussi essentiel que celui des droits des minorités, qu'il refuse même de le lire dans la constitution fondamentale d'un pays qui comprend des éléments divers de race et de religion,—comme a fait M. Borden, au banquet de Toronto : "je suis pour le respect des droits, mais je n'en vois pas dans la constitution" a-t-il dit,—que voulez-vous qu'un pays soucieux de son honneur fasse de lui, si ce n'est de l'étouffer.

Un instant, nous avons cru que le parti conservateur avait succombé, qu'il avait péri, sous les coups mortels de l'électorat. Mais, semblable au serpent, qui recole ses morceaux épars, ses mille factions se rejoignent, se soudent au chef, et le sang n'a pas fait le tour de ses veines, que déjà l'oeuvre de destruction recommence.

Et le parti tory, reconstitué par la soudure de ses vieux éléments, élément catholique et élément protestant, élément de Québec et élément d'Ontario, désormais solidaires, bondit de rage parce qu'un banquet est offert à celui qui a garanti l'enseignement du catéchisme aux catholiques du Nord-Ouest.

* * *

Nous ne parlerions pas ainsi, si les conservateurs de Québec n'avaient pas fait leur soumission à M. Borden. Mais ils se sont réunis à leur chef ; ils l'ont reconnu. Le reconnaissant, ils ont accepté sa direction. Ils ont pris la responsabilité, en même temps, des actes de leurs alliés d'Ontario, soumis à la même direction.

Pour fortifier leur position, s'assurer de leur part de pouvoir et de patronage au cas où M. Borden détrônerait sir Wilfrid Laurier,—ce qui est très aléatoire—ils ont accepté l'alliance des tories d'Ontario.

Mais en acceptant cette alliance, ils ont assumé "ipso facto" la responsabilité—jusqu'au jour où ils la répudieront—de leurs actes. Et nous avons le droit de leur rappeler cette responsabilité, de les en charger aux yeux du pays.

Et, puisqu'en ce moment, leurs alliés d'Ontario soulèvent contre notre race les préjugés de la race anglaise, afin de saper le prestige de sir Wilfrid Laurier, notre chef, nous avons le droit de leur dire : "Séparez-vous, répudiez "vos amis, sinon, nous vous tenons coupables et vous serez punis comme "eux."

Quand on accepte la solidarité d'un parti, on ne s'en dégage pas si facilement.

NOS FORCES HYDRAULIQUES

Dans son dernier numéro "La Vérité" consacre un long et intéressant article à "nos forces hydrauliques."

"Il n'est pas besoin, dit le confrère, d'être prophète pour entrevoir la transformation profonde que présage dans les conditions économiques de ce pays l'utilisation plus grande et plus facile des forces hydrauliques. Les chemins de fer et l'industrie métallurgique ne seront pas seuls à subir le contrecoup des découvertes nouvelles. Les industries actuelles se transformeront, d'autres surgiront du sol comme par enchantement et, si les prix baissent comme ils le devront faire, l'électricité tiendra dans les plus humbles foyers son rôle de prestigieuse servante. Les paysans de la péninsule du Niagara songent déjà à l'utiliser pour l'éclairage et le chauffage de leurs maisons et de leurs granges, pour la mise en action de leurs instruments agricoles. C'est en matière d'électricité surtout que les horizons perdent toute la limite. Les prodiges réalisés depuis vingt ans permettent toutes les espérances et nous ne sommes qu'au début de l'ère des merveilles."

Après avoir ainsi démontré le rôle qu'est appelée à jouer l'électricité et par suite les agents naturels producteurs de la force motrice comme les pouvoirs hydrauliques, "La Vérité" admet que l'on peut différer d'opinion sur le meilleur moyen de concéder l'énergie électrique que possède la province de Québec et elle en profite pour parler de la vente aux enchères et de l'affermage.

"M. Gouin, dit "La Vérité", avait déclaré à M. Monet, au cours de la dernière session, que l'on mettrait aux enchères les chutes importantes tout au moins. Or, cette déclaration a été suivie de la concession par vente privée des chutes de la Tuque, dont la force utilisable est, au témoignage même du gouvernement, de 50,000 chevaux-vapeur. On se demande ce que le premier ministre entend par d'importantes forces hydrauliques si celles de la Tuque n'entrent point dans cette catégorie."

Or, voici les faits : Quand "La Vérité" parle de la concession des chutes de la Tuque, il est certain que sa bonne foi a été trompée. Elle ne connaît pas tous les faits et il n'y a pas de doute que si toute la vérité eût été à sa connaissance, elle n'eût pas adressé ce reproche.

Comme question de fait et sans discuter la valeur des systèmes préconisés par "La Vérité", il est bon de savoir que lorsque le gouvernement a vendu la chute en question, ses acquéreurs avaient en mains un droit d'option dont ils n'ont fait que se prévaloir. Le premier ministre actuel, tout aussi bien que le ministre des Terres, devaient-ils respecter l'engagement pris antérieurement à leur entrée en fonctions ? Voilà toute la question. Eh bien, il est difficile d'admettre que, sans faire preuve de mauvaise foi, sans même mettre en jeu, la bonne renommée de notre province, il soit permis à un ministre de renier les engagements de son prédécesseur. Nous ne doutons pas que le ministre qui se livrerait à pareilles manoeuvres serait condamné par "La Vérité" elle-même.

D'ailleurs, ce journal nous démontre qu'il lutte plus pour la question de principe que pour critiquer en lui-même l'acte de vente des pouvoirs de la Tuque.

Il dit en effet :

"Dans le cas des chutes de la Tuque, l'acte d'achat stipule que les concessionnaires devront "dépenser $500,000 dans les trois ans, pour développer le pouvoir hydraulique", à défaut de quoi les lettres patentes deviendront nulles. Cette clause est sage, mais elle paraît beaucoup plus importante qu'elle ne l'est en réalité, car la vente faite en juin dernier "à des capitalistes canadiens, engagés déjà dans la construction de la voie de raccordement du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean au Saint-Maurice", coïncide avec l'ouverture, grâce aux subsides accordés au Québec et Lac Saint-Jean, de la région du haut Saint-Maurice, qui donne aux chutes une valeur industrielle immédiate. Il est donc clair que les concessionnaires s'empresseront d'utiliser leur magnifique propriété : ils y ont un intérêt direct."

Voilà donc les conséquences immédiates de "La Vérité". Le prix des chutes est assurément à considérer pour le gouvernement, mais ce qui est beaucoup plus important pour lui, comme pour la province, c'est le développement assuré de toute une région, la création de nouvelles industries et on peut le dire, comme dans le cas de Shawinigan et Grand'Mère, la fondation de villes nouvelles.

Il est bien beau de parler des chutes Niagara et de mettre ce qui se fait là en regard de ce que nous faisons, mais il ne faut cependant pas oublier que les chutes Niagara doivent desservir une région relativement très peuplée, que les besoins sont beaucoup plus pressants que dans l'intérieur de nos terres vierges et que par suite cette concurrence que "La Vérité" comme tout le monde appelle de ses voeux, sera presque impossible à créer chez nous quand elle est forcée dans des endroits comme Niagara.

"La Vérité" dit qu'il est clair que les concessionnaires s'empresseront d'utiliser leur magnifique propriété, car ils y ont un intérêt direct. Mais certainement croit-on que des capitalistes pour le plaisir d'aller à la Tuque, dépenseraient plus d'un demi-million s'ils n'avaient pas d'intérêt. On ne fait plus des affaires par pur sentiment. Ce qu'il importe de savoir, c'est si le peuple de cette province va en retirer profit.

Quand on a vendu Shawinigan et Grand'Mère, la critique s'est fait entendre et cependant dès aujourd'hui, l'on se plaît à enregistrer les grands et bons résultats obtenus. Dans quelques années, nous verrons bien que l'opinion publique ratifiera également ce qui s'est fait pour la Tuque.

LES PROFESSEURS

Pouchet et Lancereaux de PARIS,
Lapponi, Médecin de S. S. le PAPE,
Bogoslowsky de MOSCOU, Althaus de LONDRES,
le NEW YORK Medical Journal, le Medical News, etc.

RECOMMANDENT

L'APENTA

Eau Purgative Naturelle pour le traitement systématique de la constipation, des désordres bilieux et de l'obésité, parce qu'elle ne produit pas de constipation subséquente.

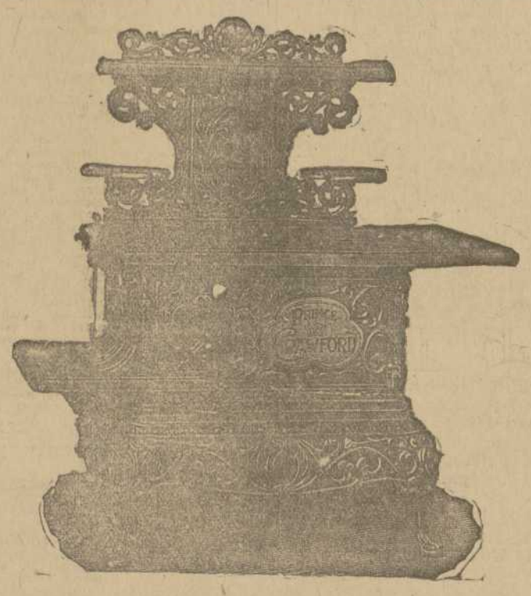

SUPPOSEZ

Supposez un instant que vous avez dans votre maison un de nos magnifiques Ranges—vous ne pouvez pas trouver meilleur à aucun prix—et qui vous épargne de $10.00 à $12.00 de combustible durant l'hiver.

Garderiez-vous cet argent dans votre gousset ou bien si vous la donneriez à votre marchand ?

Voilà sans exagérer le montant que nous épargnons à nos clients.

Nous vendons avec des conditions faciles et donnons 30 jours d'essai.

C. H. LEPAGE, 127, rue du Pont, Qué.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 8½ hrs. Samedi, 10 hrs.

ACHETEZ DE LA

MAISON LIVERNOIS

Et bénificiez des énormes réductions dans les prix des

Remèdes Brevetées

Produits Chimiques et tout

ARTICLE DE PHARMACIE

Opérées depuis la fondation de cette maison

PATINOIR Q. A. A. A.

GRANDE ALLEE

GRANDE MASCARADE ET PARTIE DE VALENTINS

Le soir de la St-Valentin

Mercredi, 14 Février,

Des prix seront donnés pour les meilleurs costumes et le meilleur valentin.

La fanfare se fera entendre de 8 à 10.30 hrs.

ADMISSION :

Valentins 15c
Spectateurs 10c

Cartes Postales Illustrées

CARTES POSTALES.—200 vues différentes des principales villes du Canada, 10c la doz. 75c le 100 sont toujours à ma charge. Aussi grand assortiment de fantaisies. Les dernières nouveautés aux plus bas prix. La plus ancienne et la plus sérieuse maison du genre au Canada. CATALOGUE mensuel genre au Canada. CATALOGUE mensuel soirs jusqu'à 10 heures.

ROMEO ROUSSEL,
Monument National, 218 rue St-Laurent, Montréal. 6tv—15fs

Soumission pour fournitures pour les Sauvages

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour fournitures pour les Sauvages" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi JEUDI, le 15 MARS 1906, pour la livraison de fournitures durant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1907, aux divers endroits dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Les formules de soumissions contenant toutes les conditions pourront être obtenues en s'adressant au soussigné ou au Commissaire des Sauvages à Winnipeg.

La plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

J. D. McLEAN,
Secrétaire.

Dépt. des Affaires Indiennes,
Ottawa, 3 février 1906.

N.B.—Les journaux qui publieront cette annonce sans autorisation ne seront pas payés. fv—6 fs

$3.35 pour aller passer trois jours à Montréal par trains de première classe du Pacifique Canadien, Samedi le 17 février courant.

F. SIMARD & Cie

142, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

UNE AUTRE

GRANDE VENTE

D'ECHANTILLONS DE

LINGERIE BLANCHE

COMMENCANT LUNDI LE 12 FEVRIER

Nous nous sommes assurés la possession complète de tous les échantillons de la célèbre manufacture de lingerie, la "Gale Manufacturing Co. Ltd" consistant en sous-vêtements blancs pour

DAMES, FILLETTES ET ENFANTS

Cette vente sera certainement la plus appréciée, d'abord à cause de l'énorme succès de la première, et ensuite grâce à la valeur insurpassable des marchandises offertes.

Il est autant de notre désir que du vôtre que votre argent vous soit profitable chez nous ; et la tension de notre esprit porte toujours vers le même but pour que notre magasin soit le meilleur à fréquenter pour tout le monde.

Robes de nuit depuis 57c à $3.75
Cache Corset depuis 10c à $4.00
Chemises depuis 33c à $1.50
Costumes Pyjamas, depuis $1.05 à $2.25
Robes longues depuis 75c à $5.00
Tabliers pour enfants depuis 24c à $1.50
Peignoirs depuis 67c à $5.00
Matinées depuis 75c à $3.25
Pantalons depuis 17c à $3.00
Jupons depuis 50c à $10.00
Tabliers depuis 25c à 88c
Jupons pour enfants depuis 25c à 33c
Robes courtes depuis 25c à $3.33
Matinées pour garçons depuis 33c à $1.25
Costumes d'intérieur depuis 75c $1.50
Trousseaux de mariées depuis $5.50 à $9.00

Nos marchandises et nos prix sont agencés de manière à ce qu'il vaille la peine pour chacun de vous de venir chaque jour et dès la première heure.

F. Simard & Cie

142 RUE St-JOSEPH, St-ROCH, QUEBEC.

Demandez à votre Epicier pour les

"THES STADACONA"

Paquets de ½ lbs et de 1 lbs.

Etiquette Noire 25c
Etiquette Jaune 30c.
Etiquette Rouge 40c.

EN GROS SEULEMENT

Whitehead & Turner.

JUSTE, FRANC ET VRAI,

Voilà ce que nous voulons offrir aux acheteurs durant le mois de Février. Voyez nos conditions,

TOUT EST JUSTE,
TOUT EST FRANC,
TOUT EST VRAI,

Lisez: 20 pour cent d'escompte sur tout notre assortiment de marchandises de première classe.

DU 1er FEVRIER AU 8, 20 Pour Cent d'Escompte
" 8 " " 15, 15 " " "
" 15 " " 28, 10 " " "

Nos prix n'ont pas été touchés et c'est la vente la plus sérieuse, la plus fidèle et la plus avantageuse que l'on a encore jamais faite à Québec.

P. J. COTE,

VIS-A-VIS LA COTE DU PALAIS

EPHEMERIDES

Choses d'il y a un quart de siècle

De "L'Electeur" du 14 fév. 1881:

"On nous informe que l'annulation de l'élection de notre ami, M. Achille LaRue, a vivement affligé ses partisans qui le tenaient en haute estime. Néanmoins, il nous fait plaisir d'apprendre qu'ils sont bien déterminés à venger leur député de l'odieuse persécution que M. Amyot a exercée contre lui. M. Amyot le sent bien, et il fallait voir la piteuse mine qu'il faisait, dimanche dernier, à St-Charles et à St-Gervais, son château-fort. Il n'a pas osé adresser la parole à St-Charles et il n'a dit que peu de mots à St-Gervais ; il s'est contenté d'annoncer le jugement de la Cour Suprême et de parler fromagerie."

Il va sans dire que M. Amyot se réjouissait du mauvais sort de son adversaire victorieux et qu'il se promettait bien de prendre une revanche serrée ; c'est ce qu'il fit lors de l'élection partielle nécessitée par l'annulation de l'élection de M. LaRue.

Feu le colonel Amyot était un fort lutteur qui n'était pas toujours facile à rencontrer sur un husting. A la Chambre des Communes, M. Amyot était aussi un habile "debater."

Il avait été appelé au Barreau en septembre 1867 et formait partie de la société légale Amyot & Pelletier. Il représenta la Couronne à la Cour du Banc de la Reine et fut l'éditeur de "L'organe de la Milice" et rédacteur du "Courrier du Canada." Il commanda aussi le 9e Bataillon Voltigeurs de Québec durant la rebellion du Nord-Ouest. Il fut défait pour le comté de Lotbinière, contre l'hon. H. G. Joly, aux élections générales de 1875 et 1878.

Notes et notules

Une allocution patriotique. Le colonel Colle, du 11e de ligne, à Toulon, en remettant les décorations du 1er janvier, a prononcé les paroles suivantes :

"Soldats, je vous présente l'emblème sacré de la patrie. Groupez-vous autour de ses plis glorieux et défendez-le jusqu'à la dernière goutte de votre sang. L'instant est critique. Du jour au lendemain nous pouvons avoir la guerre. Si nous avons à faire face à l'étranger, montrons que nous sommes les descendants de nos aïeux et que les fils de France ont encore du sang généreux dans les veines.

Laïcisation. Il résulte de renseignements qui viennent de parvenir au ministre des colonies, à Paris, qu'une bagarre assez sérieuse vient de se produire à Saint-Pierre et Miquelon à l'occasion de l'annonce de la laïcisation prochaine de l'école des filles de cette colonie. La foule s'est portée avec violence devant la maison d'un avocat et il a dû être fait appel à la gendarmerie. En dehors de quelques vitres brisées, il n'y a aucun événement fâcheux à regretter.

Le calme est presque immédiatement revenu et toutes les mesures ont été prises de concert entre le gouverneur et le procureur de la république pour éviter le retour de semblables incidents.

Préférence. Le compositeur Léoncavallo, l'auteur de "Paillasse", aima beaucoup, jadis, les Français. Il habita Paris, y fut même fort malheureux du temps qu'il écrivait des chansons pour l'Eldorado, et parlait de notre pays en romancier attendri, lorsque la critique parisienne s'avisa de proclamer son absence de talent. Excessive en ceci, comme en la plupart de ses préférences ou de ses dénigrements, cette critique piétina la nouvelle école italienne. Seul, M. Puccini trouva grâce parce qu'il avait écrit la "Vie de Bohême", et aussi "Manon". Comme Puccini est le rival, l'adversaire constant de M. Léoncavallo, celui-ci pensa bien vite que les Français étaient un peuple de sots, qui n'apprécient point la bonne musique.

L'empereur d'Allemagne survint, l'an passé, qui le confirma dans son opinion, lui confiant le livret de son "Roland" : et cette illustre collaboration éloigne de nous, à tout jamais, M. Léoncavallo. Le compositeur italien, à l'occasion de l'année nouvelle, chante dans le "Nouveau Journal Viennois" un hymne à Berlin.

"J'aime Berlin, cette ville qui me traita en enfant gâté, comme j'aime ma patrie. J'aime les arbres du Thiergarten, autant que le profil du Vésuve et le golfe de Naples. Deux fois le public allemand m'approuva. La première fois à propos de "Roland", la seconde, à propos de la "Bohème". Cet assentiment du public allemand me remplit d'orgueil et de satisfaction."

M. Léoncavallo, autrefois, affectait de ne parler que français. Il ne parle plus qu'allemand.

Dormez Comme une toupie

Ne souffrez pas d'insomnie quand le remède est à la portée de votre main. Pour bannir l'insomnie, les nervosités, les cauchemars, pour dormir profondément et s'éveiller dispos—prenez

Beecham's Pills

Vendues partout 25 cts la boîte.

Le LINIMENT MINARD guérit la Diphtérie.

Chez nos compatriotes des Etats-Unis

(De notre correspondant)

Lawrence, Mass.

Lawrence, Mass., 13. — M. Joseph Provost, officier de police de réserve et un compatriote bien connu à Lawrence, est décédé à sa résidence, 15, rue Butler, à l'âge de 36 ans. Le défunt souffrait de la maladie qui l'a emporté depuis seize semaines, mais ce n'est qu'une semaine avant sa mort qu'il lui a fallu prendre le lit.

M. Joseph H. Provost avait vu le jour à Lawrence et y vécut toute sa vie. Il faisait partie de la Cie lorsque la guerre se déclara avec l'Espagne et fit la campagne du Cuba. Durant son séjour là-bas il contracta les fièvres et c'est des suites de cette maladie qu'il est victime. Il fut nommé officier de réserve et a été en devoir jusqu'à trois semaines avant sa mort lorsque sa pauvre condition physique le força à abandonner.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte une épouse, deux filles, Jeannette et Edna, un fils, Harry; son père, M. Henri Provost ; un frère, Alexandre, de Franklin Falls, N. H.

Les funérailles ont eu lieu dimanche, à l'église Ste-Anne. Le R.P. Danis officiait au libera. On remarquait dans la procession le bataillon de la police de nuit sous le commandement du capitaine Sullivan et des sergents McCarthy et Spranger, le Corps de Tambours du Huitième Régiment suivi des officiers et des délégations de la Cie L et de la Batterie C.

Mapleville, R. I.

GRAND BAZAR

Mapleville, R. I., 13 fév. — Le grand bazar au profit de la paroisse Notre-Dame de Bon Secours est terminé.

Les premières séances étaient tenues à Mapleville et les dernières à Oakland. De part et d'autre, le succès a été magnifique et a dépassé les espérences des organisteurs. Jamais on n'avait remarqué tant d'enthousiasme, tant d'émulation et de générosité et tant de bonne volonté.

Les paroissiens sont venus à toutes les séances en foule. Les villes et villages environnants ont aussi largement contribué au succès de l'entreprise.

La construction de l'église Notre-Dame est chose assurée. Le but si noble qu'on s'était proposé est atteint.

Le rapport financier donné par M. le curé J. B. Mailloux, dimanche, montre que les recettes totales ont été de $2,506, et que les recettes nettes s'élèvent à $2,151.

M. le curé a chaleureusement félicité ses paroissiens et les a cordialement remerciés de leur dévouement. Il a aussi exprimé sa reconnissance à tous ceux et celles qui ont aidé à l'organisation, sans oublier de mentionner les noms des marchands de Mapleville, Oakland, Harrisville, Woonsocket et autres endroits dont les dons si généreux ont été appréciés. M. l'abbé Mailloux a également remercié M. le professeur Viau, de Ste-Anne de Woonsocket, les membres de l'Harmonie et de l'orchestre, M. le prof. J. E. Phille et l'orchestre du Précieux-Sang, M. Fitzgerald et tous ceux qui ont prêté un si généreux concours pour intéresser le public.

Salem, Mass.

Salem, Mass., 13.—Dimanche dernier, les amis et parents de M. Thomas Pelletier, le populaire collecteur-trésorier de la société St-Jean-Baptiste, a été l'objet d'une très agréable surprise. C'était l'anniversaire de sa naissance et pour lui rendre ses occupations plus faciles dans cette société, on lui fit cadeau d'un joli bureau, accompagné d'une adresse qui fut lue par Mlle Aline, l'une de ses filles.

Woonsocket, R. I

Woonsocket, R. I., 13.—La cause de Mme Louisa Bilodeau, de Harrisville, vs la Columbian St. Railway Co., est commencée depuis vendredi en cour supérieure. La poursuite est de $5,000.

La demanderesse allègue que le 21 juin 1905, au moment où elle allait monter dans un tramway, celui-ci se mit en mouvement et Mme Bilodeau fit une lourde chute qui eut de graves résultats sur la santé de la plaignante.

Les jurés se sont rendus sur le lieu de l'accident et en ont fait l'examen.

Providence, R. I.

Providence, R. I., 13.—M. Anatole LeBraz, professeur de littérature celtique, à l'Université de Rennes, fera une conférence, ce soir, dans le Manning Hall, sous les auspices de l'Alliance française.

M. LeBraz est le conférencier du Cercle français de l'Université Harvard, cette année.

Webster, Mass.

UNE JOLIE FETE

Webster, Mass., 13. — Le club Franco-Américain de Webster a donné un banquet à l'hôtel Joslin et a ensuite eu une soirée pour inaugurer ses nouvelles salles dans le bâtiment Racicot.

Il y avait des invités de Webster, Southbridge, Putnam, Conn, et ailleurs.

La salle à diner de l'hôtel Joslin avait été brillamment décorée.

MM. Télesphore Lebœuf et Georges Hughes conduisaient les invités à leurs sièges. Arthur J. Riendeau était le toast-master.

Le premier orateur de la veillée a été M. le Dr Zéphyr Potvin, qui a répondu à la santé du Club Franco-Américain. Il a appuyé sur le fait que la salle nouvelle serait très utile pour les soirées sociales et littéraires.

M. Félix Gatineau, représentant à la législature, a été le deuxième orateur, et a répondu à la santé des visiteurs. M. Gatineau, avec le tact qu'on lui connait, a exprimé tout le plaisir qu'il éprouvait de se trouver en aussi bonne compagnie.

M. Héneault suivit et répondit à la santé des Canadiens-français aux Etats-Unis. M. Héneault a appuyé sur le fait que si quelqu'un a droit à la sympathie de la nation américaine ce doit être les Canadiens-français, tant à cause de Lafayette que par le fait que 20,000 Canadiens-français se sont enrôlés dans les rangs des défenseurs de l'Union durant la guerre civile.

M. Ed. M. Hughes a répondu à la santé des dames.

Parmi les invités au banquet, il y avait M. le représentant Félix Gatineau, M. le selectman Hughes. M. le selectman Hubert Authier, M. et Mme Joseph Leclair et les présidents du Cercle Canadien et du Cercle des Intimes de Southbridge, ainsi que Mlles Blanche et Nefta Woisard, de Danielson.

Après le banquet on se rendit aux salles du club dans le bâtiment Racicot. Le club s'est aménagé superbement trois salles, un salon, un fumoir et une salle de réception ; les quartiers sont très chics.

Durant la réception, il y eut un programme musical et une présentation en l'honneur du récent mariage de M. le docteur et Mme J.N. Roy à qui on a donné un superbe service à diner. M. le Dr J. O. Généreux a fait le discours d'usage. M. le Dr Roy a accusé réception avec quelques paroles bien choisies.

Suivirent des discours par M. le Dr Potvin et M. Jos Martel. Musique par Mlle Ludivine Généreux et M. Haery Parent.

Le club Franco-Américain a été organisé l'an dernier. Ses présents officiers sont Hubert Authier, président; Arthur Parent, vice-président ; Joseph Héneault, secrétaire ; Arthur J. Riendeau, trésorier ; Georges Brunelle, percepteur.

Formaient le comité des arrangements : MM. Arthur J. Riendeau, Dr Z. Potvin et Alexandre Racicot.

Le comité de réception était composé de MM. Jos Héneault, Hector Dupré et Arthur C. Parent.

UNE RECOMPENSE DE $5000 sera payée à quiconque prouvera que le Sunlight Savon contient aucun ingrédient nuisible ou aucune autre forme d'adultération.

Sunlight Savon

est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il prouve sa plus grande supériorité.

Le Sunlight Savon ne contient aucun ingrédient injurieux.

Le Sunlight Savon est un savon pur, fabriqué scientifiquement. Chaque phase de sa fabrication est surveillée par un chimiste expert.

Le Sunlight Savon épargne du travail, aussi bien que l'usure causée par le frottement qu'exigent les savons communs dans le lavage des tissus.

5c. Achetez-le et suivez les direction. 5c.

Lever Brothers Limited, Toronto

164P

Le meilleur système

Le système de réduction le plus juste et le plus véritable est celui qui consiste à donner un escompte sur les prix marqués en chiffres ; c'est ce que fait en ce moment la maison P. J. Côté, vis-à-vis la Côte du Palais. Nous vous engageons à lire l'annonce et à prendre note des dates.

10—3 fs.

VOUS FERIEZ ERREUR

En ne profitant pas des grands avantages que nous offrons cette semaine dans la grande vente de jupes pour dames et fillettes, en drap, tweed vécuna, etc., que nous vendons à 25, 40 et 50 pour cent de réduction.

L'HEUREUX & GAUVIN, 12f—3fs. 183, St-Joseph.

Pendant 33 ans

Shiloh's Consumption Cure, le tonique pour les Poumons, a été devant le public et ce fait, aussi bien que celui que son débit a toujours augmenté d'année en année, est la meilleure évidence des mérites de

Shiloh

comme guérison pour Rhumes, Toux, et toutes les maladies des poumons et des passages aériens. Ceux qui ont essayé Shiloh ne voudraient pas s'en passer. Ceux qui ne l'ont jamais essayée, devraient savoir que chaque bouteille est vendue avec garantie positive qui si elle ne vous guérit pas, le marchand vous retournera votre argent. Shiloh

A Guéri

des milliers de cas les plus obstinés de Rhumes, Toux et Maladies des Poumons. Laissez-la vous guérir.

"L'hiver dernier, je toussai pendant trois mois, et pensais être atteint de consomption. Je pris toutes sortes de médecines, mais n'en retirai nul bénéfice jusqu'à ce que j'eusse essayé Shiloh's Consumption Cure. Quatre bouteilles me guérirent. Cet hiver je contractai un très mauvais rhume—ne pouvais parler—mes poumons me faisaient souffrir dans les côtés et dans le dos. Six bouteilles me guérirent. J'en ai donné à plusieurs personnes et chacune d'elles a été guérie.—D. Joseph, St. Hyacinthe, Qué. 601F

SHILOH

25c. Tous les pharmaciens la garantissent.

AVIS

Est par les présentes donné, qu'une assemblée générale des membres du Club Canadien est convoquée, aux salles du club, pour mercredi, le 14 du courant, à 8 hrs p.m., pour affaires importantes. Tous les membres sont priés d'y assister.

Par ordre.

ALBERT DEMERS, Secrétaire.

12ff—13

SUCCESSION DE FEU AUGUSTE PION

AVIS

TOUTES PERSONNES ayant des réclamations contre la succession de feu Auguste Pion, en son vivant de cette cité de Québec, fabricant de cuirs, sont priées de les produire et toutes personnes endettées envers cette succession devront payer sans délai entre es mains de

C. A. LAFRANCE, Notaire, 75 rue St-Pierre, Québ.

9fv—1sm

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE que ALFRED HARDY, de la paroisse de St-Gabriel, médecin et chirurgien, présentera un bill à la prochaine session de la Législature, aux fins de se faire admettre à la pratique de la médecine dans la province de Québec, après passation des examens ordinaires devant le bureau des Médecins de la dite Province.

Québec, ce 15ième jour de janvier 1906

CHOQUETTE GALIPEAULT & & TASCHEREAU, Procureurs du dit Alfred Hardy.

16 janv—1 ms

AVIS

AVIS est par le présent donné que "The Lotbinière Lumber Company", compagnie incorporée ayant son principal bureau d'affaires à Lyster, P. Q., s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour passer une loi afin de ratifier et confirmer à toutes fins un certain acte de vente par E. W. Tobin et F. N. McCrea, à "The Lotbinière Lumber Company", exécuté devant P. H. Bégin, N. P., à Windsor Mills, le 1er août 1902, transportant les propriétés connues comme étant la seigneurie Saint-Jean Deschaillons, dans le comté Lotbinière, et afin d'en déclarer cette compagnie seule propriétaire, et pour autres fins.

W. & A. H. COOK, Procureurs des requérants.

Québec, 15 janvier 1906.

15 jv au 20 fév

AVIS

La Compagnie de chemin de fer de Québec au lac Huron demandera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, des amendements à son acte d'incorporation pour, entre autres fins, les suivantes : prolonger le délai pour le commencement et le parachèvement de la construction de son chemin de fer ; pour être autorisée à suivre, pour le tracé de son chemin de fer, la ligne la plus avantageuse entre Québec et la Rivière-des-Français ; pour être revêtue de certains pouvoirs en rapport avec la production de l'électricité pour les fins de traction, de force motrice, d'éclairage et de chauffage et aussi à construire les lignes d'embranchement suivantes :

D'un point sur sa ligne-mère, dans les environs du St Maurice, jusqu'à Berthierville ;

De sa ligne-mère en allant vers l'est, le long de la rivière Matawin, jusqu'au confluent de cette rivière avec le St-Maurice ;

De sa ligne-mère, en allant au nord, le long de la rivière du Lievre jusqu'au St-Maurice, pour là se raccorder au Transcontinental National ;

De sa ligne-mère, dans les environs de la rivière Gatineau, jusqu'au lac Obiska ;

De l'endroit le plus propice sur sa ligne-mère, à l'ouest du lac Nipissing, jusqu'à Sudbury.

Québec, 20 janvier 1906.

J. C. LANGELIER, Sec. Cie du C. F. Q. & L. H.

SPECULATEURS

Sur les stocks de New-York, grains, provisions, etc., sauveront de l'argent sur la commission, les intérêts, etc., en plaçant leurs ordres sur marge de 3 p. c., ou plus avec la maison bien connue

The Municipal Trading Co. Of New-Jersey, U. S,

Bureau : 84 rue St-Pierre, Quebe

PHONE - - - 1624

ARGENT A PRETER Sur hypothèque S'ADRESSER A L. C. Jacques, NOTAIRE 264 RUE ST-JOSEPH

A. LEOFRED, (GRADUE DU McGILL) Ingenieur et Arpenteur AQUEDUCS ; une spécialité rue St-Jean, Bâtisse d'assurance "Metropolitan"

INTERCOLONIAL RAILWAY

EXCURSION A BON MARCHE A MONTREAL

Samedi, 17 fevrier 1906

Billets de retour $3.35, enfants $1.70, bons sur l'Express Maritime, quittant Lévis à 12.55 p. m., limite de retour le 20 février.

CONSECRATION DE Mgr. Bernard A St-HYACINTHE

Jeudi, le 15 Fevrier 1906

Billets de Québec et retour $3.70, bons pour partir le 14 février et sur tous les trains du matin le 15 février ; limite du retour le 16 février 1906.

Les trains quittent Lévis comme suit :

4.50 A. M.—Express pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours excepté le dimanche.

7.15 A. M.—Mixte pour St-Hyacinthe et Montréal tous les jours excepté le dimanche.

12.55 P. M.—Express Maritime pour St-Hyacinthe et Montréal tous les jours excepté le lundi.

4.20 P. M.—Express pour St-Hyacinthe et Montréal tous les jours excepté le dimanche.

8.20 A. M.—Express pour Rivière-du-Loup et Campbellton, tous les jours excepté le dimanche.

3.45 P. M.—Express pour Rivière-du-Loup tous les jours excepté le dimanche.

5.35 P. M.—Express Maritime pour St-Jean et Halifax, tous les jours excepté le samedi.

Pour toutes informations concernant les chars à coucher et chars dortoirs s'adresser à l'agent de la Cité No 7, rue Dufort et 38 rue Dalhousie. Téléphone 530 et 99.

SALLE L'AIGLON

692, RUE ST-VALIER. (Bâtisse de la Bourse du Travail)

12, 13 et 14 Février 1906

LA MALEDICTION

DRAME TRAGI-COMIQUE en 3 ACTES

Par la Cie Dramatique Montcalm, qui a obtenue un si grand succès dans LA BANDE DU CHEVAL NOIR, il y a deux ans.

Au bénéfice de la "Fraternité Nationale des Manœuvres de Québec".

Si vous voulez rire, allez entendre Pedrillo et Fabricio dans leurs aventures comiques.

Prix populaires, 15 et 25 cts.

Plans et cartes sont déposés chez W. A. Bertrand, tabaconiste et libraire, rue St-Joseph, St-Sauveur.

8 fév—5 fs

Bureau de Placement

HOTEL DE VILLE. TEL. 1791

Main d'œuvre de toute sorte fournie.

Une visite des patrons est sollicitée.

Voici une partie de la liste de demandes d'emploi inscrites dans ce bureau :

Charpentiers, menuisiers, cochers, commis de tout genre et dans les deux sexes, sachant parler, lire et écrire l'anglais et le français, connaissant la sténographie et la clavigraphie et pouvant fournir les références voulues ; des cuisiniers, couturières de famille, dessinateurs, relieurs, femmes de journée, garde-malades, gardiens de jour ou de nuit, hommes de cour, instituteurs et institutrices français et anglais, forgerons, mécaniciens, peintres, cordonniers, électriciens, journaliers, etc., etc.

Les services rendus sont absolument gratuits pour tous.

JOS. TANGUAY, Gérant.

30 15fs

BUREAUX A LOUER

DANS LE BLOC MORIN

111 Côte de la Montagne

Le poste d'affaire le plus central de la Basse-Ville. Dans le prix du loyer sont compris les Taxes, Chauffage, Nettoyage Service de l'élévateur.

S'adresser au Dr. Ed. MORIN, 113, Côte de la Montagne

1ms 15janv

GRAND ASSORTIMENT DE VALENTINS DE 1c A 50c PIECE

MASQUES DE 1cA $1.50 PIECE

Cartes pour Euchres. Cartes à jouer. Menus en grande variété.

Pruneau & Kirouac

LE TABAC ROSE QUESNEL 5 NE COUTE QUE

Traverse de Québec et Lévis

LES BATEAUX QUITTERONT

Québec et Lévis

Toutes les 30 minutes depuis 7 a. m., jusqu'à 6 p. m. et après :

De Québec	De Lévis
7.00, 9,00, 11.30 p. m.	7.30, 9 40 p. m. et ma

La glace et le temps le permettant

LE ET APRES LE 27 NOV. 1905, LES VOYAGES mentionnés ci-dessous par la traverse conviendront aux voyageurs sur les voies ferrées y mentionnées (Dimanche exceptée) le temps et es circonstances le permettant, laisseront

QUEBEC LEVIS

Chemin de fer Intercolonial

A. M. 8 00 Express pour Campbellton	A. M. 10.30 Express de la Rivière-du-Loup
P. M. 12.30 Express pour Montréal	P. M. 1.00 Express direct de Halifax
3.00 Express pour la Rivière-du-Loup	1.30 Express de Montréal
4,00 Express pour Montréal	4.30 Express de Campbellton
5,00 Express direct pour Halifax	5.30 Express de Montréal
	9,40 Express de Montréal.

Chemin de Fer Quebec Central

A. M. 7.30 Express pour les Montagnes Blanches et Portland	A. M. 8.00 Accommodation de Sherbrooke
P. M. 2.30 Express pour Boston et Springfield.	P. M. 1.30 Express de Boston et Springfield.
7.00 Accommodation pour Sherbrooke	9.40 Express des Montagnes Blanches et Portland.

Traverse du Grand Tronc

LA SEMAINE

QUEBEC.	QUEBEC-SUD
A. M. 6.35 Express pour l'Ouest	A. M. 7.35 Express venant de l'Ouest
P. M. 12.30 Malle pour l'Ouest 6.05 Express pour l'Ouest	P. M. 1.50 Malle venant de l'Ouest.

LES DIMANCHES

P. M. 9.05 Malle pour l'Ouest	A. M. 10.00 Express de l'Ouest

Quebec Railway Light L. & Power Co

Horaire Automne et Hiver 1905-06

Commençant lundi le 2 octobre 1905, les trains circuleront comme suit :

ENTRE QUEBEC ET LES CHUTES MONTMORENCY

La semaine

Départ de Québec pour les Chûtes Montmorency toutes les heures de 6.00 a.m., à 11 hrs p.m.

Départ des Chutes Montmorency pour Québec, à 6.11 a.m., toutes les heures de 6.30 a.m. à 11.30 p.m.

LES DIMANCHES

Départ de Québec pour les Chûtes Montmorency à 7.00, 7.45 a.m., toutes les 30 minutes de 1.00 à 7.00 p.m. et extra à 9.30 p.m.

Départ des Chûtes Montmorency pour Québec à 6.41, 10.41, 11.41 a.m., 12.26 p.m. toutes les 30 minutes de 1.30 à 7.30 p.m., et extra à 10 hrs p.m.

ENTRE QUEBEC ET STE-ANNE DE BEAUPRE

La semaine

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré, 7.30, 9.45 a.m., 1.45, 4.00, 5.15 et 6.15 p.m.

Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec à 5.30, 6.15, 7.30, 9.45, 11.45 a.m. et 4.00 p.m.

LES DIMANCHES

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré à 7.00, 7.45 a.m., 1.45, 5.45 et 6.15 p.m

Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec à 6.00, 10.00, 11.00 a.m., 12.00 midi et 4.00 p.m.

ENTRE QUEBEC ET ST-JOACHIM

LA SEMAINE

Départ de Québec pour St-Joachim à 9.45 a.m. et 5.15 p.m.

Départ de St-Joachim pour Québec à 7.15 et 11.30 a.m.

L'Ascenseur de Montmorency circule tous les jours de la semaine de 6.30 a.m., à 11.30 p.m. et le dimanche de 1.30 à 7.30 p.m.

Express local pour les paquets, boîtes, viandes, etc, sur tous les trains, 5c et plus suivant la pesanteur.

Pour toutes autres informations, s'adresser au Surintendant.

EDW. A. EVANS, Gérant général.

J. A. EVERELL, Surintendant.

Cousineau, Raymond & Hall

68 RUE St-JACQUES, Montréal.

Vente et achat de propriété
Location de maisons,
Administrateurs de Successions
Argent à prêter sur hypothèques,
Transactions commerciales de tous genre, spécialement Hotels licenciés
Monsieur Hubert Raymond autrefois de Québec.
Correspondance sollicitée

GRANDE EXCURSION A MONTREAL PAR LE PACIFIQUE CANADIEN

ORGANISÉE PAR LE CLUB HOCKEY "MASCOTTE"

SAMEDI, 17 FEV. 1906

DEPART A 1.30 P. M.

PRIX DE PASSAGE

$3.35, Enfants $1.70

Billets bons au retour jusqu'à Mardi le 20 février 1906.

Billets en vente chez J. A. Dussault 102 rue Charest et et a l'Etal Marché Jacques-Cartier.

Billets vendus à la gare par les membres du club. 27j 3fs p sem no

NOUVELLES ETUDES!

POUR LE PIANO

28 ETUDES

Mélodieuses et instructives pour le développement de la main gauche

redigées par

AUGUST W. HOFFMAN

Soigneusement doigtées. Editée en deux parties.

Prix de chaque partie, $1.00

En vente chez l'éditeur-importateur.

Arthur Lavigne, 68 RUE ST-JEAN

PACIFIQUE CANADIEN

CONSECRATION DE Mgr. Bernard A St-HYACINTHE

A St-Hyacinthe, le 15 fevrier 1906

Des billets seront émis au prix d'un passage de première classe pour aller et retour.

Départ sur tous les trains du 14 fevrier et du matin du 15 février.

Retour le 16 fevrier 1906.

On pourra se renseigner généralement en s'adressant aux bureaux gare du Palais ou du Frontenac, ou au bureau principal, 31 rue St-Jean, coin côte du Palais.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

CONSECRATION DE Mgr. Bernard A St-HYACINTHE

Jeudi le 15 Février 1906

Prix du passage de Québec $3.70.

Dates du départ. Tous les trains le 14 février et ceux de la matinée du 15.

Retour. Le 16 Février 1906.

TAUX REDUITS

Du 15 Fevrier au 7 Avril 1906

Taux de seconde classe et de Colonisation de Québec à

Seattle, Victoria, Vancouver, Portland	$ 51.40
Rossland, Nelson, Trail, Robson, Spokane	$48.90
Anaconda, Butte, Helena Salt Lake	$48.40
Fillings gont	$43.40
Colorado Springs Denver Pueblo	$48.00
San Francisco, Los Angeles	$ 51.50

Taux à proportion pour les autres endroits à l'Ouest.

DORTOIRS DE TOURISTES

Quittant Montréal les lundis et mercredis à 9.30 p. m., pour l'accommodation des passagers avec billets de seconde ou de première classe pour Chicago et l'Ouest jusqu'à la côte du Pacifique. Repas et dortoirs devront être retenus à l'avance.

Pour le confort sur le voyage, prenez le Grand Tronc.

Heures de départ de Québec (le bateau quitte le pied de la rue St-Paul) comme suit :

6.35 a. m ‡12.30 (midi) *6.05 p.m.

‡‡ Tous les jours excepté le dimanche

* Tous les jours.

Pour informations, mappes, horaires, etc., s'adresser à aucun des agents du G.T.R. ou au BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE Coin des rues du Fort et Ste-Anne, en face du Château-Frontenac, débarcadère de la Traverse rue Dalhousie, au pied de la rue St-Paul, au No 243, rue St-Paul, Palais.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

Les trains quittent Levis

EXPRESS POUR MONTAGNES BLANCHES

8.00 P.M. Pour Beauce, Mégantic, Sherbrooke, et Portland, tous les jours excepté le dimanche.

EXPRESS DE NEW-YORK ET BOSTON

3.00 P.M. Pour Beauce, Mégantic, Sherbrooke Boston, New-York toutes les endroits au sud, tous les jours excepté le dimanche. Pullman directs à Springfield, faisant raccordement à Sherbrooke avec le dortoir pour Boston.

ACCOMMODATION

7.45 P.M. Pour Sherbrooke et les stations intermédiaires tous les jours excepté le samedi.

LES TRAINS ARRIVENT A LEVIS.

Express de Boston et New-York	1.00 p. m
Express de Portland	9.30 p. m
Accommodation	7.15 a. m

NOTES

Vapeur de Québec tous les quarts d'heure.

Le bagage pointillé par les officiers des Etats-Unis du côté de Québec.

Pour réserver les chars Pulman et autres informations, s'adresser à F. S. Stocking, agents des billets 32 rue St-Louis Québec.

QUEBEC ET LAC ST JEAN

La Nouvelle Route du célèbre Saguenay

Le et après le 2 janvier 1906, les trains circuleront comme suit :

DEPART DE QUEBEC

8.10 a. m.—Pour Roberval et Chicoutimi, tous les jours excepté le Samedi et le dimanche.

8.10 a. m.—Rivière-à-Pierre jnct. le Samedi seulement.

5.20 p. m.—Pour St-Raymond, tous les jours excepté le Dimanche.

7.30 p. m.—Pour Roberval et Chicoutimi, le Samedi seulement. (avec char dortoir pour Chicoutimi.)

ARRIVEE A QUEBEC

7.00 a.m.—De Chicoutimi et Roberval, le Lundi seulement.

8.45 a.m.—De St Raymond tous les jours, excepté le dimanche.

7.40 p.m.—De Chicoutimi et Roberval, tous les jours excepté le dimanche et le lundi.

7.40 p.m.—De Rivière-à-Pierre jnct., le lundi seulement.

Billets de passage en vente à la gare, rue St André, chez M. F. S. Stocking, rue St-Louis; au Château Frontenac, au bureau du Pacifique 30 rue St-Jean, coin de la rue du Palais, au bureau du Grand Tronc, coin des rues Ste-Anne et Du Fort, au bureau de l'Intercolonial 7 rue du Fort.

Les sièges et lits dans les chars parloirs et dortoirs se réservent au bureau de F. S. Stocking.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5.30 p. m.

ALEX. HARDY, Agt. Gen.-Passagers.

G. SCOTT Gérant-Général.

2 janvier 1906.

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE A Hedley-Ville

Une grande quantité de bois de chauffage à vendre à réduction.

Petit Merisier	$4.30
Gros Merisier	$4.50
Hêtre et Plaine	$3.80
Bouleau	$3.90
Merisier débité	$5.30
Slabs de 3pds	$3.00
Grandes Slabs le voyage	$1.35

Délivré dans la ville sans charge extra Conditions strictement comptant.

Joseph Proteau

8ième Avenue No. 29, Hedley-Ville

Commission du Havre de Québec

QUAI A LOUER

Le quai Atkinson. S'adresser à JAS. WOODS, Secrétaire-Trésorier.

UN pied ferme guide la pierre victorieuse. La semelle adhérente des Claques **"Canadiennes"** garantit un point d'appui solide.

"La marque de qualité" qui se trouve sur chaque claque réelle **"Canadienne"** garantit un ajustement parfait, imperméabilité absolue, long usage et sûreté de pied.

Demandez "la marque de qualité" lorsque vous achetez des claques et vous aurez satisfaction garantie.

THE CANADIAN RUBBER CO OF MONTREAL LIMITED

La Marque de Qualité.

CLAQUES "CANADIENNES"

103r

Au voleur !...

"Arrêtez-le !.... Au voleur !.... Au voleur !...."

La foule poursuit un homme. Des gens crient, furieux; les yeux hors de la tête, sans savoir de quoi il s'agit.

Enfin, le voleur est pris. Un agent s'est trouvé là, qui a barré le chemin au fuyard.

L'homme, on ne le distingue pas d'abord. La cohue, accourue comme un ouragan et comme la mer qui monte, l'entoure, l'assaille, l'écrase.

Des points se lèvent, s'abattent. L'agent finit par calmer la tempête.

Une femme essouflée sort des rangs.

—Monsieur l'agent, cet homme vient de m'arracher mon réticule en or....."Voleur !.... Voleur !...." dit-elle au prisonnier. Tiens !....Tiens !..."

Elle lève son parapluie et l'abat plusieurs fois sur l'individu tenu par l'agent. Celui-ci se fâche :

—Vous ne devez pas vous venger ainsi, madame !....Suivez-moi au poste pour faire votre déclaration.

La scène se passait devant un grand magasin. L'agent, le voleur, la dame volée se mirent en route pour le commissariat, situé dans une rue toute proche. La foule suivait. La dame continuait à geindre et à se fâcher, lançant à l'homme des regards courroucés.

—Pour sûr que je vais y aller au poste!.... On devrait tous les prendre ces malfaiteurs, et les envoyer dans une île déserte !....qu'il n'en reste plus un sur le pavé de Paris !.... Je me promenais bien tranquillement, mon sac en or à la main, quand je me suis sentie bousculée... Heureusement que j'ai vu le voleur !....

Le voleur ne disait mot. Il avait l'apparence d'un mendiant, d'un crève-la-faim. Jeune, maigre, des cheveux blonds filasse. Il semblait distrait, peu préoccupé de ce qui se passait autour de lui, des coups de poings et des coups de parapluie qu'il avait reçus, de la poigne de l'agent qui enserrait sans peine son bras mince. Il avait vu briller le sac, et il l'avait arraché aux mains qui le tenaient. Maintenant, il était pris. Puisqu'il cherchait un gîte et un morceau de pain, il les avait trouvés. Voilà tout.

On arriva au commissariat.

—Monsieur le commissaire est occupé, dit un employé.

La femme continua de parler et de gesticuler, semblable à une Furie poursuivant le crime. Pour la dixième fois, elle recommença l'histoire de son sac en or.

—Oui !.... il sera condamné !.... La voie n'est plus sûre !.... Volée !.... volée en plein jour !.... Nous ne sommes plus en sécurité.

L'agent regardait le sac en or qu'il avait saisi sous la blouse du voleur. Le voleur regardait ses pieds qui sortaient de ses chaussures. Les curieux, de la porte, regardaient ce qu'ils pouvaient apercevoir.

Enfin, M. le commissaire apparut à la porte de son bureau, reconduisant une femme élégante qui paraissait fort triste.

Que voulez-vous, madame, disait le commissaire, il faut en faire votre deuil !.... Tous les jours cela arrive !.. Ce n'est pas l'habitude que les voleurs rapportent au commissariat les objets qu'ils ont volés...

—Je n'ai pas de chance, répondait la belle dame. Perdu d'un seul coup un sac d'or, une montre, un bracelet et une bague.

Elle semblait prendre à témoin de sa malechance les personnes présentes.

—Ma voleuse ! cria-t-elle tout à coup. Monsieur le commissaire, la voilà, c'est elle !.... J'étais assise dans le magasin à essayer des gants, avec mon sac sur mes genoux... Elle l'a escamoté et a disparu.... Mais j'ai eu le temps de la voir et je la reconnais.... Et je reconnais mon sac !....

Ce fut une surprise générale. Le voleur releva la tête intéressé par cette péripétie et eut un faible sourire.

La femme accusée, un instant abasourdie, essaya de tenir tête à la nouvelle venue.

—Ce sac est à moi, monsieur le commissaire. Mais nous allons bien voir.

Il prit le réticule.

—Qu'y a-t-il dans ce sac, madame! demanda-t-il à l'accusée.

—Une montre.

—Ce n'est pas difficile à deviner.... Je viens de le dire, remarqua la seconde dame.

—Comment est cette montre ? insista le commissaire ?

—Toute en or, monsieur le commissaire, affirma l'interrogée.

—Pas du tout !.... sertie de petits diamants, rectifia la seconde dame.

Le commissaire exhiba la montre. C'était la seconde dame qui avait raison.

—Et le bracelet ?

—Avec des diamants, dit l'une.

—Non, dit l'autre, tout en or.

Elle avait encore raison.

—Et la bague ?

—Ah ! zut! je ne sais plus ! dit l'interrogée, abandonnant la partie.

—Puis, dit le commissaire, continuant l'inventaire du sac, il y a encore....

—Mon mouchoir, répondit la dame élégante, avec mon prénom brodé : "Mercédès", plus mon porte-monnaie avec quarante francs dedans.

—C'est juste, madame.... Voici votre sac avec ce qu'il renferme,... Laissez-moi seulement votre adresse afin de vous prévenir lorsqu'on aura besoin de votre déposition.

La dame acquiesça gracieusement, donna son adresse, et partit, heureuse et légère.

Le commissaire fit alors entrer dans son cabinet le voleur et la voleuse. Le voleur, après son accès de sourire silencieux, n'avait plus bronché. La voleuse semblait gênée, n'en menait plus large. Leur interrogatoire allait commencer, lorsqu'on apporta une carte au magistrat.

—Que ce monsieur entre :

Le monsieur entra, bien vêtu, correct, le type du riche et sérieux commerçant.

—Monsieur, dit le commissaire, je n'ai qu'une minute à vous donner... Je suis en affaire...

—Cela ne sera pas long, monsieur le commissaire... Il y a environ deux heures, est entré dans ma boutique—je suis bijoutier-orfèvre, comme vous le voyez sur ma carte, — est entrée, dis-je, une dame jeune, jolie, élégante, pour marchander diverses objets. Comme elle était très bien mise, je lui ai fait voir ce qu'il y avait de mieux dans mes vitrines...Elle a tout regardé, a dit qu'elle reviendrait... Et elle est partie... et je me suis aperçu alors de la disparition d'un réticule en or, d'une montre sertie de diamants, d'un bracelet en or, d'une bague avec une émeraude... Tout cela est sans doute perdu... mais je dois vous faire ma déclaration... Le hasard est si grand !...

—Le hasard est venu, et il est parti, dit le commissaire... Vous avez été volé trois fois, et vous seriez arrivé trois minutes plus tôt que vous rentriez dans votre bien. (Il lui raconta alors l'histoire surprenante du réticule et de son contenu.) Votre voleuse a été volée par madame et madame a été volée par monsieur. Puis, votre voleuse est repartie avec votre bien que je lui ai rendu comme étant à elle.

Le voleur rit alors franchement de l'aventure.

—Calmez-vous, dit le commissaire, vous n'êtes pas ici pour vous amuser.

M. le commissaire sonna, donna à son employé l'adresse de la dame au sac en or.

—Mme Mercédès Domino, rue de Rivoli... C'est tout près... Prenez votre vélo... Allez vite !...

L'employé revint quelques instants après :

—Inconnue à l'adresse indiquée !

—C'était à prévoir, dit le commissaire. Vous n'avez plus qu'une chance monsieur, c'est que le sac soit revolé à Mme Mercédès, qu'elle revienne ici le chercher et que l'on m'amène en même temps la voleuse, comme celle de tout à l'heure... Tiens !... où donc est-elle passée, au fait, celle de tout à l'heure ?...

La voleuse s'était, en effet, glissée hors du poste pendant tout ces pourparlers. Il ne restait plus que le voleur. Celui-ci prit la parole et s'adressa au bijoutier :

—Il n'y a plus que vous et moi de réfaits, lui dit-il simplement.

—Ma foi ! il a l'air honnête, répondit indirectement le bijoutier, s'adressant au commissaire. Je devrais peut-être le prendre comme surveillant.

Il n'en fit rien. Et l'homme quelques jours après, fut condamné à trois ans de prison et à cinq ans d'interdiction de séjour. Il fut cynique :

—Une autre fois, conclut-il, je volerai des honnêtes gens, si j'en trouve ! ... Il paraît que c'est difficile !

GUSTAVE GEFFROY.

ETALONS A VENDRE

Reproducteurs prêts au service pour la saison 1906

Nous vendrons prochainement à vente privée ou à l'enchère des chevaux reproducteurs enregistrés et des races suivantes :

Standard Bred Percherons (étalons). Thoroughbred anglais, Clysdale, Percherons, Hackney, Anglo-Normand,.

Nous importerons sur commande des reproducteurs européens de toutes races. La commande pour un reproducteur européen devrait se donner au moins 9 mois avant la saison de remonte vu qu'un étalon importé n'est pas acclimaté avant d'avoir été six à huit mois dans le pays et n'est par conséquent pas propre au service avant ce temps.

Cependant les reproducteurs des races mentionnées plus hautsont acclimatés et nous sommes prêts à recevoir vos commandes. A les faire venir à 15 jours d'avis.

Nous annoncerons plus tard les jours de vente

Pour toutes informations et commande, s'adresser à

JOHN D. DUCHENE, MEDECIN VETERINAIRE

58, RUE DU PONT

QUEBEC 23 j f6

PEPINIERE du VILLAGE des AULNAIES

(Etablie par M. Dupuis)

A VENDRE : Pommiers, Pruniers, Poiriers, Cerisiers, Arbustes, Rosiers, Pivoines, ARBRES D'ORNEMENT. 9,500 Greffes Pommiers, $3 LE 100 Economisez en achetant des arbres RUSTIQUES ET ADAPTES à notre climat.

Cette annonce retournée avec commande de $5 donnera droit à un Pommiers ou 2 Groseillers.

ALBERT D. VERREAULT

PROPRIETAIRE

Village des Aulnaies, Comté l'Islet

POUR VOS MEUBLES !

ADRESSEZ-VOUS A L'ETABLISSEMENT

GEO. VALLIERE

NO. 132, ST-JOSEPH, QUEBEC

TEL. 2278

Où vous trouverez un assortiment complet des dernières nouveautés.

LA PHARMACIE DU BON MARCHE

Après les fêtes et l'Inventaire, nous avons beaucoup de lignes sur les quelles nous offrons des bargains spéciaux,

Escompte libéral sur balance d'articles de fantaisie, parfums en bouteilles et en boîtes, Brosses militaires à cheveux et brosses à cheveux ordinaires, peignes, savons et poudre à toilette, etc., etc.,

Venez vous informer de nos prix et vous achèterez certainementde nous,

PHARMACIE L. E. MARTEL

91 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

TELEPHONE No 2483.

ENGINS

A Gazoline

Grande réduction pour un mois

Pour usage stationnaire,
3 H. P. $150.00
5 H. P. $250.00
8 H. P. $325.00

Comptant ou à crédit, au goût de l'acheteur,

AUTOMOBILES

Seize différents modèles sur lesquels on peut choisir, depuis $600 jusqu'à $9,000

Moteurs pour bateaux

Neufs et de seconde main, de tous les prix.

Réparations d'automobile et d'engins.

S. GILLESPIE,

39, Rue St, Jean,

Tel. 289 Quebec

L'ARCADE

58 RUE ST-JOSEPH

Immense pièce à louer pour salle de commerce, ou magasin de gros ou de détail.

Le propriétaire s'engage à faire les transformations qui pourront être exigées sur la façade, dans l'intérieur, et à l'arrière pour agrandir et éclairer d'avantage.

Possession immédiate.

S'adresser à

F. X. DROUIN, écr. avocat,
125 St-Pierre,
à F. O. DROUIN, écr., avocat,
181, St-Joseph,
ou au Dr P. A. DROUIN,
90 de l'Eglise.

6flv—1 sm

FRUIT LAXATIF RAFRAICHISSANT

TRES AGREABLE A PRENDRE

CONTRE

CONTIPATION

HEMORRHOIDSE,

Embarras gastrique et intestinal

Exigez la signature E. GRILLON sur la Boîte.

TAMAR INDIEN GRILLON

Vente en gros : 33 rue des Archives, PARIS

Détails dans toutes les pharmacies

J. H. Morissette

Electricien et entrepreneur de travaux électriques

217 RUE ST-JEAN - QUEBEC

Toutes réparations faites sous le plus prompt délai

Téléphone 1726

Fournitures pour lumière électrique installations de moteurs, dynamos, cloches électriques et téléphones. 27j n

LECONS DE COUPE ET D'ESSAYAGE

Mme de la Peichardière, devant quitter Québec au 1er mai, donnera des leçons de coupe et d'essayage dans les mois de février, mars et avril.

La coupe de Mme de la Peichardière, requiert un seul essayage.

Pour termes, s'adresser à Mme de la Peichardière, rue St-Jean, 174, au 1er, ou le soir, venue des Erables, 6.

29 janno

TABAC ROSE QUESNEL EST HORS DES COMBINES

CETTE DOULEUR SEMBLABLE A CELLE DES COUPS DE POIGNARD DANS LE DOS PROVIENT DES ROGNONS

Et peut être guéri par les

PILULES DE DOAN POUR LES ROGNONS

Ce n'est pas le dos qui est malade, mais les rognons qui sont situés dans le bas du dos.

Cependant, les douleurs dans le dos, ou les lancements aigus, sont des indices que les rognons sont malades—signes de troubles des rognons. Les emplâtres et les liniments ne guériront pas un dos malade parce qu'ils ne peuvent atteindre les rognons qui sont la cause du mal. Les Pilules de Doan pour les Rognons atteignent les rognons. C'est pour cela qu'elles sont faites et pour cela seulement. De sorte que si vous voulez vous débarrasser de vos maux de tête, enflement des pieds et des chevilles, urine fréquente ou suppression, douleurs durant l'évacuation de l'urine, spectres flottant devant vos yeux, soif constante, urine couleur de brique ou tout autre symptôme de maladie des organes urinaires ou de la vessie, aidez vos organes et chassez de votre système toutes les impuretés qui l'encombrent.

Les Pilules de Doan pour les Rognons sont fabriquées avec les plus pures racines et herbes et ont un effet adoucissant et tonifiant sur les rognons. Mme Barling, 26 rue Locomotive, Hamilton, Ont., écrit : "J'ai été troublé considérablement par la maladie des rognons, et j'ai fait usage de plusieurs remèdes sans pouvoir trouver de soulagement. Je fis l'essai des Pilules de Doan pour les Rognons et j'ai constaté qu'elles agissaient directement sur les rognons et les rendaient à leur force première."

Prix 50 centins par boîte, trois boîtes pour $1.25 ; chez tous les pharmaciens ou de la The Doan Kidney Pill Co, Toronto, Ont.

ENCAN D'UNE SUCCESSION

VENTE A L'ENCAN DE BEAUX MEUBLES DE MENAGE TAPIS, PIANOS COTTAGE, ET POELE DE CUISINE PRESQUE NEUF

Par Jacques & Cie.

JEUDI, le 15 DE FEVRIER, à 10 hrs A.M., à la ci-devant résidence de feu Dame F. MORENCY, No 34 rue Daulac, St-Roch.

Nous avons reçu instruction de l'exécuteur testamentaire de vendre à l'encan tous les meubles et effets de ménage dépendant de cette succession, comprenant un magnifique set de salon en noyer noir, tables de fantaisie, oiseaux empaillés, rideaux et poles, tapis de tapisserie, cadres et gravures, ornements de salon, lustre électrique, joli piano Cottage, de la manufacture Berlin Piano Co., et banc, presque neuf, rideaux en damas pour arcue, étagère, jardinière, grand miroir, tables et chaises de salle à diner, huilier argenté, vaisselle et verrerie, prélart, pupitre. Le contenu de quatre chambres à coucher, comprenant quatre sets de chambre : paillasses, oreillers, canapés, magnifique poêle de cuisine presque neuf, machine à coudre "Singer", chaises berçantes, horloge, et quantité d'autres effets trop longs à énumérer.

Le tout vendu sans réserve et visible MERCREDI, le 14 février, de 2 hrs à 5 hrs p.m.

Vente jeudi, le 15 février, à 10 h.a.m.

JACQUES & CIE,
Encanteurs.

13—2 fs

La Sunlight coûte plus cher que les autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

Pour avoir le confort par les temps froids et tempétueux, maintenez vos pieds secs et chauds en portant des

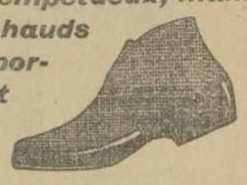

CLAQUES et PARDESSUS GRANBY

Les autres ne sont pas aussi bons que LES GRANBYS

QUI ONT LA DURÉE DU FER.

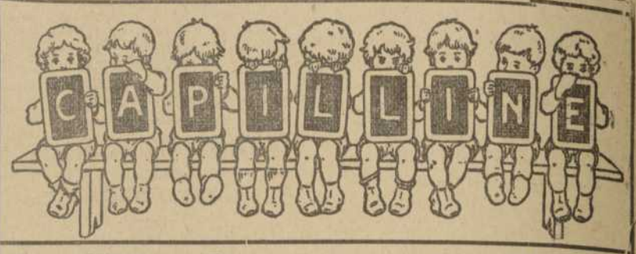

Le Célèbre Regenerateur des Cheveux

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez la CAPILLINE qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Elle arrête la chute des cheveux et fait disparaître les Pellicules.

Résultats inespérés Vente toujours croissante.

Se vend partout en flacons de 50 cents

DEPOSITAIRE :

La Cie des Laboratoires S. Lachance, Limitée

87, rue St-Christophe, Montréal

En gros à Québec { W BRUNET & CIE / ED MORIN & CIE

GRANDE VENTE

POUR CLAIRER

DE QUEBEC

L'assortiment complet de Marceau & Cie, valant $90,000 comprenant des marchandises de haute qualité ; Nouveautés, Draps, Manteaux, Fourrures, Tapis et Chaussures sera offert en vente.

Mercredi, le 14 février

A 9 A. M.

Le magasin sera fermé Mardi, le 13 Février Les marchandises seront marquées de nouveau et lorsque nous ouvrirons nos portes au public il sera témoin de la plus grande vente pour clairer qui ait encore été tenue à Québec.

Nous devons réduire notre assortiment.

MARCEAU & Cie

155 rue ST-JOSEPH

St-Roch, Québec

SOCIETE DE CIMENT PORTLAND DU CANADA

A. LAURENT, Représentant, Québec.

Bureau : Bloc Florin. Telephone 1475
Résidence : La Canardière. Telephone 2146

Importateurs de Matériaux de Construction

Ciment Portland "JOHN BULL"

LE MEILLEUR AU MONDE

Ciment Stu-ka-lite, à l'épreuve du feu, pour enduits, etc.

Ciment Keene "Superfine", et "Fine".

Brique Blanche et Tachetée, Anglaise et Ecossaise.

Papier à l'épreuve de l'eau et Asphalte en feuille pour couverture, etc.

Nous offrons d'ici au printemps 1000 barils Ciment Portland à $1.50 le baril.

Autres prix sur demande

TABAC **'CHAMPLAIN'** A FUMER ET CHIQUER 5c ROCK CITY TOBACCO Co LTD

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE

AGENT DEMANDE.—Une Compagnie d'assurance canadienne sur la vie demande un agent spécial pour la ville de Québec. Faire application en mentionnant l'expérience et les références à L. B., soin le "Soleil". 12 fev—

APPRENTI.—On demande un apprenti forgeron. S'adresser à Leonidas Trembiay, Château Richer. 13—3f

CUISINIERE.—On demande une bonne cuisinière. S'adresser le soir au No 126 rue St-Augustin. 10—3fs

ELEVES DEMANDES.— Leçons anglaises et françaises privées et à domicile, grammaire et méthode de conversation naturelle. Sténographie 100 mots par minute en trois semaines. Tenue des livres, arithmétique, correspondance enseignés rapidement. Positions assurées.—386 rue St-Jean. 13-17f

FILLE DE SALLE.—On demande une fille de salle; aussi une assistante cuisinière. S'adresser à l'hôtel Clarendon. 8 fév—n.o.

FILLES.—On demande immédiatement 4 bonnes filles pour travailler dans les jupes. S'adresser à C. Turcotte, marchand-tailleur, Côte de la Montagne. 9fv—8 fs

FILLES.—On demande une fille de "pantry" et une fille pour la vaisselle. S'adresser à Mme Potvin, 34 rue Ste-Anne. 12—3 fs

FERMIER DEMANDE.—On demande un bon fermier, avec sa famille, pour cultiver une terre près de la ville. S'adresser par lettre, P. O., Boite 201, Québec. 12fv—3 fs

GARÇON.—On demande un garçon de table sachant parler l'anglais et le français. S'adresser au Club de la Garnison. 10—3 fs

JEUNE HOMME DEMANDE.—On demande un jeune homme pour prendre soin d'une salle d'échantillons et voyager dans la ville. Un qui aura déja servi sera préféré. S'adresser au No 122 rue St-Olivier, de midi à 1.30 h. et de 7 à 8 h. p.m.

ON DEMANDE.—Deux solliciteurs et collecteurs de première classe; devront parler les deux langues. Des personnes qualifiés seulement devront faire demande. Premières références. S'adresser entre 9 et 10 hrs a.m., à A. D. Trudeau, gérant, Union Life Ass. Co., 92 et demi, rue St-Pierre. 22déc—n.o.

ON DEMANDE.—Un ou deux bons étages de maison, bien éclairés, pour la fabrication d'articles légers. S'adresser par lettre avec détails à "B", le "Soleil". 8fv—

ON DEMANDE à louer une grande chambre, bien chauffée, pension comprise. Le voisinage de la Batterie préféré. S'adresser au "Soleil" préféré. S'adresser à "F." le "Soleil". 9f—4 fs

ON DEMANDE une cuisinière et une fille d'enfants. S'adresser au No 12 rue DesCarrières. 13 fév—n.o.

ON DEMANDE.—Un monsieur ou une dame ayant l'expérience nécessaire pour prendre charge d'une Buanderie de première classe. Bon salaire à la personne compétente. S'adresser: Buanderie Beauceville, Beauceville, Qué., ou à Julien & Cie. 9fv—1sm

ON DEMANDE de bonnes COUTURIERES sachant coudre au moulin pour travailler à la manufacture de gants Balcer Glove Mfg., Co., Trois-Rivières. 10fv—3 fs

ON DEMANDE DEUX INSTITUTRICES diplômées pour tenir des écoles à Prosper. Salaire $160.00. S'adresser à L. N. Riendeau, Asst.-Secr.-Tres., Saint-Prosper, comté Dorchester.

SERVANTE.—On demande une servante générale dans une famille de trois personnes. Pas de lavage. S'adresser au No 347 rue St-Joseph. 10—3 fs

SERVANTE.—On demande une servante. S'adresser au No 67 rue Boisseau, St-Sauveur. 12—3fs

SERVANTE.—On demande une servante au No 12, rue DesCarrières. 13—3 fs

SERVANTE.—On demande une servante au No 353, rue St-Jean. 13—

SERVANTE.—On demande immédiatement une servante générale pour une petite famille. S'adresser au No 33 rue de l'Eglise. 13—3 fs

SERVANTE.—On demande une servante générale dans une famille de trois personnes. Bons gages pour une personne compétente qui serait préférée. S'adresser à A. A. Déchêne, 26, rue la Couronne. 13fv—

SERVANTE.—On demande au No 18 rue du Pont, une servante munie de bonnes références, pour faire le service général. 9fv—2sm

A LOUER

BON POSTE A LOUER.—Le magasin coin des rues du Pont et de la Reine, ancien poste de feu Normand Chouinard, épicier, comprenant une bonne cave, un hangar à voitures, en brique, des hangars et une écurie, et une cour. Possession immédiate; et aussi chambres à louer. A bonnes conditions. S'adresser à Dame N. Chouinard, 120 rue de la Reine, St-Roch. 15 jq-1ms

A LOUER.—Au No 16, coin de la Côte Canoterie et rue St-Thomas, un étage de quatre chambres, lumière électrique. No 215 rue St-Paul, 3 étages pouvant être loués ensemble ou séparément en parfait ordre. Bien situé, près du Dépôt du Lac St-Jean et des tramways. S'adresser au No 40 rue Ste-Famille.

MAISON A VENDRE OU A LOUER.—Ce magnifique Cottage, sur la rue St-Cyrille, (en face du Jeffery Hospital), 11 chambres avec toutes les accommodations modernes. Termes raisonnables. S'adresser à T. Davidson & Co., Basse-Ville. 17 jav—n.o.

A LOUER.—Pour le 1er mai, au No 115, rue St-Jean, le 1er étage occupé présentement par le Dr Dagneaux, compris 4 appartements, disibles au 1er février, tous les jours, de 3 à 6 hrs, p. m, chauffés à l'eau chaude, lumière électrique, Auer light, bain, bonne ventilation. Aussi chambres meublées, avec les accommodations sus-mentionnées. Possession immédiate. S'adresser à Madame E. H. Pelletier, No 115, rue St-Jean, Québec. 3 jav—n. o.

MAGASIN.—A louer, à compter du 1er mai vrochain, le magasin actuellement occupé par M. Germain Bélanger, No 64 Côte de la Montagne. Très bon poste d'affaires. S'adresser à G. E. Taschereau, notaire, 193 rue St-Pierre. 9 fév—n.o.

SALLE A LOUER.—A louer, pour Sociétés Mutuelles, Ouvrières, Nationales, Commerciales, etc., aux Nos 55 et 87 rue d'Aiguillon, faubourg St-Jean, de très jolies salles bien meublées, avec lumière électrique, téléphone longue distance, chauffée à l'eau chaude, petites tables, 7 grandes tables, et munies des autres améliorations modernes. Visible tous les mercredis et samedis de 8 à 10 hrs p.m., en s'adressant au No 85, rue d'Aiguillon, Faubourg St-Jean, Québec. 14 août—n.o.

A LOUER.—Magnifiques fermes à louer sur l'Ile-aux-Oies, propriété des Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec. Location à des conditions faciles. S'adresser au Dépôt de la Communauté de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec, Côte du Palais. 26déc—n.o.

SALLES.— Deux belles salles, bien chauffées, sont à louer; elles sont situées au deuxième étage du club des Marchands. A louer à bonnes conditions. 17-v—n. o.

MAISON A LOUER.—A Charlesbourg, maison à un étage, en face du couvent, 4 arpents de l'église et du Collège. S'adresser à Jos. Nolin, Charlesbourg. 7f—2 sem

A LOUER.—Depuis le 1er mai prochain, le magasin et les résidences Nos 122, rue St-Joseph. S'adresser à John Archer, 105, rue St-Roch ou à J. B. Parkin, notaire. 11 jb—

A LOUER.— Deux logements comprenant cinq chambres chacun, avec eau, en face de l'église des Franciscains, près de la barrière Ste-Foy. S'adresser à Dominion Corset Mfg Co., 46, rue Dorchester, St-Roch, Québec. 5 fev—n.o.

CHAMBRE A LOUER.—Avec ou sans bain, eau froide et eau chaude, et toutes les commodités. S'adresser au No 26 rue St-Louis. 15 jv—n.o.

A VENDRE OU A LOUER.—Une propriété de 3 logements avec une grande boutique à trois étages, en arrière, au Nos 57 et 59 rue Turgeon, à un acheteur sérieux, un montant comptant et des conditions faciles seront acceptées. S'adresser le soir à J. A. Plamondon, 113 rue de l'Eglise. 13jv-n.o

PROPRIETE A VENDRE OU A LOUER.—Une magnifique propriété, située au village de Lauzon, St-Joseph de Lévis, comprenant un grand terrain de 98 par 98 pieds, avec une excellente maison de brique, de 40 par 36 pieds, très bien construite, contenant tournaise à eau chaude, eau de l'aqueduc à chaque étage, etc. Possession immédiate. S'adresser à G. A. Lafrance, notaire, 73, rue St-Pierre, Québec. 0nov—n.o.

LOGEMENT A LOUER.—Pour le 1er mai, le deuxième étage du No 87, rue St-Joseph, pouvant être occupé pour bureau, salle d'échantillons ou logement privé. Aussi un beau grand logement au No 886, rue St-Valier. S'adresser au propriétaire, No 87 rue St-Joseph, St-Roch. 10—4fs

MAGASIN A LOUER.—Un des plus beaux postes de commerce de la paroisse de Sillery, occupé pendant plus de 30 ans par A. H. Falardeau, marchand général, situé à Spencer Cove Sillery. Possession immédiate. S'adresser à Falardeau & Cie, 211 rue Dorchester, ou à Spencer Cove, Sillery. 35jv-n.o

A LOUER OU A VENDRE.—Cette résidence sur la rue St-Valier, No 788, propriété de M. le Dr G. Wilf. Jolicœur, coroner de Québec, et occupée par lui depuis 22 ans comme médecin. Un des plus beaux et meilleurs postes de la ville pour un médecin. Cette résidence est munie de toutes les améliorations modernes, service d'eau à tous les étages, éclairage électrique dans tous les appartements, cave, cour et écurie; chauffées à l'eau chaude. S'adresser à Dr G. Wil. Jolicœur, Québec. 19 janv—n. o.

A LOUER.—Plusieurs salles d'échantillons, rue St-Joseph, St-Roch, aussi dans divers quartiers de la ville, logements et magasins. Québec, 15 janvier 1905. J. E. Boily, notaire, 40, rue St-Joseph, Québec. 16 jav—n.o.

ENTREPOT A LOUER.—Grands étages, convenables pour contenir des marchandises de grand poids. S'adresser à T. Davidson & Co., 6 rue St-Paul. 9 fév—3 ms

Batisse de l'Assurance de Québec

Quelques grands et petits bureaux dans cette batisse. Loyer modéré. Pour toutes informations, s'adresser au secrétaire, 81 rue St-Pierre. 1jv—n.o.

A VENDRE

A VENDRE.—Un beau, grand terrain situé aux Nos 71-73 et 75 rue Arago, à St-Roch, au pied de la Côte de la Négresse, avec une maison en bon état, 4 logements loués $250.00 par année. Bon marché. Québec, 15 janvier 1906. J. E. Boily, notaire, St-Roch, Québec. 16 janv—n.o.

A VENDRE.—Une terre de 4 arpents de large sur 60 de long, située à 10 arpents de la station de l'I. C. R., et à 3 1.2 milles du bateau. Conditions très faciles. S'adresser à Naz. Olivier, marchand général, St Nicolas Station. 10 fv—1 ms

A VENDRE.—Au "Petit Village", à Beauport. Un joli lopin de cinq (5) arpents carrés de terre, avec dessus résidence entourée de grands arbres et dépendances en parfait ordre. Situé voisin à l'ouest, de la propriété C. E. Dubord, et à douze (12) minutes de marche de la gare Q. R. L., de Beauport. Très provice pour celui qui voudrait se livrer à l'horticulture, et des plus convenables pour quiconque de la ville aimerait à acquérir une résidence d'été à la campagne. Pour conditions, s'adresser à F. X. Fafard, arpenteur, Département des Terres et Forêts ou au No 128, Avenue St-Cyrille, Québec. 3 fév—1 mois

A VENDRE.—Quelques serins à $2.00. Aussi: des serins "Rollers", Incubateurs, éleveuses, thermomètres, hygromètres. S'adresser à Achille Trudel, 417 rue St-Jean. 8fv—2 sm

A VENDRE.—Maison en pierre à trois étages portant le No 17, Avenue Ste-Geneviève. 16 chambres, 2 chambres de bains, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à J. B. Parkin, N.P. 11 jav—n.o.

A VENDRE.—Jolie maison en brique blanche, à deux étages, contenant 8 chambres, avec toutes les améliorations modernes; lumière électrique. Située dans le plus bel endroit de la ville, coin des Avenues Doria et Arthur. Prix: $2,000. S'adresser sur les lieux à M. Lonergan. 8 fév—n.o.

A vendre ou à louer, cette jolie maison située à Ste-Pétronille de l'Ile d'Orléans en parfait ordre, avec glacière, hangar et écurie. Le tout érigé sur un grand terrain de 100 pieds de front sur une profondeur d'environ 2 1.2 arpents. Cette propriété avec un magnifique parterre de 75 x 100 pieds et faisant face à Québec, se trouve à proximité du bateau, à 5 minutes de marche, et sera vendue ou louée avec tout l'ameublement de la maison. Pour autres informations, s'adresser au Dr Aimé Lantier, ou à Labrèque, Bélanger & Labrèque, notaires, 18, rue Buade, Québec. 8fév—1 mois

A VENDRE.—A Ste-Anne de la Pocatière, village populeux—centre commercial, près de l'église, du collège et du couvent. Une magnifique propriété comprenant résidence, magasin, hangars, écuries, grand jardin, toujours occupé comme tel. Bon poste de commerce, beau site. Aussi, un fonds de commerce général. S'adresser à Ls. A. Paquet, marchand, Ste-Anne de la Pocatière. 20 janv—1 ms

MAISONS A VENDRE.—No 1 rue des Grisons; No 2 rue Laporte; No 21 rue Mont Carmel. Pour détails et permis de visiter s'adresser à Meredith & Meredith, Notaires Publics. 13-1s

UNE MAISON ET TERRAIN, très bon poste pour commerce situés près de la Jonction de la station de Shawinigan, à vendre à conditions spéciales. S'adresser au No 312 1-2, Grande Allée. 1 fév—n. o.

GOELETTE A VENDRE.—A vendre à St-Irénée, la goélette "Providence", avec tout un grément en bon ordre, pour $400.00 comptant. Cette goélette étant la propriété de feu Ferdinand Taché. Pour informations, s'adresser à Ernest Soucy, St-Irénée. 9—1 sm

BON POSTE DE COMMERCE A VENDRE, à St-Pacôme, Comté Kamouraska.—M. J. Baptiste Lévesque, abandonnant les affaires pour cause de santé. Magnifique terrain avec maison privée à deux étages et un magasin à côté communiquant avec la maison. Aussi des hangars et écurie. Bonne place pour y faire un commerce général, car il s'y fait de gros chantiers et les moulins à scies font gagner beaucoup d'argent. Réussite assurée à qui voudra s'occuper d'affaires. Un succès constant durant vingt sept ans est là pour l'établir. Pour toutes informations, s'adresser directement au Propriétaire. 10f-8fs

MAISON A VENDRE.—A Château Richer, station Laverdière, à deux minutes de marche du dépôt, une belle propriété est à vendre, à bonnes conditions. Pour tous renseignements, s'dresser au No 229 rue Richardson, St-Roch. 11jav—n. o.

TERRE A VENDRE OU A LOUER.— Une magnifique terre ainsi qu'une belle résidence d'été, situées à l'Ancienne Lorette, à trois milles de la ville. A vendre ou à louer à bonnes conditions. S'adresser à Mme Alf. Pichette, 431 rue St-Jean. 21—1 ms—3 fs p sm

FERME A VENDRE OU A LOUER.— Propriété chemin St Foy, angle route Belvedère, environ 20 arpents, avec bâtisses, le tout ou en partie. S'adresser à P. E. E. Bélanger, N.P., rue Buade, ou à Georges Carrier, 65 rue St-Pierre. 27 jnv—1 mois

A VENDRE.—Une belle maison de campagne située à Beauport, à 10 minutes de Québec en chars électriques. S'adresser à Antoine Chalifour, Beauport. 3 fév—n.o.

PROPRIETE A VENDRE OU A LOUER, A LEVIS.—Pour cause de santé, ayant décidé d'abandonner le commerce, on trouvera chez le soussigné plusieurs propriétés dans la Côte Davidson et Côte Labadie.—Aussi magnifique poste de commerce sur la rue Commerciale, en face de la gare de l'Intercolonial, et voisin de la Banque de Montréal. Conditions faciles. Pour toutes informations, s'adresser à Marc Couture, marchand, St-Michel, Comté Bellechasse, ou à Marc Couture, 135 rue Commerciale, Lévis. 27j anv.

PERDU

PERDU.—Jeudi soir un petit sac rouge contenant une certaine somme d'argent a été perdu. Prière de le remettre au No 138, Grande-Allée; il y aura récompense. 12—3 fs

CHIEN PERDU.—Samedi soir, un chien avec oreilles jaunes et taches noires sur le dos a été perdu. Prière de remettre l'animal à O. Paré, 11 Claire-Fontaine. 12—2 fs

PERDUE.—Une bague a été perdue dimanche après-midi sur la rue de la Couronne, jusqu'à la rue de la Reine. Prière de la remettre au No 252, rue de la Reine. 13—1f

Magasin à louer

Un des plus beaux postes de commerce de la ville de Québec, occupé pendant plus de vingt-cinq ans par F. Simard & Cie, marchands de nouveautés, situé au No 137, rue Saint-Joseph. Possession immédiate.

S'adresser à W. BRUNET & CIE, Pharmaciens. 139-141 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Maison à Louer

No 12, rue du Parloir, coin des rues St-Louis et du Parloir, 10 chambres, commodités modernes, bain, eau chaude, gaz et électricité. Réparations ce printemps. S'adresser: Labrèque et Bélanger et Labrèque, notaires. 29j—n. o.

LES SOUSSIGNES sont les seuls propriétaires des dettes de livres de EUGENE PICHER, marchand de Québec, failli, en vertu d'un acte de vente qui leur a été consenti, le 25 janvier 1906, par V. E. Paradis, curateur du dit failli.

Une copie de la dite vente et la liste des débiteurs du dit failli sont déposées au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure, District de Québec.

Montréal, 9 février 1906.

VAILLANT, BROSSARD & Cie, 111, Côte de la Montagne, Québec. 107, rue St-Jacques, Montréal. 2 et 13 fév

10ème REGIMENT

Les Hussards Canadiens

Q. O. C. H.

Les accoutrements militaires seront donnés comme suit:

A Escadron.— MARDI 13 Fev.
B " — JEUDI 15 "
C " — VENDREDI 16 "
de 8 à 9 heures p. m.

Par ordre,
A. F. ASHMEAD,
Second major en commandement

Rasoirs de Sûreté

S. J. SHAW & Co

QUINCAILLIERS
13 Rue ST-JEAN, Haute-Ville
TELEPHONE 573
Angle Notre-Dame et Cote Lamontagne
TELEPHONE - - - 44

Venant d'être reçu, l'assortiment e plus complet et varié de

RASOIRS DE SURETE

Venez visiter ces magnifiques razoirs à bas prix.

S. J. Shaw & Cie

CONSEIL LEGISLATIF

Il y a eu hier après-midi, une courte séance du Conseil Législatif.

Quelques pétitions ont été présentées, après quoi les bills suivants ont subi leur première lecture et subiront la seconde à la séance de cette après-midi: Loi abolissant la mort civile; Loi autorisant James Fortune à exercer la profession de chimiste et de pharmacien dans la province de Québec; Loi constituant en corporation la Congrégation des Servantes du Très-Saint-Sacrement; Loi concernant le club Montefiore; Loi pour abroger la loi 23 Victoria, chapitre 145, ainsi que ses amendements, constituant en corporation l'Association de l'asile de Sainte-Brigitte de Québec, et aussi pour amender de nouveau la loi constituant en corporation la Congrégation des catholiques de Québec, parlant la langue anglaise, 18 Victoria, chapitre 228; Loi définissant les placements qui pourront être faits des fonds de l'Institut Trafalgar, et pour augmenter l'étendue de ses pouvoirs; Loi constituant en corporation le club Viger, de Montréal; Loi constituant en corporation l'Association Athlétique d'amateurs nationale; Loi constituant en corporation l'Ordre du Très-Saint Rédempteur; Loi ratifiant la vente faite par les enfants de feue Dame Margaret et J. M. Morris, épouse de feu William B. Lamb à James Robinson; Loi amendant la loi constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer de Matane et Gaspé, et Loi constituant en corporation l'Association des Opticiens de la province de Québec.

Le bill No 8—Loi autorisant une réserve de forêt de chasse et de pêche dans la Gaspésie fut passé après deux légers amendements et n'attend plus que la sanction du lieutenant-gouverneur pour être loi.

Sur motion du leader du Conseil Législatif, l'honorable M. Allard, la seconde lecture du bill "Loi concernant les accidents de travail" fut remise à mardi prochain, sur demande de certains conseillers absents et le Conseil s'ajourne à ce jour à 3 heures de l'après-midi.

SALON D'ESSAYAGE
Mlle A. MERCIER

271½ et 271¾, rue St-Joseph. Québec.

Spécialité de corsets sur mesure. Vient d'adopter le corset P. & L., de la French Lady Corset Mfg Co. comme étant le corset à la mode et qui par sa coupe donne tout le confort que les dames puissent désirer. Les baleines qui sont en aluminium garantissent ce dernier de toute souillure.

Demandez le corset portant la marque P. & L.
2—5fév.

Nouvelles Maritimes

LE CHENAL ENTRE QUEBEC ET MONTREAL

Nous lisons dans le "Mail and Empire", de Toronto, les remarques qui suivent:

"Si le Pacifique Canadien pouvait, avec sécurité, se servir de la section du St-Laurent entre Québec et Montréal, pour ses nouveaux steamers du type "Empress", nous pouvons être certains qu'il le ferait. Il aurait beaucoup plus à perdre qu'à gagner à transporter son trafic à 180 milles, par rail au lieu de le transborder dans ses propres vapeurs, si la route fluviale parallèle était sans danger. Il préférerait expédier un seul chargement par eau de Montréal à Québec, plutôt que de nombreux trains par terre, si les risques n'étaient pas contre le premier moyen de transport.

LES PILOTES

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que le commandant a complété les arrangements préparatoires au transfert du contrôle de la corporation des Pilotes du havre de Québec et au-dessous. A l'avenir les pilotes de Québec seront sous le contrôle du département de la marine.

Il y aura, demain, à Montréal, une conférence entre les pilotes et la fédération maritime pour élaborer un nouveau tarif de pilotage de Québec à la Pointe-au-Père.

NOTES

Le Manchester Shipper est parti dimanche de Saint-Jean, N. B., en route pour Manchester.

—Le Silician est parti de Saint-Jean, N. B., dimanche, en route pour Liverpool.

ARRIVAGES OCEANIQUES

SS. Statendam, à New-York, de Rotterdam.
—Kaiser Wilhelm II, à New-York, de Brême et Southampton.
—Majestic, de Liverpool pour New-York.
—Pomeranian, à Halifax, de London.
—Kaiser Wilhelm Der Grosse, à Cherbourg, de New-York.
—Pannonia, à Liverpool, de New-York.
—Koenigin Luise, à Gibraltar, de New-York.
—Hudson, au Havre, de New-York.
—Rotterdam, à Rotterdam, de New-York.
—Astoria, à Moville, de New-York.
—Chemnitz, à Brême, de Baltimore.
—Romanic, à Alger, de Boston.
—Finland, à Anvers, de New-York.

ETAT DE LA MAREE
MAREE HAUTE

	Matin.	Soir.
Mercredi, 14 fév. . .	9.34	10.06
Jeudi, 15 fév. . . .	10.28	11.06
Vendredi, 16 fév. . .	11.32	12.00
Samedi, 17 fév. . . .	12.20	12.44
Dimanche, 18 fév. . .	1.36	1.58

N. B.—Le courant continue à monter pendant une heure et cinq minutes après la marée haute.

Pour trouver la marée haute aux endroits ci-dessous, ajoutez ou déduisez, selon le cas, du temps de la marée haute à Québec, les heures et minutes données en regard de chaque localité:

Trois-Rivières,	ajoutez	4 h. 45 m.
Champlain,	"	4 h. 12 m.
Batiscan,	"	3 h. 41 m.
Cap à la Roche,	"	2 h. 44 m.
Grondines,	"	2 h. 20 m.
Lotbinière,	"	2 h. 12 m.
Sainte-Croix	"	1 h. 31 m.
Saint-Augustin,	"	52 m.
Saint-Nicolas,	"	52 m.
Saint-Laurent,	déduisez	10 m.
Berthier.	"	40 m.
Grosse-Ile,	"	57 m.
Bang Beaujeu,	"	55 m.
L'Islet,	"	1 h. 15 m.
Isle-aux-Coudres,	"	2 h. 16 m.
Malbaie,	"	2 h. 52 m.
Chicoutimi.	"	3 h. 21 m.

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune, le 9 février, à 2.46 heures du matin; dernier quartier, le 15 février, à 11.22 heures du soir.

Nouvelles de Partout

M. Etienne, ministre de la guerre, en France, a assisté hier aux essais d'un nouvel automobile cuirassé, que l'on compte employer en temps de guerre. Ce véhicule est surmonté d'une petite tourelle, à l'abri de laquelle trois artilleurs ont pu tirer 60 coups de canon à la minute. Cet essai a été un succès complet.

—Le "Reynold's Weekly Newspaper", de Londres, dit que la petite garnison anglaise qui a été laissée au Thibet a été enveloppée par des tribus hostiles et que l'organisation d'une expédition de secours est nécessaire.

—On a annoncé de Rome que le duc des Abruzzes partira au mois d'avril pour son voyage d'exploration en Afrique. Il débarquera à Mombasa. Il traversera ensuite le lac Victoria Nyanza et fera l'ascension des monts Elgon dans l'Uganda.

—Des informations de source diplomatique, venant de Pékin, et publiées à Londres, indiquent que la situation en Chine devient de plus en plus grave.

D'après ces renseignements, l'agitation actuelle ne serait qu'un formidable soulèvement des Boxeurs sous un autre nom et de proportions beaucoup plus grandes que celui qui a éclaté il y a cinq ans.

—La princesse Henry de Battenberg, qui est arrivée à Paris ces jours derniers, accompagnée de ses deux fils a loué une maison près de l'Arc de Triomphe. Son séjour à Paris est nécessité par l'achat du trousseau de sa fille, la princesse Ena, qui doit épouser le roi d'Espagne le 2 juin prochain.

—Les matelots faisant partie de l'équipage du navire français "Amiral Courbet", qui est actuellement en rade de Port Townsend (Wisconsin), se sont mutinés et ont refusé de partir avec le navire, déclarant qu'il n'était pas en bon état. Les mutins ont gagnés la terre dans un canot de sauvetage.

—Le roi d'Italie va adresser à Mlle Roosevelt une magnifique table en mosaïque, représentant des vues d'Italie. Cette table, qui a été faite à Florence, est d'une grande valeur.

—Le vice-amiral Mirabello, ministre de la marine, en Italie et le vice-amiral Bettolo ont assisté, aujourd'hui, aux essais du nouveau sous-marin le "Delfino". Ce navire a été construit d'après les plans d'un lieutenant de la marine italienne. L'essai a complètement réussi.

Le "Delfino" est resté deux heures sous l'eau et est descendu à une profondeur de dix mètres. Il est probable que le gouvernement italien va ordonner aux chantiers maritimes de Venise et de la Spezia la construction de six navires du même genre.

AVIS

Mme de la Péchardière est en position de remplir les commandes les plus pressées qui lui seront confiées, avec rapidité.

T. BELAND & CIE,
472 rue St-Jean.

MARIAGE A L'HORIZON

On annonce pour le 19 de février prochain, le mariage de M. Wilfrid Charest, fils de D. Charest, confiseur, de St-Sauveur, avec Mlle Lajeunesse, de St-Laurent, I.-O.
13 fév.—3fs

TOUJOURS
LE PREMIER

Le Gin Croix Rouge

Le plus rapide pour soulager.

Le Gin Croix Rouge vaut mieux que tous ses rivaux pour donner la résistance au froid.

Il empêche les frissons qui précèdent toujours le rhume, la grippe ou d'autres indispositions graves. Un petit verre avant de sortir stimule la circulation du sang, l'active dans tous les membres, prévient des engelures et empêche d'avoir froid aux orteils et aux doigts.

BOIVIN, WILSON & CIE, MONTREAL
Dépositaires.

Dr. JOSEPH LARIVIERE,
CELEBRE SPECIALISTE CANADIEN-FRANCAIS
dont le merveilleux
REGULATEUR DE LA SANTE DE LA FEMME
A Gueri des Milliers de Femmes Souffrantes et Faibles.

Quand tous les autres docteurs et plusieurs médecines vantées ont failli à guerir les personnes malades, les femmes qui souffrent de menstruation (règles) douloureuse ou irregulière, Faiblesse, Leucorrhée, Déplacement ou Ulceres de la Matrice, et cette sensation d'Epuisement qui fait prendre la vie en dégoût, inflammation de la Matrice et des ovaires, douleurs aux reins, débilité générale et prostration nerveuse, ne souffriront plus et tous ces troubles qui sont le symptôme de maladies plus graves disparaitront si elles font usage du REGULATEUR DE LA SANTE DE LA FEMME du DR. JOS. LARIVIERE.

Cette préparation peut être achetée de votre pharmacien à un dollar la bouteille ou six bouteilles pour $5.00. et nous garantissons l'efficacité du REGULATEUR pour guérir toutes les maladies inhérentes à la femme, dans le cas contraire, nous vous remettons votre argent.

Nous donnerons des avis gratuits à toute personne faisant application pour notre traitement, par lettre, comme suit:

La Cie. du DR. J. LARIVIERE, Boite 1964, BOSTON, MASS

DEMANDEZ LE WHISKY ECOSSAIS
Dawson
PREFERE DES CONNAISSEURS

LE BANQUET

DE LA "SAUVEGARDE"

Hier après-midi, sur gracieuse invitation de M. L. Arthur Richard, gérant de la compagnie d'assurance sur la vie "La Sauvegarde", nous avions le plaisir d'assister à un fort joli banquet offert au Victoria aux agents de la ville et du district, de la compagnie.

On remarquait à la table d'honneur, M. P. Bonhomme, gérant général de la compagnie, et, entre autres, MM. L. J. A. Richard, A. Lesage, Alex. Caron, J. E. Gauvin, etc.

Le menu était recherché et fut servi par un personnel empressé. Tous les convives au nombre d'une cinquantaine, surent y faire amplement honneur.

Vers les 2 hrs, M. P. Bonhomme ouvrit la liste des santés en proposant un toast "au Roi", acclamé par le chant de l'hymne national anglais.

M. Alex. Caron, en termes des mieux appropriés, proposa ensuite le toast à la "Sauvegarde" et appela le président du banquet à y répondre. Ce dernier, qui possède une longue expérience en affaires d'assurances et qui a été le fondateur principal de la "Sauvegarde", nous fit l'historique de cette société essentiellement canadienne—nous devrions dire éminemment nationale—et nous fit comprendre combien il y a d'avantages réels pour les Canadiens-français à s'enregistrer sur les listes de la véritable "Sauvegarde" sans calembour. Les remarques fort à propos et tout à fait pratiques de M. Bonhomme furent vivement applaudies.

M. Lesage, appelé à proposer le toast "aux Agents" s'acquitta avec beaucoup de succès de cette tâche.

A M. Richard était réservé le devoir de répondre au nom des agents, ce qu'il fit avec beaucoup de talent.

M. Gauvin voulut bien, ensuite, proposer le toast à la Presse. MM. J. B. Dumont et Ed. Aubé, du "Soleil", y répondirent ; le rédacteur de "L'Evénement" prononça à cette occasion un discours qui fut fort apprécié de tous ceux présents.

Bref, le temps s'écoulait rapidement pendant que le champagne coulait à flot, en si charmante compagnie, il fallut se séparer non sans avoir entendu de jolies romances de MM. Roch, Lesage et autres.

Nous remercions sincèrement les officiers de la "Sauvegarde" pour leur charmante invitation et nous souhaitons tout le succès qu'elle mérite à cette compagnie d'assurance canadienne-française dans toute la force du mot.

Comme encouragement aux agents, M. Bonhomme, gérant général, offrit, avant de quitter la salle, une superbe montre en or à celui des agents qui, d'ici à trois mois, ferait parvenir le premier mille piastres à la caisse de la "Sauvegarde."

Les directeurs de la Compagnie à Québec sont : L'hon. M. Shehyn, L. P. Sirois, F. X. Drouin, J. E. Bédard, C.R., Isidore Belleau, C.R.

AU SAULT MONTMORENCY

M. Charles Baillairgé, chevalier, ingénieur civil, conviait quelques intimes à souper hier soir, chez Bureau. M. Baillairgé paraît tout à fait remis de la maladie dont il souffrait depuis deux ans. Hier soir, chez lui, l'amphytrion généreux, gai, alerte, le causeur plein de verve, de facéties et d'histoires piquantes, a reparu comme au temps jadis.

Bref, il y a bien des gens qui ne portent pas aussi allègrement leurs vingt ans, que ce sympathique septuagénaire son âge.

Chez Bureau, hier soir, il y avait simultanément trois soupers ; aussi le personnel de la maison a-t-il eu là une forte besogne dont, du reste, il s'est parfaitement acquitté.

D'autre part, au Kent House, grand bal annuel, avec partie de euchre, des employés de la compagnie du tramway.

On s'amuse au Saut Montmorency, et nous n'avons pas le courage d'en faire reproche à qui que ce soit.

Veillez à vos Intérêts

Et ne teignez vos lainages, cotonnades et vos soieries qu'avec les

"Teintures Electriques"

A. A. J. Gingras vend les biscuits soda McCormick en boîtes de ferblanc de 3 lbs, pour 27 cts.
8 fév—n. o. i

Le LINIMENT MINARD guérit la maladie des vaches.

Dîner à Spencer Wood

HIER SOIR

Liste des invités à dîner à Spencer Wood, hier soir :

L'hon. F. X. O. Méthot, l'hon. G. Bryson, l'hon. J. K. Ward, l'hon. N. C. Cormier, l'hon. T. P. Pelletier, l'hon. Dr Girouard; l'hon. Dr Lanctôt, l'hon. F. X. Mathieu, l'hon. E. de Varennes, l'hon. F. Gosselin, M. L. P. Cardin, M. P. P., l'hon. P. E. Leblanc, M. P.,P., M. J. M. Tellier, M. P. P., M. E. Blanchard, M. P. P., M. G. R. R. Smith, M. P. P., M. H. Champagne, M. P. P., M. D. Caron, M. P. P., M. P. H. Roy, M. P. P., M. N. Dion, M. P. P., M. P. Tourigny, M. P. P., Dr L. P. Fiset, M. P. P., M. J. Morin, M. P. P., M. Geo. Tanguay, M. P. P., M. J. E. Duhamel, M. P. P., Dr F. X. Daignault, M. P. P., M. P. C. Neault, M. P. P., M. P. S. G. Mackenzie, M. P. P., M. N. Lemay, M. P. P., M. C. F. Delâge, M. P. P., M. H. Pilon, M. P. P., M. J. A. Godbout, M. P. P., M. J. L. Décarie, M. P. P., M. C. B. Carter, M. P. P., M. P. A. Bissonnet, M. P. P., M. F. A. Gendron, M. P. P., M. P. Dauteuil, M. P. P., M. J. Walsh, M. P. P., M. N. P. Tanguay, M. P. P., M. A. Marchildon, M. P. P., M. J. Lafontaine, M. P. P., M. G. Lafontaine, M. P. P., Dr A. Jobin, M. P. P., M. J. O. Mousseau, M. P. P., M. J. H. Kelly, M. P. P., M. E. Ouellette, M. P. P., M. C. Doris, M. P. P. M. A. Fauteux, "La Patrie", M. J. Simard, "Le Soleil", M. J. Fournier, "Le Canada", M. J. F. Cahill, "The Herald", M. D. Watson, "The Chronicle", M. S. C. Fortier, "Le Quotidien", M. C. Cabana, "Sherbrooke Record", M. J. W. Sirois, M. O. Héroux, "La Vérité", Major H. C. Sheppard, A. D. C., Capt. A. de L. Panet, A. D. C., M. A. Généreux, secrétaire particulier.

NE NÉGLIGEZ PAS UN RHUME OU UN FROID

IL NE PEUT AVOIR QU'UN SEUL RESULTAT, IL LAISSE LA GORGE ET LES POUMONS OÙ LES DEUX A LA FOIS, AFFECTES . . . . .

LE SIROP DE PIN DE NORVEGE DU Dr WOOD EST la MEDECINE QU'IL NOUS FAUT . . . . . .

Il est sans égal comme remède pour les rhumes, toux, bronchites, maux de gorge, douleurs dans l'estomac, asthme, coqueluche, quintes et toutes les affections de la gorge et des poumons.

Une simple dose du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood arrêtera le rhume, adoucira la gorge, mais si le rhume ou les froids sont sur les poumons, les propriétés adoucissantes du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood feront voir ses grandes vertus en faisant disparaître rapidement les mauvais effets et l'usage persistant de ce remède ne saurait manquer d'amener une guérison complète.

Ne vous laissez pas tromper en achetant ce qu'on vous dira être du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, mais soyez certain et insistez pour avoir le véritable Dr Wood. Il est dans des bouteilles enveloppées de papier jaune avec trois pins, la marque de commerce et le prix 25 centins.

Mme Henry Seabrook, Hepworth, Ont., écrit : "J'ai fait usage du Sirop de Pin de Norvège de Dr Wood dans ma famille durant les trois dernières années et je considère que c'est le meilleur remède connu pour la guérison des rhumes. Il a guéri tous mes enfants et moi-

A L'AUDITORIUM

Les artistes de la Troupe Permanente française ont joué, hier soir, à l'Auditorium, un drame magnifique : "Pour la Patrie". Tout ce que le brillant patriotisme français a jamais pu inspirer de dévouement, de noblesse, d'héroïsme, est comme condensé dans cette pièce. Et l'action est d'autant plus belle que cette grande passion est en antagonisme avec cette autre, si naturelle et si forte, l'amour. Aussi l'auditoire semblait-il très impressionné après la grande représentation de "Pour la Patrie". Avec un art consommé, M. Perny tenait le rôle principal. Avec quel feu et quel éclat. il a représenté son héros ! M. Mallet, avec beaucoup d'humour et de vérité, interprétait un rôle de vieux paysan patriote. MM. Hauterive et Petitjean firent aussi preuve de grands talents dramatiques. Cependant que les rôles de femmes, qui, pour la passion sont encore plus ardentes dans ce drame, étaient magistralement joués par mesdames Demanthe, Pagès, Barnold et Mlle Sureau. Tous ces artistes ont remporté, hier soir, un succès mérité. "Pour la Patrie" sera répété ce soir et, sans doute, il y aura foule.

Le docteur Cummins, le président de la Société Royale des Musiciens de Londres, a dit que la concurrence entre les musiciens était devenue tellement forte et que d'autre part la musique était si peu appréciée, que bientôt l'on verrait les plus grands artistes incapables de gagner leur vie avec leur profession...

Nouvelles de Lévis

Les améliorations projetées — L'emprunt — Pour conserver ce que nous possédons.

(De notre correspondant régulier)

La question de l'emprunt municipal viendra à la prochaine séance. Voici l'intéressante motion que le président du comité des finances M. Jos Fortin présentera ; je cite au long, car c'est un excellent résumé des travaux d'améliorations urgentes que la ville projette de faire.

Vu qu'il est devenu nécessaire pour la bonne administration des affaires de la ville de Lévis, de faire un emprunt de la somme de $85,000 laquelle sera employée pour les fins suivantes :

1. $40,000 pour rachat des débentures portant 4 p.c. d'intérêt et celui depuis le 1er sept. 1904 en vertu des règlements, du 28 juillet 1854, du 4 août 1884 et du 25 août 1884.

2. $9,000 pour achat d'une propriété (l'École des Frères) devant servir à l'installation de la police, des pompes à incendie et autres fins.

3. $3,000,00 pour améliorations à la dite propriété des Frères Maristes.

4. $1,048.83 pour achat de la propriété Poliquin pour l'ouverture de la rue Déziel.

5. $2,584.24 pour couvrir le déficit restant à payer sur l'emprunt de $70,000 fait en vertu du règlement du 23 avril 1901.

6. $1447.50 pour travaux d'améliorations de la côte Bégin.

7. $580.32 pour frais de construction du mur de la Terrasse rue St-Jean.

8. $150.00 pour achat de deux charrues pour entretien des chemins et rues.

9. $137.00 pour achat de boyaux pour pompes à incendie.

10. $542.23 pour travaux et améliorations au quai de la Traverse et pour logement du gardien à l'Hôtel de ville.

11. $3,000.00 pour la refonte de la charte.

12. $9,537.50 pour estimation du percentage au-dessous du pair (89 1-4) sur la vente de débentures (9,-137.50) pour commission ($200) sur l'emprunt de $85,000 ainsi que (200) pour couvrir les autres frais et déboursés nécessités par le dit emprunt ; $13,153.27 pour améliorations au quai de la corporation et pour macadamisage des rues de la ville, vu que la ville de Lévis a décidé de prélever un emprunt de la somme de $85,000 au moyen de débentures portant intérêt de 4 p. c., qu'elle a décidé de demander et a demandé des soumissions à cet effet.

Vu qu'une soumission, en date à Québec du 25 janvier 1906 a été faite par Henri de Lorimier, de la cité de Montréal, de prendre à sa charge le dit emprunt aux conditions suivantes savoir : les débentures au montant de $85,000 portant un intérêt à 4 p. c. seront achetées à 89 1-4 au pair équivalent à un intérêt de 4.46 sur les dites débentures au pair, et seront payables et remboursables à Montréal en 50 ans, par semestres d'annuités au moyen de coupons attachés aux dites débentures et comprenant le capital et les intérêts, avec en outre une commission de $200.00 et le paiement de toutes autres dépenses découlant du dit emprunt et l'engagement et aussi de soumettre les documents y relatifs à l'aviseur légal du dit Henri de Lorimier.

Vu que les conditions mentionnées dans la dite soumission ont été soumises au comité général de ce conseil qui a le 25 janvier courant fait rapport au Conseil recommandant l'acceptation de la dite soumission.

Que le rapport du comité général, recommandant d'accepter la dite soumission de Henri de Lorimier, soit adopté par le conseil et qu'un règlement décrétant un emprunt de $85,-000 pour les fins susdites et basé sur les conditions indiquées en la dite soumission du dit Henri de Lorimier, soit passé à cet effet et adopté par le Conseil.

Une autre question d'un intérêt vital pour Lévis a été soulevée à la dernière séance, celle du déménagement du rond-point de Hadlow à Chaudière Curve. Ce déménagement serait désastreux pour notre ville.

On discutera à une prochaine séance les moyens à prendre pour retenir à Lévis ce rond-point.

La Chambre de Commerce de Lévis est en parfait accord à ce sujet avec notre Conseil de Ville, et se joindra à ce dernier pour prier le gouvernement de nous conserver cette importante propriété.

Imposant service funèbre

Le service anniversaire pour le repos de l'âme de feue dame Marie Zélia Boivin, épouse de M. I. A. Fortin, marchand, a été chanté avec solennité, à 8 heures ce matin, à la Basilique.

La cathédrale avait revêtu ses plus riches ornements de deuil. Le catafalque que l'on avait placé au pied du sanctuaire, ruisselait de lumières.

Le Rév. Père Désy, S. J., a officié, assisté de l'abbé LeMay, vicaire à la Basilique, et de l'abbé Tancrède Paquet, du Séminaire, qui agissaient comme diacre et sous-diacre. L'assistance était nombreuse malgre l'intempérie, nouveau témoignage de l'estime profonde, sincère et méritée dont jouissait la regrettée défunte.

Nous renouvelons à M. I. A. Fortin, l'expression de nos plus cordiales sympathies.

CHEZ A. A. J. GINGRAS

Vous paierez le "Haddock" frais 4c, le saumon desalé No 1 8c, les œufs frais de la semaine 26c, le sucre Granulé 4c, bon beurre de crémerie ce qu'il y a de mieux, c'est connu d'ailleurs.

14, 15, 16, 20, 21, 23.

DEWAR'S WHISKY

Est vieux et âgé, distillé scientifiquement et mélangé, mais lorsqu'il est entre les mains des connaisseurs de bon Scotch — le meilleur whisky au monde—il n'est pas laissé longtemps aligné à côté des autres bouteilles.

Demandez-le et voyez à ce qu'on vous le donne!

La conférence d'Algésiras

LA FERME ATTITUDE DE LA FRANCE

(Service de la Presse Associée)

Rome, 14.—Les nouvelles pessimistes que l'on reçoit d'Algésiras causent de vives inquiétudes. Il est dit que la France est bien déterminée à considérer une organisation franco-espagnole de la police marocaine, comme la dernière concession possible. Le refus de l'Allemagne d'agréer à cette proposition ne peut qu'amener la dissolution de la conférence.

L'OPINION ANGLAISE

Londres, 14.—Quoique le gouvernement anglais n'ait pas encore cessé de s'employer pour amener un accord entre la France et l'Allemagne, au sujet de l'organisation de la police marocaine, il a cependant abandonné tout espoir de réussir.

On s'attend à ce que la conférence d'Algésiras se dissolve cette semaine laissant la situation telle qu'elle était avant sa réunion. L'Allemagne est la cause de son insuccès.

L'Angleterre maintient son attitude, qui est d'appuyer les demandes françaises, et elle ne voit aucune raison pour qu'il soit fait un compromis.

On croit que si la conférence se dissout—ce qui paraît être le vif désir du Kaiser—, la France continuera à exercer la police sur sa frontière d'Algérie, et que si des troubles sérieux éclataient dans les états du Sultan, elle entreprendrait de les supprimer, en notifiant les puissances qu'elle ne peut pas permettre la continuation des désordres, qui sont une menace pour la tranquilité de sa colonie.

Dans un cas semblable, l'Allemagne devrait, ou reconnaître à la France le droit d'exercer la police au Maroc, ou lui envoyer un ultimatum lui ordonnant de ne pas se mêler des affaires de ce pays.

"Je suis un bon Stenographe"
UN CENTIN PAR MOT

C'est ce que disent tous les ans des centaines de jeunes filles, dans "The Globe" il est lu par tous les hommes d'affaires d'Ontario, les jeunes filles obtiennent de bonne positions.

Annoncez ce dont vous avez besoin dans le

"THE GLOBE" TORONTO.

Une soirée de variétés

Nous aurons bientôt le plaisir d'entendre le Cercle de La Salle dans un nouveau genre qui ne lui réussira pas moins que le drame. Les membres de ce Cercle entreprenant se sont formés en compagnie de "Menestrels" et débuteront à la salle St-Jean-Baptiste, les 5 et 6 mars prochain.

Ce sont les pauvres qui bénéficieront de la recette.

Quelle est la cause de l'appendicite ?

La cause la plus commune de l'appendicite c'est la constipation. Lorsque vous avez besoin de laxatifs, n'employez pas des pilules communes — procurez-vous les Pilules du Dr Hamilton pour renforcer l'estomac, régulariser les intestions et prévenir toute tendance à l'appendicite. En un jour vous constaterez les bienfaisants effets des Pilules du Dr Hamilton. En purifiant le sang et nettoyant le système elles empêchent les maux de tête, la dépression et fait disparaître le trouble. Aucune médecine n'est aussi bonne que les Pilules du Dr Hamilton, vendues partout en boîtes de 25 cts avec couvercle jaune ; procurez-vous les véritables.

Club de la Garnison

Voici la liste des invités au déjeuner donné, hier midi, au club de la Garnison, par l'hon. M. Gouin, premier ministre de la province :

Les hons. MM. Jules Allard, DeBoucherville, F. X. Mathieu, Geo. Bryson, MM. Achille Bergevin, Etienne Blanchard, Cléophas Blouin, Donat Caron, C. B. Carter, F. H. Daignault, A. W. Giard, Arthur Godbout, J. J. B. Gosselin, John Hall Kelly, L. J. Lemieux, Peter Mackenzie, Alf. Marchildon, Pierre C. Neault, Maurice Perrault, H. Pilon, J. A. Tessier, M. J. Walsh.

ECHOS DE ST-ROCH

Les noces d'argent de M. et Mme S. K. Tremblay ont été observées à leur résidence, lundi soir. Les parents et invités se séparèrent à une heure avancée de la nuit.

—Un jeune garçon, Saturnin Morissette, a dû être transporté chez ses parents, hier après-midi, à la suite de vomissements causés par l'abus de la cigarette.

—Laura Martin, la jeune fille qui a été victime d'un accident de voiture, la semaine dernière, prend du mieux tous les jours.

—Mme veuve Gaspard Raby et ses filles Anna et Léa, de Montréal, sont en visite chez des parents.

Edouard Bélanger, âgé de 11 ans, s'est disloqué la hanche droite en faisant une chute sur la rue St-François.

—Le cheval d'un nommé Bernier s'est emballé sur la rue St-Roch. La voiture a été endommagée mais il n'y a pas eu d'accident de personne.

—A l'occasion des noces de bois de MM. et Mmes Elzéar et Emile Lacroix, une cinquantaine d'invités assistaient à une brillante soirée ces jours derniers.

Il y eut présentation d'adresse accompagnée de magnifiques cadeaux. M. Jos. Lacroix et Mme J. H. F. Plamondon chantèrent aver talent plusieurs romances qui furent goûtées. Il y eut concours de euchre, après lequel on distribua de beaux prix aux gagnants : Messieurs—Dr. W. Lacroix, J. H. E. Plamondon, Oct. Ouellette, Emile Lacroix ; Mmes Dr W. Lacroix, A. Marceau, Elz. Lacroix et Mlle E. Ouellette.

Les invités, après avoir fait honneur à un magnifique banquet, se séparèrent à une heure avancée de la nuit.

—MM. Armand Lavergne, A. Huart Dr Dorion, L. E. O. Payment, Ed. Plamondon ont adressé la parole au comité du notaire Huard. Près de 600 personnes assistaient à cette assemblée.

—M. le chevalier Martineau a aussi tenu une assemblée à son comité de la rue St-Joseph.

—MM. Sévigny, Nap. Barbeau, Robitaille intéressèrent vivement leurs auditeurs au comité de M. Nap. Barbeau.

—M. Max Clément a aussi eu une assemblée à son comité. Quelques orateurs ont adressé la parole.

A SAINT-SAUVEUR

—Une jeune servante, Ernestine Trudeau, a eu le pied droit affreusement ébouillanté, hier soir.

—Une vive querelle s'est produite hier, à propos de candidats. Résultat : habit déchiré, yeux au beurre noir.

—M. et Mme V. J. Laliberté, de Montréal, sont ici pour quelques jours.

—Gaudiose Blanchet, âgé de 2 ans, a été frappé par une voiture sur la rue Montcalm. Il a eu deux côtes enfoncées.

—Les élections municipales sont le sujet des conversations, c'est dire que les assemblées sont suivies par une grande foule.

Le Dr M. Fiset a tenu une grande assemblée, à laquelle au moins 2,500 personnes assistaient.

Les orateurs ont été MM. Dr Fiset, Chs. DeGuise, J. Patry, T. Verret.

—M. Dombrowski a aussi eu une belle assemblée à son comité.

—MM. Galipeault, Shink et Brunet ont tenu deux importantes assemblées à leurs comités ainsi que le Dr Gosselin.

Cure à l'Eau Froid

Avez-le aujourd'hui

Prix 25c.

Soulage la tête, la gorge et les poumons presqu'instantanément

Je remettrai l'argent si mon remede faillit.

MUNION, Philadelphie.

La loi de Lynch

(Service de la Presse Associée)

Gadsden, Alabama, 13 février. Le nègre Runk Richardson, qui était accusé d'avoir assassiné Mme Sarah Smidt, le 15 juillet dernier, et qui était détenu dans la prison de cette ville, a été arraché de sa cellule, hier matin, et pendu sous le viaduc du chemin de fer, au-dessus de la rivière Coon.

Quatre hommes masqués pénétrèrent de bonne heure dans la prison, et après avoir réduit les gardiens à l'impuissance, se sont emparés du nègre.

Notre Nombreuse Clientele,

Apprécie et encourage si généreusement notre nouveau système de Réduction que nou savons décidé de continuer nos grandes ventes de Sacrifice pendant tout le mois de fevrier,

Une foule de lignes de marchandises de toutes sortes vous seront offertes tous les jours à prix réduits mais à part cela

JEUDI! JEUDI!

LE 15 COURANT

nous aurons une réduction générale de 10 p. c. à 20 p. c. dans tous les départements, et vendredi le 16 une autre vente de coupons à 50 p. c. de réduction. Pas d'erreurs possibles nons n'avons strictement qu'un seul prix et comme il est marqué en chiffres, vous pouvez faire la réduction vous-même.

Ne manquez pas de profiter de tous ces immenses avantages. C'est certainement la plus populaire vente à bon marché qui se soit encore offerte et elle surpasse tout ce qui s'est fait jusqu'aujourd'hui. Venez tous.

Venez tous, Venez tous les jours, mais notez d'une manière particulière

JEUDI le 15, VENDREDI le 16,

CHEZ

Myrand & Pouliot

QUOI DE PLUS RÉJOUISSANT

que des jolis cosaques contenant ces petits riens qui amusent les jeunes et tout le monde.

Nos cosaques contiennent des autos-peintures - ardoises - instruments musicaux costumes, etc.

Nos prix depuis 18c. la doz. à $2.00 la bte.

Poulets pour bouillis, 9c. la livre.

BONBONS, BISCUITS, Prix et choix A. I.

Elzear Turcotte,

Vins et Epiceries

Rues Grant, Desfosses et Octave, Québec.

Vente à l'Encan

Dans l'affaire de
NAP. BIGAOUETTE,
de Grand Pabos, comté de Gaspé,
Marchand,
Insolvable.

Avis est par le présent donné que VENDREDI, le 23 FEVRIER 1906 A 2.00 hrs P. M.

Sera vendu par encan public, au bureau des soussignés, l'actif de cette faillite comme suit :

A.—Fonds de commerce à Grand Pabos - - - - - - - -	$ 786.99
B.—Fonds de commerce et ameublement à New-Port - - -	372.05
C.—Dettes de livres d'après liste - - - - - - - - - -	700.17

D.—Un terrain avec magasin et hangar annexé situé à l'Anse-aux-Canards, sur le premier rang dans la municipalité de Grand Pabos.

La vente se fera pour chaque item séparément à tant dans la piastre, au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des dettes de livres sont visibles à notre bureau.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock MARDI, le 20 FEVRIER, le matin, à New-Port, et dans l'après-midi à Grand Pabos.

Conditions de paiement : ARGENT COMPTANT.

LEFAIVRE & TASCHEREAU,
Curateurs conjoints.

Bureau : 111, Côte de la Montagne, Québec.

13, 15, 17, 20, 22

PAS SATISFAITS DE VOTRE LAVAGE A LA CAMPAGNE

Alors pourquoi ne pas essayer une buanderie moderne. La Buanderie Impériale est outillée de tout le matériel le plus moderne et le personnel est compétent, l'ouvrage fait satisfait tout le monde.

Lavage de famille à des prix speciaux

— LA —

Buanderie Imperiale

76, 72, 74 rue St-Valier

Téléphone 95

Grande Vente — DE — Marchandises Sèches

GRANDE ET ATTRAYANTE Reduction

Jusqu'à présent notre vente d'hiver a été un succès. Chaque client semble reconnaître la grande valeur des marchandises que nous offrons à si bas prix.

Termes Strictement Comptant

JUPES DE ROBES, un lot de différentes grandeurs, Noire et Bleu-Marin. Toutes à moitié prix, $2.98 pour $1.49, $3.78 pour $1.80, $4.10 pour $2.05, $4.50 pour $2.25, $5.60 pour $2.80.

FLANELLETTE, patrons de fantaisie pour robes de robes de chambre réduite à un tier de moins que le prix régulier 15c pour 10c, 18c pour 15c, 20c pour 13c, 22c pour 15c, 24c pour 16c, 27c pour 18c.

SOIES DE FANTAISIE rayées et carreautées à moitié prix 50c pour 25c, 58c pour 29c, 75c pour 38c, $1.10 pour 55c.

ETOFFES A ROBES, NOIRES de fantaisie, toutes réduites à moitié prix, 45c pour 23c, 58c pour 29c, 68c pour 34c, 88c pour 44c, 98 pour 49c.

JUPONS EN LAINE, tricotés couleurs de fantaisie, tous réduits, 95c pour 76c, 98c pour 79c, $1.10 pour 88c, $1.48 pour $1.19

ETOFFES A ROBES. Toutes nos Etoffes à robes de fantaisie à moitié prix, c'est à bien bon Marché.

CHAPEAUX GARNIS, tous réduits à un quart du prix.

TOILE A ROULEAUX, toute réduite de 20°/, 8c pour 6½c, 10c pour 8c, 12c pour 10c, 15c pour 12c, 18c pour 15c, 20c pour 16c.

Voile, Serviettes, Couvrepieds, Coton à draps, Coton à Oreiller, Toile à Nappes, Serviettes de table.

Tous réduits à 20°/, par cent d'escompte pour argent.

COMPTANT SEULEMENT

Simons & Minguy
SUCCESSEURS DE
Simons & Foulds
No 20 Rue de la Fabrique
Devant l'Hotel-de-Ville
Téléphone 338

HOCKEY

QUEBEC SENIOR VS QUEBEC INTERMEDIAIRE

Deuxième joute pour la coupe Robinson.

AU PATINOIR QUEBEC

Mercredi, 14 février

A 8.30 hrs p. m.

Admission : 10c : galerie, 10c extra.
14 fev 1fs

Un Rotisseur special pour le "Cafe de Madame Huot"

La vogue toujours croissante en faveur du "Café de Madame Huot" m'a décidé à installer dans mon entrepot un rôtisseur perfectionné pour le grillage séparé de chacun des cafés de choix qui, combinés, forment le "Café de Madame Huot". Les amateurs de bon café pourront constater—à la tasse—l'importance de cette amélioration. Chaque espèce de café développant toutes ses qualités sous l'influence d'un grillage approprié : la combinaison des différentes sortes de cafés doit donner à la tasse une liqueur fine, savoureuse, aromatique que l'on ne trouve que dans le "Café de Madame Huot". Il se vend dans toutes les bonnes épiceries. Au cas contraire, je vous en livrerai, sans frais, une boîte de 2 lbs sur réception de 75c si vous habitez la ville. Je livre par quantité de 3 boîtes de 2 lbs sur réception de $2.25 dans les provinces de Québec et d'Ontario et

E. D. MARCEAU,
281-285, rue St-Paul, Montréal.

JE PAIE LE FRET

DERNIERE HEURE

PETITES ANNONCES

Reçues trop tard pour être classifiées.

A LOUER OU A VENDRE.— Sur le bord du fleuve Saint-Laurent l'yer $2.00 ou $3.00 Pour l'acquisition immédiate. Vis à très bon marché dans la localité. S'adresser à Mlle Lloyd, 8, rue Haldimand. 3fs 14 fev

BUREAUX A LOUER—Dans la "The Dominion Express Company Building" avec lumière électrique, chauffage à la vapeur et les services d'un gardien. S'adresser à Meredith & Meredith, notaires publics. 14fev 1sem

A LOUER—Un beau logement de huit chambres, avec bain, lumière électrique, grand grenier, hangar, cave et grande cour, au No 183 rue St-Valier. S'adresser sur les lieux à Dlle Bellerive. 14fev 3fs

MAISON.—A louer la maison occupée actuellement par le Dr. Jolicœur, 738, rue St-Valier. les deux étages supérieurs. S'adresser à M. Octave Demers, 110, rue Bédard. Conditions faciles. 1 sem. 14 fev

PERDU.—Entre la résidence du Dr George Parke, rue St-Louis et le Patinoir Québec, un tour de cou en loutre. La personne qui l'aurait trouvé sera récompensé en le rapportant au No 27 rue St-Louis. 13fev 3fs

PERDU.—Mardi après-midi depuis la Terrasse jusqu'à chez Valiquet a été perdu un peigne de nuque, avec dorure et une améthyste au milieu. La personne qui l'a trouvé voudrait bien le remettre au No. 3 rue St-Cérylle, chez Mme. Oct. Poitras. Une récompense sera accordée. 14—1 fs

PERDU.—Dimanche un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent a été perdu par la servante de M. Nap. Gignac, manufacturier, sur l'espace entre les rues St Joseph et Dorchester jusqu'à la rue des Allemands. Prière de rapporter chez M. N. Gignac où il y aura récompense. 14fev 1fs

VENTE à l'ENCHERE

Au bureau des notaires soussignés, mardi le 20 Février courant à onze heures a. m. il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une jolie maison en pierre avec dépendances, et autres propriétés, situées en la paroisse de Beauport, à proximité de l'église et des chars électriques. S'adresser à

ANTOINE CHALIFOUR, cultivateur, BEAUPORT.

Labrèque, Bélanger & Labrèque, Notaires, 18, rue Buade, Haute-Ville 3fs 14 fev

Avis public

est par le présent donné que le soussigné, Notaire Public, spécialement commis à cette effet par l'Ordonnance de Jules Belanger, Ecuier, Député-Protonotaire de la Cour Supérieure du District de Québec, en date du quatorze février mil neuf cent six, procédera en son bureau à Québec, No. 18 rue Buade, à 11 heures de l'avant-midi, samedi le trois mars prochain, à la vente au plus haut enchérisseur de la moitié indivise du lot numero deux mil neuf cent quatre vingt quatre (2984) du cadastre officiel du quartier du Palais de cette ville avec la moitié indivise des bâtisses y érigées. Pour les conditions s'adresser à

AD. LABREQUE de Labreque, Belanger & Labreque, 16 rue Buade.

14f—2s

DECES

MORIN.—A Saint-Jean-Baptiste, le 13 du courant, Marie Jeanne Loretta, enfant de J. B. Morin, pharmacien.

Les funérailles auront lieu jeudi le 15, à 4 heures. Départ de la maison mortuaire, 412 rue St-Jean, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Parents et amis sont priés d'y assister.

MARINEAU. — A Jacques-Cartier, le 14 février, à l'âge de 26 ans et 5 mois, Dame Léda Lachance, épouse bien-aimée de Henri Marineau, employé de la maison Paquet.

Le convoi funèbre quittera la demeure de M. H. Marineau, 49 rue Jérôme, à 8.15 heures, vendredi le 16 février, pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière Saint-Charles.

Les Dames de la Ste-Famille réciteront l'office à la résidence de la défunte, à 2 hrs jeudi.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

2fs

Au Palais de Justice

La Cour de Circuit est présidée par l'honorable juge en chef Routhier ; la Cour de Pratique, par l'honorable juge Langelier, et la Cour d'Enquêtes et Mérite, par l'honorable juge Cimon, première division, et la seconde division, par l'honorable juge Larue.

Jugements prononcés par l'hon. juge Cimon :

Gimaiel vs Abraham : Action en dommages pour injures verbales, au montant de $500. Renvoyée, avec dépens.

Labrecque vs Audet, et Audet vs Labrecque : Action en bornage. Ces deux causes sont consolidées, du consentement des parties. La cour condamne Joseph Labrecque à payer à Ephrem Audet, tous les frais encourus par ce dernier sur les dites actions.

Julien vs Giguère et al : L'hon. juge en chef Routhier a rendu jugemens dans cette cause, et a maintenu la requête et le bref de certiorari et cassé le jugement rendu contre le requérant par la Cour des Commissaires de Ste-Jeanne de Neuville, et ses procédures contre le requérant, le tout avec dépens, contre l'intimé Angéda Gignac.

Jugements prononcés par l'hon. juge Cimon :

The United Shoe Machinery Company, vs Brunet et al. Motion des défendeurs pour le choix des jurés, accordée, frais à suivre l'issue du procès, ce choix devant se faire samedi, le 17 février, à 10 hrs.

Dans la même cause, la motion des défendeurs pour fixation d'un jour pour le procès par jury, est accordée, frais à suivre l'issue du procès. Le 5 mars prochain étant le jour fixé par la Cour.

Dans la même cause, la motion des défendeurs pour définition des faits, est accordée, frais à suivre l'événement du procès.

Sa Seigneurie, M. le juge Cimon, présidera cette cause importante.

Brefs émis du bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure :

Firmin Lamothe, vs Sylvain N. Gauvreau, Québec, $100. Loyer et saisie-gagerie.

Dlle Philomène Boulanger, vs Donat Trépanier, Québec, $150. Dommages.

Clovis Delisle, fils, vs Adélard Paquet, St-Gilbert, $150. Dommages.

Clovis Delisle, fils, vs Hubert Paquet, St-Gilbert, $130.00. Dommages.

Chez les Pompiers

Ce matin, les pompiers ont été appelés dans la rue Ste-Cécile, pour éteindre un commencement d'incendie. Il appert que le feu s'était déclaré dans un lit. Les dommages sont de peu d'importance.

DEFINITION

Le Fer Bravais est plus qu'un remède, c'est un bienfait public. Par la régénération du sang, il triomphe de toutes les faiblesses de notre pauvre nature humaine. Il est le dispensateur de la force et il opère des miracles jusque dans l'antichambre de la mort !

Affaires Municipales

Voici comment les journaux ont accepté la candidature de M. Geo. Garneau.

Voici ce que dit "L'Eclair" d'hier :

" Une autre candidature qui a créé de l'émoi est celle de M. George Garneau, dans Montcalm.

De pressantes démarches ont été faites par des marchands importants de la Basse-Ville, en novembre dernier, auprès de M. Garneau, pour l'engager à se présenter, dans le quartier St-Pierre.

Il refusa et son refus semblait final.

On dit qu'il a cédé hier à la pression de ses amis et s'est mis en nomination dans le quartier où il demeure, contre M. Rancour.

Nous avons à plusieurs reprises discuté dans "L'Eclair" la candidature de M. Garneau et nous n'avons rien à retrancher à ce que nous avons dit alors."

Voici maintenant ce que dit "L'Evénement" :

"MM. GARNEAU, RANCOUR ET TASCHEREAU

Les nouvelles qui nous arrivent du quartier Montcalm nous apprennent que le parti de M. Rancour est en plein désarroi.

Les électeurs en masse vont voter pour M. Garneau.

Nous apprenons avec plaisir que M. l'échevin Picard, qui a été, hier, élu par acclamation, travaille en faveur de la candidature de M. Garneau. Nous n'attendions pas moins de M. Picard.

Si M. Rancour voulait, non pas suivre notre avis, mais se rendre au voeu des électeurs, de la très grande majorité des électeurs du quartier Montcalm, il consentirait à s'effacer et laisserait M. Garneau être élu par acclamation.

C'était d'ailleurs ce qu'il aurait été disposé à faire dans le cas où M. Choquette aurait été candidat.

Avec M. Garneau comme représentant, le quartier Montcalm a le droit d'espérer d'avoir le nouveau maire. M. Rancour ferait certainement acte gracieux en se rendant ainsi aux désirs des contribuables et en laissant le champ libre à son adversaire d'aujourd'hui.

Si M. Taschereau accepte M. Garneau comme futur maire, il peut amener facilement M. Rancour à s'effacer."

Et voilà l'appréciation du "Telegraph" :

L'entrée de notre éminent et estimé concitoyen, M. J. Geo. Garneau dans la lutte municipale, a eu pour effet de changer complètement l'aspect de la lutte.

La position occupée si avantageusement dans les affaires à Québec par M. Garneau et la bonne volonté avec laquelle il a accepté de consacrer son temps et ses talents au service de notre ville, ralliera, nous n'en doutons pas, tous les électeurs du quartier Montcalm à sa candidature.

Il nous semble que les démarches faites par les citoyens les plus importants du quartier Montcalm auprès de M. Garneau devraient rallier tous les électeurs sans distinction de race et de croyance.

Vraiment, ce serait un acte patriotique de la part de M. Rancour de se retirer en faveur de M. Garneau.

QUARTIER ST-VALIER

Une grande assemblée aura lieu jeudi le 15 du courant, à la salle Fréchette, hôtel Fréchette à 8.15 heures p. m.

Entrée par le passage (porche), rue St-Valier, près Hôpital du Sacré-Cœur.

La salle peut contenir 600 personnes.

Plusieurs orateurs de renom accompagneront les candidats MM. Dr Fiset, T. Verret et Mathieu.

14fév—2fs

Comité J. E. Martineau

Ce soir, le comité de J. E. Martineau sera ouvert à 8 heures, en haut du magasin. M. Martineau sera lui-même présent et sera prêt à donner toutes les informations que les électeurs lui demanderont au sujet de ses opinions sur les grandes questions de Reforme qui intéressent aujourd'hui tous les électeurs du quartier Jacques-Cartier.

Le comité se trouve en haut du magasin de la Compagnie Martineau, 135 rue St-Joseph.

QUARTIER ST-VALIER

OUVERTURE DE COMITES

MM. Cantin' Desroches et Marois, désirent informer les électeurs qu'ils ouvriront, mercredi soir, le 14 février, les comités suivants :

Chez M. Grégoire, 938, rue St-Valier.

Chez M. Jos. Devarennes, 1 1-2 rue Duquesne.

Chez M. Honoré Picard, coin des rues St-Ambroise et De Jumonville.

Ddclarations de M. Desroches

Je, soussigné, Joseph Desroches, l'un des candidats pour le siège No 2, du quartier St-Valier, déclare solennellement ce qui suit :

Que j'ai accepté de me laisser porter candidat, c'est à la condition expresse de défendre au Conseil de Ville, si je suis élu, les principes que j'ai toujours défendus dans le passé ; que mon programme sera celui de la Réforme et que je ne suis lié par aucune promesse quelconque d'argent ou de position.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte concernant les serments extra judiciaires.

JOSEPH DESROCHES.

Déclaré et signé en ma présence, à St-Malo, ce treizième jour de février, mil neuf cent six.

J. PHILEAS CANTIN.

Comité du Dr Gosselin

Ont porté la parole au comité du Dr Gosselin, MM. Gosselin, Lambert, Paradis, Dion.

UNE CARTE

Aux électeurs du quartier Jacques-Cartier

SIEGE NO. 1

Messieurs,

Permettez-moi de vous offrir mes sincères remerciements pour l'honneur que vous m'avez fait en me choisissant par acclamation, comme votre représentant au Conseil de ville pour le siège No 1, et ce pour la quatrième fois.

Il est inutile pour moi de vous dire, messieurs, que comme par les années passées, je ferai tout en mon possible pour promouvoir les intérêts de notre beau quartier, et en cela je compte, naturellement, sur l'aide de mes collègues au Conseil de ville.

En m'élisant par acclamation, messieurs, vous m'avez dispensé des tracas qui sont inhérents à une lutte municipale, et je vous en suis d'autant plus reconnaissant.

Comme l'année n'est encore qu'à son début, et qu'une nouvelle ère municipale s'ouvre devant nous, permettez-moi de profiter de l'occasion pour vous souhaiter bonheur et prospérité pour vous et vos intéressantes familles.

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

NAZAIRE FORTIER.

QUARTIER ST-SAUVEUR

Assemblée ce soir en faveur de la candidature de MM. Plamondon et Dombrowski au comité rue Hermine, en face de l'église Notre-Dame de Lourdes.

Des orateurs y adresseront la parole.

Les questions discutées et qui font partie du programme de ces messieurs sont : l'élection du maire par le peuple ; que le droit de vote des propriétaires ne soit pas suborné au paiement des taxes ; l'établissement d'une ligne de l'Electrique dans le centre de St-Sauveur, etc.

QUARTIER ST-PIERRE

L'hon. M. Turner, MM. L. A. Taschereau et Jos. Turcotte ont adressé la parole au comité de M. L. A. Taschereau, hier soir.

Plusieurs orateurs se sont rendus à l'invitation de M. Jos. O. Samson, hier soir.

QUARTIER ST-VALIER

SALLE ST-PIERRE

Demain soir, le 15 février courant, à la salle St-Pierre, grand ralliement des contribuables favorables à la candidature de MM. Uldéric Cantin, Joseph Desroches et Louis Marois.

Les candidats expliqueront leur programme. Il y aura plusieurs orateurs présents.

Tout le monde est cordialement invité.

QUARTIER ST-JEAN

M. Lemay, candidat au siège No 3, quartier St-Jean, contredit la rumeur allant à dire qu'il se retirait de la lutte en faveur de M. Vincent. M. Lemay ne se retirera pour personne.

COMITE CENTRAL

DE M. MAX. CLEMENT

Assemblée hier soir. Ont porté la parole, MM. Aimé Dion, professeur Lockwell, Lebel, G. Marchand et Clément. Assemblées tous les soirs aux comités de M. Clément.

QUARTIER ST-SAUVEUR

FAUSSE RUMEUR

Quoiqu'en disent certaines personnes intéressées, M. Narcisse Dion, candidat dans le quartier St-Sauveur, pour le siège No 3, contre M. O. N. Shink, n'a pas résigné, et prétend faire la lutte jusqu'au bout, bien plus, il sera certainement élu le jour de la votation.

14fév — 4 fs

Nouvelles de Montreal

Tué par un train — Hardi filou—Les élections de Maisonneuve.

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 14 fév.— Une dépêche d'Huntingdon annonce que Armand Primeau a été tué par un train hier soir, à la Jonction du New-York Central. On a commencé l'enquête ce matin. Primeau laisse une veuve et quatre enfants.

—Les curés Demers et Adam, de Montréal, se sont faits flouer par un mystérieux personnage bien mis, venant commander le service de son frère et demandant la monnaie d'un chèque faux qu'il offrit en paiement.

La police est aux trousses du comédien. Les autres curés seront sur leurs gardes.

—Les conservateurs ont décidé de ne pas faire d'opposition dans Maisonneuve. Bumbray fils a déclaré qu'il se présenterait seulement si aucun candidat ouvrier ne se présentait.

Excursion à bon marché

AMontréal et retour

On devrait profiter de l'avantage offert pour se rendre à Montréael par l'excursion du club de hockey Mascotte, samedi le 17 février et assister en même temps à la joute de hockey entre les clubs Québec et Montréal. Un train spécial du Pacifique Canadien quittera la gare du Palais à 1.30 p. m., précises. Les billets sont bons pour revenir sur tous les trains du mardi 20 février.

Consultez l'annonce de Ed. Bélanger & Cie., dans une autre colonne, cela vous paiera. 14--15f

NOTES PERSONNELLES

—M. E. E. Guilbault, Montréal, est au St-Louis.

—M. S. Carmichael, avocat, de Montréal, est au Frontenac.

—L'hon. L. O. Taillon est au Château Frontenac.

—MM. Elz. Desjardins et V. Allaire sont partis pour New-York.

—M. Jean Lemieux est parti pour Toronto et sera de retour lundi.

—Madame J. D. Rolland est descendue au Château.

Madame W. Weir, épouse de l'hon. M. Weir, recevra demain après-midi à ses appartements au parlement.

—W. M. Harrison, Montréal ; A. W. Irvis, La Patrie, sont au Clarendon.

—M. et Mme Allard, de New-York, et M. T. J. Maguire, de Sherbrooke, sont au Château.

—M. Nap. Lavoie, de la Banque Nationale, est en visite officielle à Sherbrooke.

—Mme Billingsley, de Montréal, est en ville, chez sa fille, Mme S. Barrow, de la rue Berthelot.

—Mme C. F. Ross et Mlle Ross, de Lorette, sont parties pour un voyage dans les principales villes de la province d'Ontario.

—M. Joseph Dussault, de Sainte-Marguerite, Dorchester, était aujourd'hui en ville, pour le banquet de la Sauvegarde, à l'hôtel Victoria.

—MM. T. C. Doyle, Aug. Comte, A. W. Rinfret, J. Beaudry, Montréal ; P. Paquet, St-Hyacinthe ; J E. Lalonde, Joliette, sont au Victoria.

—Mlles Shehyn et Robitaille, de cette ville, ont assisté à un thé donné en leur honneur, à Montréal, il y a quelques jours, par les demoiselles Murray.

—M. Lucien Larue, fils de M. Alphonse Larue, arpenteur, de St-Samuel, Beauce, est parti pour Boston, pour y demeurer

—Gustave Ouimet, Dt-Hilaire ; Dr Frs. Laflèche, Warwick ; J. E. Archambault, N. P., St-Gabriel de Brandon, sont descendus au Slarendon.

—C'est avec infiniment de plaisir que nous apprenons que l'hon. Chs. Langelier, retenu à sa résidence depuis près de trois mois, est presque complètement rétabli.

—MM. O. Tremblay, E. Tremblay et L. O. Tremblay, Chicoutimi, D. Bélanger, St-François, Montmagny, J. B. Bernier et Ed. Clément, de la Malbaie, sont au Neptune Inn.

—Le Dr et Mme Beaupré sont partis pour New-York, en route pour l'Italie et la France. Ils seront absents trois mois.

Pendant son absence le Dr Beaupré, oculiste, sera remplacé par le Dr Montreuil, qui occupera le bureau même du Dr Beaupré. Inutile d'ajouter que la clientèle du Dr Beaupré sera en bonne main.

—MM. L. A. Lapointe, J. B. A. Martin, W. H. Dunn, W. B. Sellar, Paul Martineau, J. Levy, J. Moveil, A. Wainwright, J. O.Emard, avocat, J. A. Taylor, tous de Montréal, sont au Frontenac.

—M. J. Larivière, Montréal ; J. Théroire, J. Limoger, Terrebonne ; Geo. Michaud, St-Alexandre ; L. Bernard, Shefford ; J. A. Moreau, St-Germain ; Geo. Lachaine, Ste-Anne de la Pocatière ; A. Morency, Ste-Marie, Beauce ; S. Park, Colorado, sont au King Edward.

—J. B. B. Gosselin, M. P. P., Notre-Dame de Stanbridge ; hon. Frs. Gosselin, St-Alexandre ; Pane Tourigny, M. P. P., Victoriaville ; Jos. Lafontaine, M. P. P., St-Barthélémy; J. A. Tessier, M. P. P., Trois-Rivières ; Dr Bissonnette, M. P. P., St-Esprit, sont enregistrés au Clarendon.

—MM. C. B. Beardsley, C. E. Cadwell, Ottawa ; J. F. Curtis, G. H. Randall, J. M. Davidson, W. T. Owens, H. P. Higgins, de Montréal ; MM. A. E. Duberger, Waterloo ; Dr Bourgouin, St-Charlts Caplan ; l'hon. sénateur Bolduc, St-Victor de Tring, sont au St-Louis.

POUR MONTREAL

Sa Grandeur Mgr l'archevêque Bégin assiste aujourd'hui, à Montréal, aux funérailles de feu l'abbé Trépanier, ancien aumônier de l'Institut des sourds et muets.

Demain, Sa Grandeur en compagnie de Mgr Mathieu, assistera à la consécration de Mgr Bernard, le nouvel évêque de St-Hyacinthe.

A. A. J. Gingras, a de ce temps-ci, un très bon thé naturel pour 15c, du granulé pour 4c, et du café "Mokara" pour 8c. 1 sem.

TROISIEME MASCARADE

La troisième mascarade du patinoir St-Roch aura lieu mardi, le 20 février. Aux patineurs de préparer leurs costumes. Il y aura plusieurs beaux prix à gagner ; un pour le plus comique. Si, à cause de mauvais temps, elle n'a pas lieu ce jour-là, elle sera remise au lendemain.

10 fév—au 19

PREMIER GRAND EUCHRE

Il y aura un grand euchre, ce soir, par le Cercle Dramatique Champlain, à la salle Montruil, 87 D'Aiguillon.

"Surprise Party"

Les parents et amis de M. Moïse Gosselin, électricien au bureau du téléphone de cette ville, au nombre de 40, lui ont fait la surprise de se rendre chez lui pour lui offrir un magnifique cadeau pour lui prouver leur estime et leur amitié. Une adresse fut lue après quoi il y eut chant, musique et danse qui se continua jusqu'à une heure avancée de la nuit. M. et Mme Gosselin ont fait noblement les honneurs à leurs convives.

UN AMI.

VENTE DE JUPES

Cette semaine nous vendrons la balance de nos jupes d'hiver et d'automne à 25, 40 et 50 pour cent de réduction.

L'HEUREUX & GAUVIN, 183, St-Joseph.

12f—3fs.

EN COMITE

COMITE DES BILLS PRIVES

Sous la présidence de M. Girard, le comité des bills privés s'est réuni hier soir, pour étudier plusieurs bills importants.

Présents : les honorables Roy, Turgeon, McCorkill, MM. Bergevin, Bissonnette (Montcalm), Caron (l'Islet), Côté, Daigneault, Girard, Godbout, Lacombe, Lafontaine, Langlois, Smith, Stephens, Walsh, etc.

On a longuement étudié le bill No. 62, "Loi amendant la loi 56 Vic., relative à l'entretien de certains ponts."

Il s'agit du pont Garneau sur la rivière Chaudière. Ce pont est à l'entretien et sous le contrôle du conseil de comté de Lévis.

M. Roy (Montmagny), propose qu'à l'avenir, ce pont devienne à l'entretien et tombe sous le contrôle de la ville de Lévis, du comté de Lévis et de Lotbinière conjointement.

Une vive discussion s'est engagée entre MM. Roy, Lemay et Blouin.

Définitivement, le comité appelé à se prononcer, a "tué" le bill.

Donc, le pont Garneau restera sous le contrôle et l'entretien du conseil de comté de Lévis.

Puis vient le bill No 57, "Loi amendant la loi 3 Edouard VII, telle qu'amendée déjà et changeant le nom de la "Financial Corporation" en celui de "The Financial and Trust Corporation."

C'est un bill introduit par M. Stephens. Affaires privées.

Puis vient le bill 82, "Loi amendant la charte de la ville d'Outremont". Il est de M. Décarie.

Il s'agit de particularités qui n'intéressent que peu de personnes.

M. Décarie introduit aussi le bill No 92, "Loi autorisant les curés et marguilliers de l'œuvre et fabrique de la paroisse de Saint-François d'Assise de la Longue Pointe, à vendre la terre No 42 du cadastre de la paroisse de la Longue Pointe."

Le titre du bill en explique la teneur. Il voit à des intérêts privés.

Le comité l'adopte.

M. Bergevin met ensuite à l'étude le bill 78 "loi amendant la charte de "l'Imperial Trust Company".

Il s'agit de permettre à cette compagnie de recevoir de l'argent en dépôt et à faire porter intérêt à cet argent, ainsi que l'émission de lettres de crédit dans toutes les possessions britanniques.—Adopté.

Ce matin aussi sous la présidence de M. Taschereau le comité s'est réuni de nouveau.

Présents : Les hons. McCorkill, Turgeon, Prévost, Leblanc, MM. Roy (St-Jean), Côté, Gosselin, Bissonnette (Montcalm), Bissonnette, (Stanstead), Daigneault, Pilon, Walker, Cardin, Smith, Blouin, Lemay, Morisset, Carter, Perreault, Duhamel, Kelly, Fiset, Stephens, Gendron, Godbout, Tellier, Blanchard, Morin, Robitaille, Roy, (Montmagny), Lafontaine (Berthier), Lacombe, Neault, Tessier, Lemieux, Bernard, Marchildon.

Les Bills 75 et 33 sont mis devant le comité qui nomme un sous-comité pour les étudier. Le sous-comité fait rapport qu'il les a adoptés.

No 75 : loi détachant des municipalités de Saint-Léon de Standon et de Saint-Malachie certains lots du canton de Buckland et les constituant en municipalité distincte sous le nom de municipalité de la paroisse de Saint-Nazaire.

C'est M. Morisset qui introduit ce bill.

Il a trait à des intérêts particuliers. Il s'agit de former une corporation particulière sous le nom de la corporation de Saint-Nazaire.

Le bill No 45 "loi ratifiant une convention faite entre la cité de Montréal et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique" vient alors devant le comité.

Il est une heure, on ajourne à demain.

Mtres Taillon, Laflamme, Archer et Martineau s'engagent dans une longue discussion. Nous en reparlerons demain. Ce bill est très important.

COMITE DES CHEMINS DE FER

M. Gillies occupe le fauteuil.

Présent : MM. Lemieux, Caron, Walker Bergevin, Kaine, Moriset, Cherrier, Gosselin, Morin, Laflerté, etc.

Le Bill No 64—"Loi amendant la loi constituant en corporation le chemin de fer Québec et Lac St-Jean et les lois qui l'amendent".

M. Tanguay est le proposeur de ce bill.

C'est pour étendre les droits d'actions de la compagnie.

Le bill est adopté avec de légers amendements proposés par la compagnie elle-même.

Des milliers meurent de consomption

Aucune condition ne cause tant de maladies incurables que la constipation. Loin d'empêcher la maladie des reins en éliminant les poisons du sang, elle cause l'anémie, les troubles de l'estomac et l'indigestion. Pourquoi n'employez-vous pas les Pilules du Dr Hamilton pour vous guérir ? Cette excellente médecine restaure l'action des intestins en une nuit. Des milliers parlent ainsi. Votre système sera parfait et vous serez libéré de vos maux de tête et de vos acidités d'estomac—en un mot, vous reprendrez votre caractère jovial et votre bonne santé. Les Pilules du Dr Hamilton sont en vente partout, 25 cts la boîte. Procurez-vous les véritables.

Voulez-vous

Faire un bel et bon ouvrage en teinture, n'employez que les TEINTURES ELECTRIQUES.

Les chemises que nous avons à 69c pour cette vente vous les aurez à 63c ou deux pour $1.25, chez

ED. BELANGER & CIE, 86 Côte de la Montagne. 29 rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec. 12, 13, 14

TAROL TAROL TAROL

Si un ou une de vos amis tousse conseillez lui de prendre le TAROL pour se guérir.

Commerce et finances

LA BOURSE

(Par fil privé de A.R.McDonald & Cie)

New-York, 14 fév.

Le dividende de l'Union Pacific est encore remis à plus tard.

Nous n'achèterions que sur réaction et vendrions à la hausse.

L'intérêt sera concentré, aujourd'hui, sur l'Anaconda et l'Achison. Ces valeurs sont destinées à être actives et à subir une nouvelle hausse. Cependant, il serait prudent de réaliser sur une hausse.

Les autres valeurs sont confinées aux professionnels et le marché va être influencé par la situation monétaire qui promet d'être très tendue, vers le mois prochain.

A l'ouverture, le marché a été irrégulier et réactionnaire.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fourni par MM. A. R. McDonald & Cie, courtiers, bâtisse de la Banque Hochelaga. Emis à 12.30 p. m.

VALEURS	Ouverture 14 Février.	Ferm. à 12.30 hr. 14 Février
American Smelters	163¼	163¾
Amalgamated Copper	116¼	116½
Atchison	92¼	92
Atchison Preferred		
American Car & Foundry	46	46¼
American Locomotive	74½	75
American Sugar	146½	146¼
Anaconda	288	290½
Brooklyn Rapid Transit	86	86
Baltimore & Ohio	114¼	114
Canadian Pacific	174¼	174
Colorado Fuel	72¼	71½
Chesapeake & Ohio	59	58¾
Chicago Great Western	21¼	21¾
Dominion Iron & Steel, Boston	32	32¼
Dominion Coal, Boston		
Delaware & Hudson		
Detroit United Rys	100½	101
Erie common	46¼	46¼
Int. Lead	84½	85
Louisville & Nashville	150½	151
Mexican National	25½	25
Manhattan	160½	160¼
Metropolitan	121	120¾
Missouri Pacific	101½	101½
New York Central	150¾	152
Norfolk & Western	88¼	88¾
Ontario Western	52¼	53
Pensylvania	141	141¾
Poeple's Gas	100¾	100¾
Pressed Steel	62¾	64¾
Reading	140¾	141½
Rock Island	26¾	27
Republic Steel	34¼	34½
Railway Springs	59½	59
"Soo" common		
St. Paul	184	184
Southern Pacific	67¼	67¾
Southern Railway	40	40½
Sloss S. S.		
Texas Pacific		
Tennessee Coal & Iron		
Twin City	117¾	118½
Union Pacific	154¾	155
United States Steel	44	43¾
United States Steel Preferred	109	109
Western Union	93¼	93¼
Wabash	23	24
Wabash Preferred		

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE CE MATIN

Communiquées par MM. Neuville Belleau & Cie., courtiers, No 93, rue St-Pierre, Québec.

Canadian Pacific.
75 à 174¼ ; 25 à 174 ; 15 à 174¼ ; 100 à 174.

Dom. Coal.
50 à 83⅛ ; 25 à 83¼ ; 75 à 82½.

Dom. Iron & Steel.
25 à 32¾ ; 50 à 32½ ; 25 à 32⅝ ; 475 à 32½ ; 100 à 32⅝.

Dom. Iron & Steel pref.
50 à 82¼ ; 50 à 82.

Dom. Iron & Steel Bonds.
1,000 à 86½.

Detroit United Ry.
200 à 101.

Mackay prefered.
25 à 174½ ; 100 à 174¾ ; 35 à 175.

Laurentide Pulp pref.
25 à 110.

Montreal Power.
75 à 94¼ ; 360 à 94.

Textile prefered.
25 à 105½ ; 25 à 105¾.

Montreal Street Ry.
325 à 270 ; 50 à 269⅞ ; 50 à 269½.

Toronto Ry.
25 à 118½ ; 6 à 118 ; 25 à 118¼ ; 100 à 118½.

B. C. Packers Serie A
75 à 72.

BOURSE DE QUEBEC

Rapport fourni par MM. Neuville Belleau & Cie 93 rue St-Pierre, Québec.

Emis le 14 Février 1906.

	Va.	Ac.
BANQUES:		
Banque Québec	143	141
Banque Union		147
Banque Nationale		110
DIVERS:		
Can. Pac. Ry. Co	175	174
Richelieu & Ontario Nav. Co	84½	83
Mon. H. L. & Power Co	95	94
Quebec R. L. & Power Co. Com	30¾	30½
do R. L. & Power Co, pfd		113
Quebec Gas Co		120
Quebec SS. Co		110
Téléphone Bellechasse	120	
Dom. Textile, pfd	107	103
DEBENTURES:		
Dom. Textile Bonds	100	99
Montmorency Cotton Co, Bonds		101
Quebec Railway Bonds		98
MINES:		
War Eagle		
Center Star		
North Star		
Republic		
Payne		
Virtue		

VENTES

Quebec Ry.—30 à 30½.

Un mal de tête bilieux

Est l'un des plus communs des maux au monde. Afin de prévenir la biliosité employez les Pilules du Dr Hamilton qui gardent le système parfait et pur, régularisent les intestins et donnent de la force aux rognons et au foie. Vous n'aurez jamais de maux de tête, vous ne vous sentirez pas l'estomac aigre, mais vous aurez une santé vigoureuse, si vous prenez les Pilules du Dr Hamilton. Votre pharmacien vend les Pilules du Dr Hamilton, 25 cts la boîte ou cinq boîtes pour une piastre.

REMERCIEMENTS

La famille de feu M. Thomas Boissinot, de Lévis, nous prie de remercier tous ceux qui lui ont offert des marques de sympathie et de dévouement dans la dernière grande épreuve qui vient de la frapper.

Voyez l'annonce de Ed. Bélanger & Cie., dans une autre colonne et faites-en votre profit. 14--15f

LES FAILLITES

Au Canada, au cours du premier mois de l'année, d'après l'agence mercantile R. G. Dun & Co, les faillites se sont élevées au nombre de 147, avec un passif de $1,178,730. En janvier 1905, les faillites ne s'élevaient qu'à 114 ne dépassant pas $896,374.

NOTRE COMMERCE

Durant l'exercice 1904-1905, nous avons vendu à l'Allemagne pour $1,146,654 de produits divers ; à la France pour $1,511,298, et à l'Italie, pour $198,973. L'année précédente, nos ventes à l'Allemagne atteignaient $1,819,223 ; à la France, $1,597,928 et à l'Italie, $240,963.

LE COMMERCE DU YUKON

La valeur totale des marchandises canadiennes expédiées au Yukon durant l'exercice financier expiré le 30 juin 1905 se monte à $3,223,812. La valeur des marchandises a été de $1,451,000, soit une balance de $1,772,812 en faveur du commerce canadien.

L'année précédente, la balance en notre faveur avait été de $2,643,622.

EXPORTATION DE FOIN

En 1905, il y a eu pour $1,600,000 d'exportation de foin du Canada, tant en Europe qu'aux Etats-Unis. Les principaux centres d'exportation furent :

St-Jean, N.-B. . . . .107,199 ballots
Montréal . . . . . .510,688 "
Portland. . . . . . .100,092 "
New-York . . . . . 151,734 "
Boston . . . . .205,245 "

REVENU DES DOUANES

Le revenu des douanes du Canada est aujourd'hui plus considérable qu'il n'a jamais été. Pour les sept mois écoulés aujourd'hui, les recettes des douanes se sont montées à $36,292,114, soit $2,083,147 de plus que la période correspondante de l'année dernière, $2,663,610 de plus que les mêmes sept mois de 1903-04, et un gain de $5,539,249 sur la période correspondante de 1902-03.

Le résultat est encore plus satisfaisant, si nous prenons les sept derniers mois, et les comparons aux périodes de douze mois des années précédentes. Comparée à l'année 1904-1905, l'augmentation est de $8,404,945, tandis que les sept mois ont rapporté $6,073,077 de plus qu'en 1895-96 et $6,400,118 de plus qu'en 1896-97, la première année de l'administration actuelle.

Belles funerailles

Lundi le 12 février ont eu lieu à l'église St-Ambroise les funérailles de Dame Alice Blanchet, épouse de Hector Déry, de Déry & Laberge, agents généraux de Québec. Le service a été chanté par M. le curé Lessard. On remarquait au choeur le rév. Père Cadou, missionnaire de la Tribu Huronne.

L'affluence était considérable et l'église avait revêtu ses plus beaux ornements. Le deuil était conduit par son mari M. Hector Déry, son père M. Elzéar Blanchet, son beau-père M. Edmond Déry, ses deux frères Thadée et Théophile Blanchet, ses beaux-frères Alfred Paré et Alfrew Déry, ses cousins MM. Vincent, Auguste Déchêne, Sioui, White, W. Savard.

Les porteurs étaient MM. Jules Verret, Ludger Bastien, Emile Brunelle, Elzéar Turcotte.

L'orgue était tenu par Mlle Marie Antoinette Stanfield. M. Philippe Sioui nous a chanté "Je me voyais au milieu de ma course", et "miseremei". La charge des funérailles avait été confiée à M. Antonio Falardeau.

Ont signé le régistre : M. l'abbé Dionne, ptre. MM. Jean Dion, Alphonse Lortie, Alfred Genest, C. Godbout, C. J. Laberge, E. Lefebvre, J. E. Dechêne, Québec ; Wilfrid Savard, Alp. Vincent, Jules Verret, J. E. Turcotte, Ludger Bastien, Alex. Boucher, M.D., J. B. Savard, Emile Brunelle, Jean Durand, Joseph Kelly, Jeune-Lorette.

On remarquait dans le cortège : MM. Henry O'Sullivan, Cyrille Renaud, N. P., Alex. St-Amand, J. B. A. St-Amand, Maurice Bastien, Joseph Martel, pharmacien, Dr Ls Leclerc, Dr J. E. Verret, Théodore Goulet, Théophile Boulanger, Percey Ross, J. B. Falardeau, Albert Rochette, Jos. Linteau.

Cour de Police

Un résidant de St-Jean Deschaillons, pour vente de boisson sans licence, a été condamné à 150 d'amende et les frais.

Cour du Recorder

Antoine Lavoie, arrêté pour ivresse sur la rue de la Couronne, a été condamné à un mois de prison.

Députation de charretiers

Ce matin, une députation comprenant quatorze charretiers de la barrière St-Louis, ont eu une entrevue avec le maire Tanguay, au sujet de la licence à payer à la cité.

Aujourd'hui, le poste des charretiers de la barrière St-Louis se trouve dans la cité et les charretiers demandent une diminution du prix de la licence.

Tousseurs et cracheurs

Cracher partout est contre la loi commune aussi bien que contre les lois de la santé. Quand la gorge s'embarrasse c'est le temps de faire usage du CATARRHOZONE ; il adoucit l'irritation et détache la matière enflammée. Vous guérissez promptement le catarrhe et les maux de gorge avec le Catarrhozone. Il prévient les maladies et guérit pour toujours le catarrhe. N'attachez pas foi à nos paroles mais faites usage du Catarrhozone et jugez par vous-même. Une fois que vous le connaîtrez vous n'en voudrez pas d'autres.

A. A. J. Gingras vend les biscuits soda McCormick, en boîtes de ferblanc, 3 lbs., pour 27c. 1 sem

TEMPERATURE

14 février.

PRONOSTICS.—Demain, vent du nord-ouest ; temps beau et très froid.

AVIS

'Re' les élections municipales

Le "Soleil" ne publiera à l'avenir que les avis de convocation de comité, les manifestes des candidats et les comptes-rendus d'assemblées pourvu qu'ils portent un nom responsable et ce au taux des annonces ordinaires.

Cette règle est invariable.

L'ADMINISTRATION.

Au Manitoba

Winnipeg, 14 fév. — Les législateurs du Manitoba ont augmenté leur indemnité sessionnelle de $500 à $1,000. Les ministres du gouvernement conservateur ont aussi été autorisés à élever leurs appointements.

L'Hon. M. Brodeur

Ottawa, 14 fév. — Le nouveau ministre de la marine et des pêcheries a reçu des lettres de félicitations de la part des membres de la Shipping Federation de Montréal, de l'Association nationale des mécaniciens de navigation et de l'Association des pilotes.

Explication

Ce n'est qu'hier que j'ai pu me procurer une copie du renouvellement de mon contrat avec le gouvernement re l' "Enseignement Primaire." Dans ce contrat, il est dit : "la revue telle que publiée actuellement, or ce mot "actuellement" m'oblige à mettre une couverture à ma revue : ce que j'ai toujours fait. Je ne veux donc pas m'attribuer un mérite que je n'ai pas.

C. J. Magnan.

M. Jean Drolet

Nous avons donné hier la liste des actionnaires du "Soleil". Nous aurions dû en même temps mentionner le fait que M. Jean Drolet, ex-échevin du quartier St-Valier est propriétaire de deux actions de la compagnie. Son nom n'apparait pas dans les livres parce que le transport n'a pas encore été fait bien qu'il ait acquis ses parts il y a quelques temps.

Voilà pourquoi, le nom de M. Drolet n'a pas été mentionné dans la liste publiée hier. M. Drolet n'en est pas moins un des actionnaires du "Soleil".

Au Parlement

Il y a eu, ce matin, à 11 heures, séance du cabinet des ministres de la Province.

* * *

Ce matin, les honorables ministres ont reçu une délégation des protonotaires de la Province qui ont demandé un rajustement du tarif des régistrateurs sur certains points.

La délégation qui se composait de MM. L. N. Carrier, régistrateur de Lévis, Duhamel, d'Ottawa, Contant, d'Iberville et Lalonde, de Montréal, a été présentée par les députés Cardin et Chaurest.

Les honorables ministres ont beaucoup de besogne de ce temps-ci, recevant des délégations, assistant aux différents comités, et voyant à l'expédition des affaires de leur département.

Des Millions de personnes fument les

Cigarettes Egyptiennes MOGUL

Bouts en Liege

15c Par Boite

LE C. P. R.

Demande le concours de la ville

M. McNicholl a une entrevue avec le maire Tanguay

Ce que la compagnie voudrait faire

Un peu plus de lumière a été jetée sur les projets que le C. P. R., a l'intention d'exécuter en notre ville, en vue d'en faire le terminus estival de ses gros navires. M. D. McNicholl, vice-président de la puissante compagnie, a eu, hier, à ce sujet, une longue entrevue avec monsieur le maire, à l'Hôtel-de-Ville. M. McNicholl, qui depuis deux jours s'occupait en notre ville de choses relatives à ces importants projets, a été très occupé, mais son travail promet d'avoir une influence énorme et durable pour l'avenir de l'ancienne capitale. M. McNicholl fit visite au maire de la ville pour savoir si la ville donnerait un support généreux à la compagnie dans l'accomplissement des travaux qu'elle veut entreprendre. M. McNicholl parla de l'élargissement de la rue Dalhousie vers le sud, de manière à ce que les convois du Pacifique puissent se rendre jusqu'au marché Champlain, où un immense ponton servirait de débarcadère aux passagers. Un autre projet en vue c'est l'érection d'un ascenseur vis-à-vis ce même endroit pour le transport du public de la Basse-Ville à la Haute-Ville. Ces plans comportent que le marché Champlain sera démoli et qu'une gare spacieuse sera bâtie sur ce site, devant servir de gare union pour tous les convois nous venant par la voie du pont de Québec.

En vue de ces importants projets, M. McNicholl voulait savoir du maire Tanguay si la compagnie pourrait compter sur l'aide de la ville pour entreprendre ces travaux. M. Tanguay répondit que, pendant une campagne municipale, il serait difficile de donner une réponse précise aux questions posées par M. McNicholl et qu'il appartiendrait au prochain conseil de traiter de ces affires. Il pense néanmoins que le sentiment général est pour que la ville facilite de toute manière l'entreprise et le parachèvement des travaux si importants, qui seront un appoint si puissant dans le développement de notre ville.

PARLEMENT ANGLAIS

OUVERTURE

Election d'un orateur

(Service de la Presse Associée)

Londres, 13 fév.—Bien que la cérémonial de l'ouverture du nouveau parlement ne doive avoir lieu que le 19 février courant et quoique les députés et les lords ne puissent entreprendre aucun travail législatif avant le discours du trône, les membres du second parlement du regne de Sa Majesté Edward VII se sont réunis, hier, pour élire l'orateur de la Chambre des Communes. Ce fut la seule affaire transigée et les membres seront assermentés d'ici à la fin de cette semaine. Près de 300 nouveaux députés seront des novices dans le présent parlement. La foule qui ne les connait pas encore, se montre curieuse à leur égard. Dès minuit elle se portait aux entrées des galeries de la Chambre pour faire connaissance avec les derniers élus de la dernière campagne. Les unionistes, pour faire oublier leur petit nombre, se sont montrés enthousiastes et bruyants. A deux heures l'huissier de la verge noire priait les députés de se rendre à la Chambre des Lords. Là quelques pairs étaient présents. Quand les députés se réunirent pour élire un orateur, M. James Wm. Lawther fut réélu.

Les conservateurs de Compton

Et l'élection de M. Hunt

(Spéciale au "Soleil")

Sherbrooke, 13.— On a filé hier après-midi à la Cour Supérieure, une pétition contre l'élection de M. A. B. Hunt, député de Compton.

Le pétitionnaire est Frederick Spencer Wetterall, cultivateur du canton Eaton. Il demande l'annulation de l'élection et la perte pour M. Hunt de ses droits politiques.

Sherbrooke, 14.— Les conservateurs du comté de Compton et particulièrement ceux de Cookshire vont à l'encontre des chefs de leur parti à Sherbrooke et ailleurs, lorsqu'ils ont produit lundi une pétition contre l'élection de M. A. B. Hunt.

Un chef conservateur fort mécontent, disait que cette pétition aurait été peut-être opportune si son parti avait pu réduire la majorité lors de la dernière élection partielle. " Les conservateurs de Cookshire, dit-il, s'aliènent les sympathies de leurs amis du comté." Les conservateurs comme les libéraux, ici, dénoncent avec véhémence une telle conduite.

M. Hunt, le député, est actuellement en Californie, où il s'était rendu avant l'élection de janvier au profit de sa santé.

On va produire une contre-pétition contre M. R. H. Pope. Plusieurs libéraux anticipaient cette conduite de la part des adversaires et ils ont recueilli des preuves suffisantes pour constituer un très forte cause contre M. Pope. On s'attend à des développements intéressants et on dit même qu'il y aura des arrestations d'agents conservateurs pour corruption et personnification.

M. R. H. Pope, le candidat défait dans le comté de Compton à l'élection partielle, a été l'hôte de ses amis, à un souper aux huitres, à Bury, lundi soir.

Samedi, 17 février, date de la grande excursion à Montréal par le club hockey " Mascotte ".

M. FRECHETTE

A l'Institut Canadien

Conférence : Les cinq grands siècles

Devant un auditoire d'élite, M. Louis Fréchette, le distingué homme de lettres canadien-français, a donné une conférence, hier soir, à l'Institut Canadien. Le seul nom de Fréchette était déjà une attraction pour les intellectuels, cette catégorie de gens un peu artistes, un peu spéculatifs, un peu livresques. Malgré la grande distraction des élections municipales, nous remarquions dans l'auditoire les honorables juges Routhier, Langelier et Carroll, le sénateur Choquette, M. G. E. Amyot, J. G. Couture N. P., Dr Catellier, D. J. Montambault, avocat, Dr Thibaudeau, J. N. Miller, J. Lafferté, M. A. L., L. H. Laliberté, ex-M. A. L., Geo. Bellerive, H. A. Turcotte, les abbés C. Roy et A. Paré, du Séminaire de Québec, M. Thibaudeau, J. Charbonneau, etc., etc., et enfin une foule de dames sémillantes et souriantes.

M. P. B. Dumoulin, le dévoué président de l'Institut Canadien a présenté le conférencier dans les termes suivants :

Mesdames et Messieurs,

L'Institut Canadien est heureux d'ouvrir ce soir, devant un auditoire aussi brillant, la série de ses conférences annuelles. M. Louis Fréchette a eu l'amabilité d'accepter notre invitation et de s'inscrire le premier sur la liste. Nous lui en sommes reconnaisants, car, il nous fournit un début plein de promesses pour l'avenir. C'est un honneur pour nous d'avoir comme premier conférencier un homme occupant une si haute position dans les lettres canadiennes.

Il est de tradition ici de présenter le conférencier et de dire brièvement ce qu'il est. Ai-je vraiment besoin d'en agir ainsi pour M. Fréchette ? Qui d'entre vous ne le connait pas ? C'est un ancien Québecquois qui nous a déserté, il y a bien des années déjà, pour aller vivre à Montréal, mais qui est toujours resté profondément attaché à notre ville, comme à ses vieux souvenirs que sa lyre a si bien chantés. Aussi, avec quel empressement n'a-t-il pas accepté la position de greffier du conseil législatif, de ce conseil dont il s'était pourtant bien moqué autrefois. C'était afin d'avoir un pied à Québec et de pouvoir dire qu'il restait l'un des nôtres.

Vous connaissez tous M. Fréchette ; vous savez comme moi qu'il figure au premier rang parmi nos poètes et nos écrivains. La gloire qu'il s'est acquise a jeté du lustre sur notre pays qui est fier de lui. On l'a donc proclamé à juste titre notre poète national.

M. Fréchette va nous parler des grands siècles de l'histoire, celui de Periclès, d'Auguste, de Léon X, de Louis XIV, et enfin de ce merveilleux dix-neuvième siècle que nous avons vu s'éteindre. C'est un vaste sujet digne de la plume d'un écrivain de haute marque comme notre conférencier. Il saura, j'en suis sûr, vous intéresser vivement. Je le remercie d'avance des instants délicieux qu'il va nous procurer et je l'invite à me remplacer à cette tribune.

Au milieu des applaudissements, M. Fréchette se dirige vers le fauteuil. Debout. Il remercie en quelques mots, M. le président de ses exquis sentiments de courtoisie, puis prenant siège, il commence sa conférence qui a pour sujet les " cinq grands siècles " ; celui de Periclès, qui fut le siècle de la Grece, celui d'Auguste qui fut le siècle de Rome, celui de Léon X ou de François Ier, qui fut à la fois celui de l'Italie et de la France, celui de Louis XIV qui fut celui de la France exclusivement, et enfin le XIXe siècle qui fut celui de l'humanité.

Nous donnerons demain un résumé aussi parfait que possible de cette conférence à laquelle l'auditoire captivé par la voix chaude, vibrante et sympathique de M Fréchette, porte un intérêt toujours grandissant.

Nos sincères félicitations.

Elections partielles

DANS L'OUEST

(Spéciale au "Soleil")

Winnipeg, 14 fév.—Les élections partielles dans les divisions fédérales de Assiniboia-Ouest et Saskatchewan, rendues nécessaires par la démission des honorables J. H. Lamont et Walter Scott ont eu lieu hier. Les deux partis y ont des candidats et la lutte est très vive. On prédit cependant l'élection partielle des candidats libéraux, G. E. McCraney, de Saskatchewan, et W. E. Knowles, d'Assiniboia-Ouest. On ne connait pas encore le résultat définitif.

Toronto-Nord

Une élection partielle locale

(Spéciale au "Soleil")

Toronto, 14.—" Il n'y a pas de doute que les libéraux de Toronto Nord feront de grands efforts pour remporter la victoire," disait M. H. H. Dewart, C.R., président de l'Exécutif Libéral de Toronto. "M. Geo. C. Campbell, président de l'association locale, continue-t-il, a fait des préparatifs pour la grande convention de ce soir, qui choisira un candidat. On mentionne plusieurs noms, mais il appartient à la convention d'en déterminer le choix. On parle du Rév. J. A. Macdonald, rédacteur en chef du "Globe", de M. Thos. A. Hastings, Joseph Oliver, l'ex-maire Urquhart, Hugh Blain.

Souffrez-vous de l'ysthme ?

Dans ce cas, employez le fameux papier anti-asthmatique le Sothérion.

LA MALEDICTION

Courrier d'Ottawa

Remis à plus tard — Rapport de l'auditeur-L'association forestière — Nouvelle mine — Camp militaire de Rockliffe.

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 13 fév.—Le ministre des travaux publics déclare que le projet de construction de nouveaux édifices publics à Ottawa pour réunir sous le même toit ses bureaux disséminés dans divers quartiers de la ville, est remis à plus tard.

Le rapport annuel de l'auditeur-général sera déposé devant la chambre des communes dès l'ouverture de la session.

—L'association forestière du Canada a été invitée de tenir sa prochaine convention à Vancouver. D'un autre côté, l'association a reçu une invitation de la cité de Halifax. Aucune décision ne sera prise avant quelque temps.

—Des échantillons d'une nouvelle mine de peinture noire ont été reçus au Bureau de Géologie du Canada. Ces échantillons indiquent que le minerai est riche.

—Un des officiers du département de la milice déclare que le camp militaire de Rockliffe, à Ottawa, ne sera pas abandonné. Au contraire il sera agrandi pour le prochain campement des régiments ruraux du district d'Ottawa en juin prochain.

GRAND EUCHRE

Au Chateau Frontenac

Plus de deux cents personnes assistaient hier soir au euchre donné par Madame Turgeon, épouse de l'hon. M. A. Turgeon, au Château Frontenac. La soirée a été des plus agréables et les invitées, toutes des dames sont retournées enchantées.

Les prix ont été gagnés, le 1er par Madame B. A. Scott ; le 2ème par Madame docteur Marois ; le 3ème par Madame J. J. Murphy, et le prix de zonsolation "booby" par madame la vicomtesse de la Grandville.

Le prix pour "main seule" " one hand" a été gagné par madame Montefiore Joseph.

LE CAPITAINE BERNIER

(Spéciale au " Soleil ")

Ottawa, 14 fév. — Le capt. Bernier est ici depuis une semaine, faisant des instances auprès des ministres fédéraux pour être chargé par le gouvernement de faire une expédition polaire, l'an prochain.

Le capitaine Bernier suggère que dès le retour du SS. Arctic de son prochain voyage à la baie d'Hudson, le vaisseau soit conduit à Victoria sur la Côte du Pacifique en passant par le Cap Horn et qu'il soit prêt pour une expédition polaire limitée à deux ans.

Avis aux Voyageurs de Commerce

MM. les membres du " Cercle des Voyageurs de Commerce " sont priés de ne pas oublier que c'est samedi soir, le 17 du courant, qu'aura lieu leur 2ième Euchre annuel.

JEAN B. LEMIEUX,
Secrétaire.

CUIQUE SUUM

Nous lisons dans la " Presse " d'hier :

" Grâce à la publicité de la "Presse", une famille de nos compatriotes établie depuis longtemps aux Etats-Unis pourra goûter bientôt le bonheur de la réunion avec des êtres aimés dont elle était séparée par les caprices de la fortune et les hasards de la vie."

Pour du toupet, voilà du toupet. Avant longtemps, ces messieurs de la "Presse" découvriront Montréal !

Comme question de fait, il y a plusieurs jours que le "Soleil" a publié l'histoire de la famille Vachon, grâce au travail de son correspondant de Lévis, qui a fait les recherches nécessaires pour notre journal dans les archives de notre voisine, et y a déjà quelques semaines que la direction du "Soleil" est en correspondance avec M. Zacharie Vachon, de Stockton, Cal.

Pas d'objection à ce que la "Presse" reproduise le "Soleil", mais s'approprier ses primeurs, c'est un peu leste.

A chacun le sien.

La diphterie à Sept Iles

(Spéciale au "Soleil")

Ottawa, 14 fév. — Le département de la Marine a reçu une nouvelle demande afin que le brise-glace "Montcalm" soit utilisé pour le transport d'un détachement de police à Sept Iles, où les médecins déclarent de pouvoir enrayer les ravages causés par la diphtérie sans le secours de la police.

La famine en Espagne

(Service de la Presse Associée)

Madrid, 14 fév. — La famine se fait sentir dans les provinces méridionales de l'Espagne. Des bandes organisées d'ouvriers sans travail parcourent les campagnes pillant les fermes et les magasins.

LE NOUVEAU CONSEIL

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

La première réunion du nouveau conseil de la Chambre de Commerce a eu lieu hier après-midi.

Etaient présents : MM. G. E. Amyot, président, major T. A. Hethrington, Dr Ed. Morin, E. E. B. Rattray, M. Joseph, P. J. Bazin, V. Lemieux, Ed. Picher, Wm A. Marsh, G A. Vandry et le secrétaire Théo. Levasseur.

Tous les membres du nouveau conseil furent assermentés par le président, après quoi l'on procéda à la formation des différents comités.

Une lettre du bureau de la Chambre de Commerce a été lue demandant l'aide de la Chambre de Commerce de Québec pour mettre devant le parlement fédéral, à sa prochaine session, la question de la construction des navires et le conseil de Québec a aussi décidé de demander l'imposition d'une taxe sur les vaisseaux étrangers qui viennent faire le service au Canada.

Les messieurs dont les noms suivent furent ensuite proposés comme membres de la Chambre de Commerce : G. N. Belleau, H. Bazin, A. E. Marois et N. Barbeau.

Il fut décidé qu'à l'avenir les réunions du conseil auront lieu à 2 hrs au lieu de 3 heures.

AUX DAMES SEULEMENT

Le désir d'être belle est celui de toute femme et personne ne saurait dire qu'elle ne s'occupe pas d'être belle ou non. LA CREME ORIENTALE et L'EMBELLISSEUR MAGIQUE du Dr T. FELIX GOURAUD procure un teint clair et une belle peau exempte de taches, rousseurs, boutons et unité, la nature jusqu'à défier. Elle a reçu les plus hauts témoignages médicaux, de même que ceux des célébrités professionnelles et, par ses mérites propres elle est devenue la plus populaire dans le commerce. FERD. T. HOPKINS, seul propriétaire, 37, Great Jones St., New-York. En vente par tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie aux Etats-Unis, au Canada et en Europe.

MINARD LINIMENT Co, Limited

Il y a quelque temps, j'ai eu une mauvaise attaque d'enrouement qui m'a tenu deux semaines dans mon lit et m'a coûté beaucoup d'argent.

M'apercevant que ma gorge s'embarrassait, je me lavai fréquemment avec du LINIMENT MINARD en imbibant un linge avec le liniment, le laissant toute la nuit. Le matin suivant, l'enflure était disparue et j'ai attribué cet effet au LINIMENT MINARD, que je recommande à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert.

G. F. WORDEN.
St-Jean.

NAISSANCE

FORTIN.—M. et Mme Isaie Fortin font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 12 février et baptisée le même jour sous les noms de Marie-Marguerite-Antoinette-Gabrielle.

Parrain, M. Edmond L'Hérault ; marraine, Melle Angélina Grenon.

DECES

THIBAUDEAU.—A Jacques-Cartier, le 14 du courant, est décédé à l'âge de 23 mois, Paul Emile, enfant de Alfred Thibaudeau, couvreur.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 15 février à 3 hrs.

Départ de la maison mortuaire, No 346, rue de la Reine, à 2:45 hrs pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A Jacques-Cartier

les sardines Club au Golf sont en vogue. 15 février à 3 hrs. 1

ANNIVERSAIRE

Dimanche dernier, à l'occasion de son 52e anniversaire de naissance, M. Ovide Tremblay a été l'objet d'une jolie démonstration. Il avait été invité à souper chez M. Albert Donaldson lorsqu'un coup de téléphone le fit mander à sa résidence. Quelle ne fut pas la surprise de M. Tremblay en apercevant des décorations de toutes sortes, feux d'artifice, etc.

Une adresse fut lue à M. Tremblay par la personne la plus âgée de la société et les enfants lui présentèrent une excellente photographie. Durant la soirée M. et Madame Albert Donaldson et M. et Mme J.B. Couture présentèrent à leur tour le portrait de madame Tremblay et l'adresse fut lue par M. J.B. Couture. M. Tremblay sut répondre parfaitement à cette nouvelle marque d'amitié. Il y eut ensuite musique, chants, discours, et sauterie agréable jusqu'au matin.

BAUME RHUMAL

Quelques doses suffisent pour guérir la toux et les rhumes.

PRIX : 25 cts LA BOUTEILLE

PRIMEROS 10 CTS
POSITIVEMENT LES MEILLEURS CIGARES.
H. D. BARRY. Mfr. CIGARES. QUEBEC.
GOLD STAR 5 CTS

AUDITORIUM

5 SOIRS COMMENCANT MARDI
Mat. Jeudi et Samedi

LA TROUPE PERMANENTE FRANCAISE

Dans le grand drame en 5 actes

POUR LA PATRIE

Prix : { Soirs 15, 25, 35, 50c. Matinees 15 et 25c

NOTRE VENTE

De Marchandises

VEUT DIRE ECONOMIE

Il n'y a qu'une grande vente de marchandises blanches, digne de ce nom. Il y en a seulement une dont les prix ont été réellement réduits sans changer les qualités.

TOILE

Les toiles et les marchandises domestiques blanches, sont rendues à un prix si bas, que voilà pourquoi tant d'acheteurs se rendent à cette grande vente.

Toile pour table de toute largeur.
Serviettes de table.
Mouchoirs en toile pour dames et messieurs.
Toile à drap,
Toile pour ouvrage de fantaisie

BRODERIES

Notre assortiment est si grand que nous ne pouvons énumérer tous les prix.

COTONNADES

Coton à drap blanc, 7¼, 8¼, 10¼.
Coton à drap jaune.
Aussi un lot de coton à drap blanc, 25 p. c à 40 p. c. de diminution.

DENTELLES

Dentelle torchon.
Dentelle torchon.
Dentelle soutache, etc., etc.
En vérité, il n'y a qu'une seule grande vente de lingerie. Voyez la nôtre ;
Cache-corsets, 12c. à $1,25
Chemises, 35c à $1.35
Pantalons 0.25 à $1.49
Robes de nuit, 49c. à $3.99
Peignoirs $1.19 à $4.75

Faguy, Lépinay & Frère, 262-264 Rue St-Jean